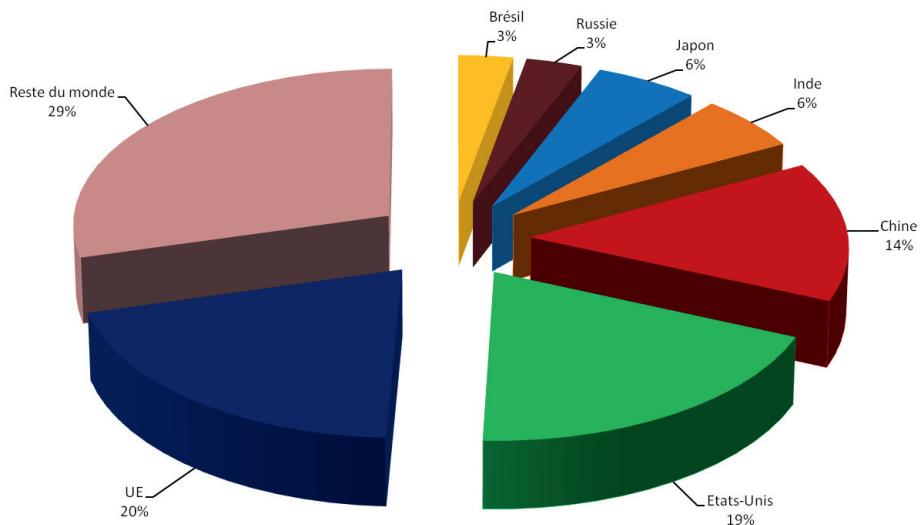


1. L'Union européenne dans le nouvel ordre mondial

1.1. Poids économique et financier de l'UE et des États membres

1.1.1. La répartition du PIB mondial, à parité de pouvoir d'achat (2011)



Source : FMI

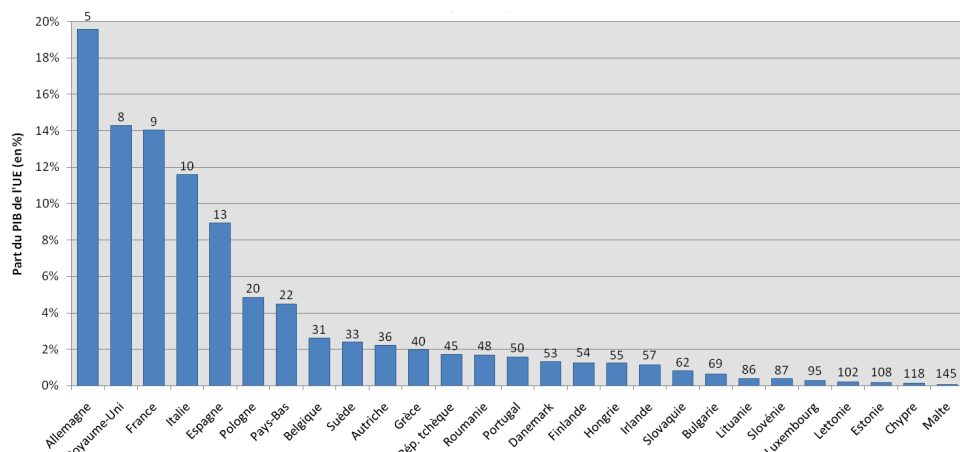
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

En 2012, l'Union européenne fêtera 62 ans d'existence. Depuis les premiers jalons posés par la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) jusqu'au Traité de Lisbonne entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, elle a su devenir une puissance économique mondiale, du même niveau que les États-Unis d'Amérique. À eux deux, ils représentent 39,1 % du PIB mondial, à parité de pouvoir d'achat. À la fois partenaires et concurrents, ils ont longtemps été le cœur de la mondialisation.

Mais la montée en puissance des pays dits émergents, comme le Brésil, l'Inde, la Russie et surtout la Chine, rebat les cartes : ces « BRICs » représentent 26 % du PIB mondial contre 39 % pour les États-Unis et l'Union Européenne. La crise économique commencée en 2007 par l'écroulement de la bulle des *subprimes* a fortement pénalisé les économies occidentales, mais moins ou pas du tout les économies émergentes, ce qui a accéléré le mouvement de rattrapage. Cependant, le chemin est encore long pour que les économies émergentes atteignent le niveau des économies occidentales : leurs entreprises, très tournées vers l'export, ne permettent pas de construire des marchés intérieurs solides et une croissance durable.

Cependant, ce panorama ne doit pas nous faire oublier que l'Union européenne a beaucoup bénéficié de la mondialisation. Celle-ci a permis des spécialisations productives plus efficaces et un redéploiement des chaînes de valeur industrielles pour les entreprises, et l'arrivée de nouveaux consommateurs.

1.1.2. PIB à parité de pouvoir d'achat des États membres et rang mondial (2011)



Source : FMI et calculs de l'auteur

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

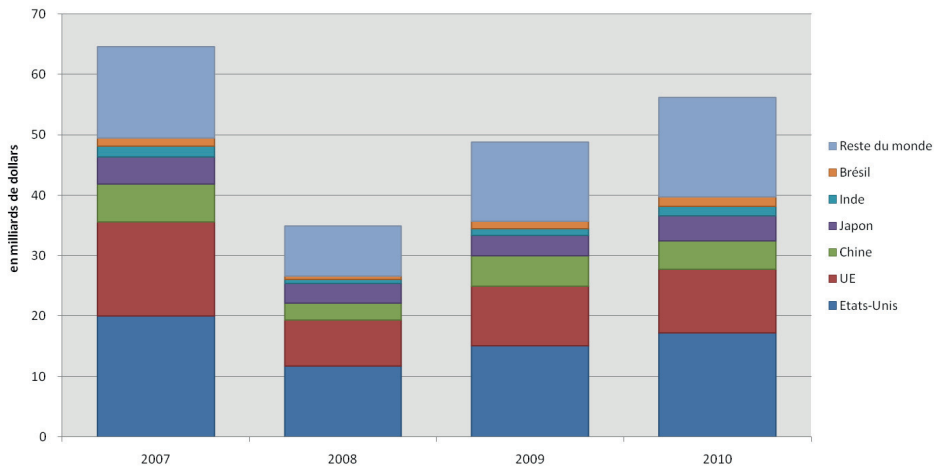
L'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Italie représentent, à eux seuls, 60 % du PIB de l'Union européenne et se positionnent parmi les dix plus grosses économies du monde. Mais ils sont tous dépassés par les États-Unis, la Chine (devenue 2^e en 2011), l'Inde et le Japon. L'Union européenne, cependant, est, la 1^{re} économie du monde, ce qui montre l'intérêt et l'importance qu'ont les pays européens à se fédérer.

Il faut cependant noter que ce classement se base sur les PIB à parité de pouvoir d'achat ; lorsque l'on regarde uniquement les PIB en valeur nominale (en € ou \$), les pays européens sont mieux classés. Cette différence s'explique par une différence du niveau de vie qu'un même salaire permet de s'offrir : en Europe, la vie est « plus chère ».

Schématiquement, l'Union élargie est composée de pays d'envergure différente. Cette structure rend complexe la gestion politique de l'Union européenne puisque dans le cas d'un vote à l'unanimité, Malte a le même poids que l'Allemagne, alors que son économie n'en est que le 1/283^e. En revanche, dans le cas d'un vote à la majorité qualifiée (poids du vote pondéré en fonction de la démographie), les jeux de pouvoirs sont mieux respectés, mais impliquent qu'un pays est prêt à valider un règlement sur lequel il n'est pas d'accord.

Cette structure de l'Union joue également un rôle fondamental dans la résolution de la crise économique actuelle, puisque ce sont les pays les plus puissants économiquement qui, seuls, sont capables de venir en aide aux autres et de maintenir l'unité de l'Union et de la zone euro.

1.1.3. Capitalisation boursière des principales places financières dans le monde (2007-2010)



Source : Base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Plus de la moitié de la capitalisation boursière mondiale se trouve dans les places européennes et américaines. Le capitalisme s'est développé très tôt en Occident en s'appuyant sur des Bourses permettant les échanges de titres : le nom de Bourse vient d'ailleurs de la famille Van der Buerse, de Bruges, où s'établit l'un des premiers établissements d'échange au ^{xiii}^e siècle. De nos jours, les économies occidentales sont les héritières de cette tradition boursière. Les principales bourses mondiales sont le NYSE Euronext (États-Unis et Europe continentale), le NASDAQ OMX (États-Unis – Europe) et, dans une moindre mesure, le London Stock Exchange.

Les Bourses des autres pays ont été créées plus récemment. La Bourse de Tokyo a été créée en 1878, celle de Shanghai en 1866, mais elle a été longtemps fermée et n'a été rouverte qu'en 1990.

Cet indicateur est un exemple de l'importance que les États-Unis comme l'Union européenne conservent au sein du système financier international, même si l'on observe un recul des places européennes. New-York, Londres et Francfort constituent des places financières de 1^{er} rang qui permettent aux économies d'attirer les capitaux et les investissements du reste du monde.

1.1.4. Répartition du PIB entre les différents secteurs par pays et évolution (1990 et 2009)

	Agriculture		Industrie		Services	
	% du PIB en 2009	Changement depuis 1990	% du PIB en 2009	Changement depuis 1990	% du PIB en 2009	Changement depuis 1990
Allemagne	0,8	-45,9%	26,5	-29,1%	72,7	18,9%
Autriche	1,5	-58,7%	29,2	-9,4%	69,3	8,1%
Belgique	0,7	-67,5%	21,7	-30,9%	77,6	16,7%
Bulgarie	5,6	-66,9%	30,3	-38,4%	64,1	89,7%
Chypre*	2,1	-69,6%	19,6	-24,4%	78,3	16,5%
Danemark	0,9	-77,0%	22,5	-12,1%	76,6	8,8%
Espagne	2,6	-52,4%	26,1	-22,5%	71,3	17,2%
Estonie*	2,9	-82,8%	29,1	-41,3%	68,0	101,5%
Finlande	2,7	-58,1%	28,2	-16,1%	69,2	15,1%
France	1,8	-58,1%	19,0	-29,8%	79,2	15,3%
Grèce	3,2	-66,3%	17,8	-31,9%	79,1	22,5%
Hongrie*	4,3	-70,4%	29,4	-24,6%	66,2	42,8%
Irlande	1,0	-88,8%	32,0	-7,4%	67,0	18,3%
Italie	1,8	-47,4%	25,1	-21,8%	73,1	13,4%
Lettonie	3,3	-85,0%	20,6	-55,3%	76,1	138,1%
Lituanie	3,4	-87,6%	26,9	-12,7%	69,7	65,7%
Luxembourg	0,3	-78,9%	13,1	-51,9%	86,6	21,4%
Malte	1,8	-47,1%	33,0	-40,5%	65,2	58,4%
Pays-Bas	1,7	-60,5%	23,9	-18,8%	74,4	80,7%
Pologne	3,6	-56,0%	30,5	-39,2%	65,9	58,2%
Portugal	2,3	-74,0%	22,7	-20,6%	75,0	19,9%
Rép. tchèque	2,3	-63,4%	37,2	-23,7%	60,5	34,4%
Roumanie	7,2	-69,9%	26,0	-48,0%	66,9	154,1%
Royaume-Uni	0,7	-60,4%	21,1	-38,2%	78,2	22,0%
Slovaquie	2,6	-64,8%	34,5	-41,6%	62,9	87,9%
Slovénie*	2,4	-58,2%	33,9	-20,2%	63,8	22,8%
Suède	1,8	-53,4%	25,3	-18,0%	72,9	11,6%
UE	1,5	-58,9%	23,9	-28,2%	74,6	18,2%
Zone euro	1,5	-56,7%	24,2	-25,8%	74,3	16,3%
Etats-Unis*	1,2	-39,9%	21,4	-23,2%	77,4	10,4%
Canada**	1,6	-42,9%	31,8	1,6%	66,5	1,1%
Japon*	1,5	-40,5%	28,0	-28,4%	70,5	20,8%
Russie*	4,7	-71,7%	32,8	-32,1%	62,5	78,3%
Chine	10,3	-61,9%	46,2	11,9%	43,4	37,7%
Inde	17,8	-39,3%	27,0	0,3%	55,3	26,1%
Brésil	6,1	-24,9%	25,4	-34,3%	68,5	28,7%
* Données de 2008; ** Données de 2006						
Source : Base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale						

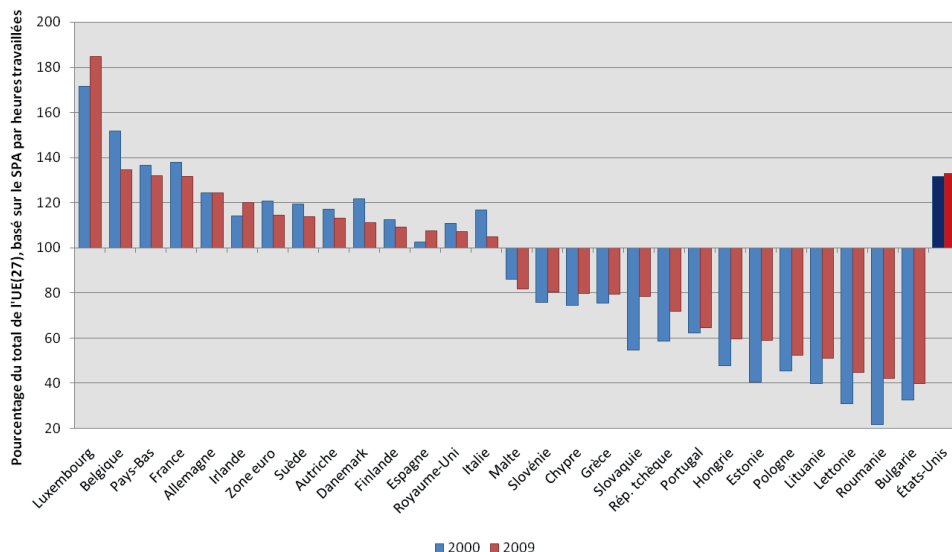
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FR5

L'agriculture représente dorénavant une partie marginale du PIB européen, moins de 2 %. En 20 ans, sa part dans le PIB européen a diminué de 59 %, avec un déclin très marqué en Irlande (- 88 %). Les pays d'Europe centrale connaissent également une évolution très rapide de leur structure économique : l'agriculture représente encore une part importante du PIB, notamment en Hongrie, en Roumanie et en Bulgarie, mais elle diminue très rapidement, au profit de l'industrie et, surtout, des services.

Depuis les années 1970, l'industrie n'est plus le cœur de l'économie européenne. En 20 ans, sa part dans le PIB a diminué de 28 % et représente 24 %. Ce phénomène de désindustrialisation relative concerne tous les pays, même si certains sont plus touchés que d'autres. Ainsi, l'Irlande, la Finlande ou l'Autriche ont-ils conservé ou développé une industrie forte, tandis que le Royaume-Uni, la France ou la Grèce sont désindustrialisés.

Ce sont les services qui produisent désormais la plus grande part du PIB européen. La notion de « services » couvre en fait un grand nombre de secteurs : industrie financière, transport, commerce, immobilier, construction, services informatiques. Ces secteurs sont tous, plus ou moins, liés aux activités industrielles. Ainsi, la désindustrialisation ne traduit pas tant la « fin de l'industrie » qu'une reconfiguration mondiale de la chaîne de valeur, où la production est faite dans les pays à bas coût de main-d'œuvre et les services associés sont traités dans les pays comme ceux de l'Union européenne. Cependant, la crise économique a montré la vulnérabilité des pays qui n'avaient plus la maîtrise de certains segments de la chaîne de valeur et l'Union européenne est de plus en plus soucieuse de soutenir le développement non seulement d'une économie de la connaissance, mais aussi de la production.

1.1.5. Productivité de la main-d'œuvre (2000 et 2009)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

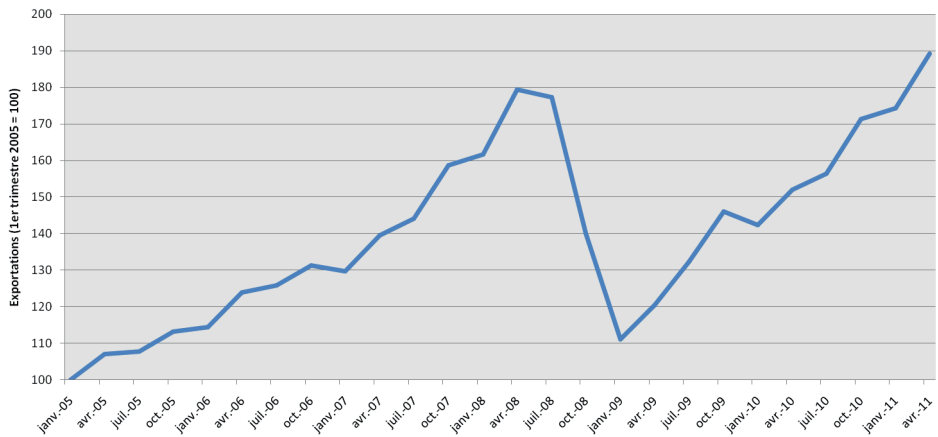
Cependant, cette ré-industrialisation n'est possible que si les travailleurs européens sont suffisamment productifs : le coût d'un bien, sur lequel joue une partie de la concurrence, dépend du temps nécessaire à le réaliser et du salaire de celui qui le réalise. Plus un pays sera productif et plus il pourra produire en grande quantité des produits sophistiqués (haute valeur ajoutée) et s'imposer sur les marchés internationaux. Globalement, l'Union européenne est moins productive que les États-Unis d'un tiers. Mais ce déficit masque des disparités très grandes au sein du territoire européen.

Ainsi, les pays d'Europe centrale, même si les salaires y sont faibles, sont très peu productifs : en 2010, la productivité est de 42 % de la moyenne européenne en Bulgarie, 56 % en Lituanie, 54 % en Pologne ; elle est de 189 % au Luxembourg, 136 % aux Pays-Bas, 132 % en France et 127 % en Allemagne.

La crise économique a eu également des conséquences négatives sur la productivité des pays les plus touchés : le licenciement de main-d'œuvre en particulier a pénalisé le capital humain et réduit la croissance potentielle. Un effort de rattrapage doit être fait pour que la crise ne se traduise pas par un décrochage durable.

1.2. L'Europe dans les échanges internationaux

1.2.1. Évolution du commerce mondial (2005-2011)

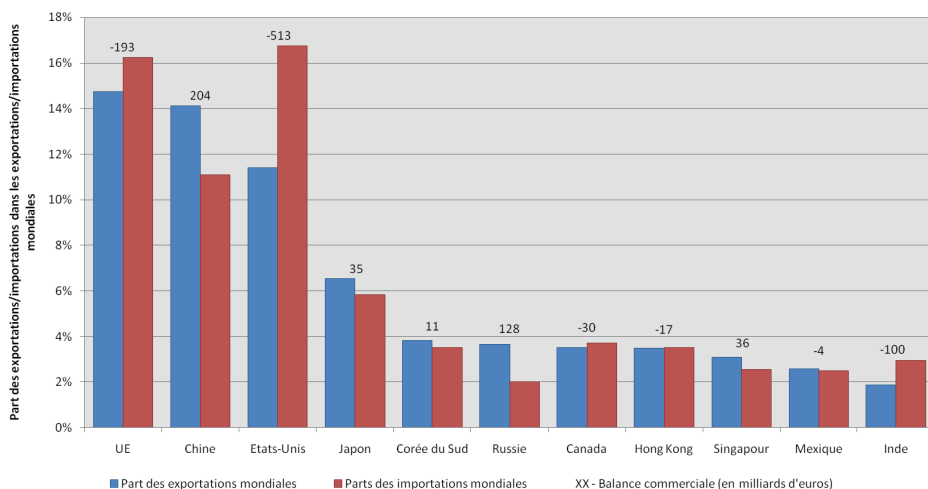


Source : OMC

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

En l'espace d'un an, entre mi-2008 et mi-2009, le commerce mondial a reculé de 33 %, passant d'un montant total d'exportations de 4 357 milliards \$ à 2 698. Ce n'est que début 2011 qu'il a retrouvé son niveau d'avant-crise, soit presque 3 ans de perdus. Cette baisse, d'une ampleur inégalée depuis la crise des années 1930, est due au très fort ralentissement économique mondial.

1.2.2. L'UE dans le commerce international (2010)



Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

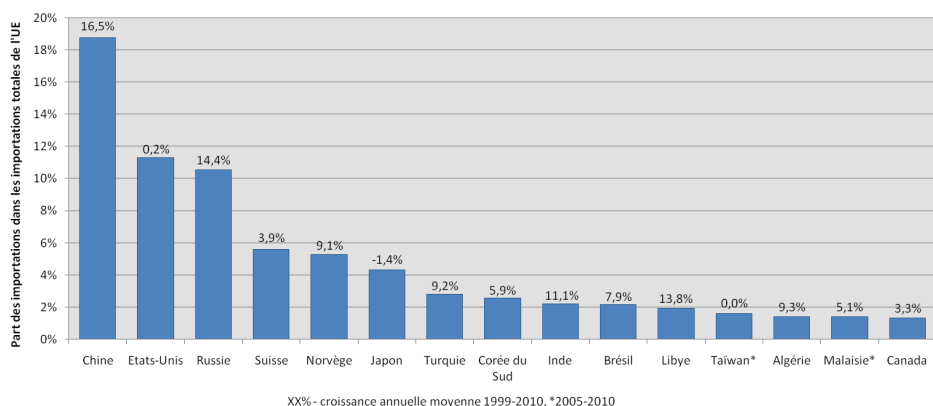
La part de l'Union européenne dans les échanges mondiaux est très importante, loin devant l'Amérique du Nord (13 % en moyenne des exports) ou l'Asie (30 %), mais elle n'a cessé de diminuer depuis 5 ans, passant de 44 % à 37 % des exportations. En fait, c'est le marché intérieur de l'Union européenne qui pèse lourd (28 % en 2005, 22 % en 2011) et le recul de l'Europe dans les échanges mondiaux correspond à un ralentissement des échanges entre les pays européens. Fin 2011, les échanges intra-communautaires n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant-crise.

Sans tenir compte de ces échanges intérieurs, l'Europe a maintenu son 2^e rang mondial tout au long de la crise, derrière l'Asie. Et contrairement aux États-Unis, son déficit commercial reste relativement limité (– 193 milliards € en 2011 environ). L'Europe reste donc une économie compétitive jouant un rôle majeur dans le commerce mondial.

Le problème fondamental reste plutôt le déséquilibre croissant entre les États-Unis et la Chine. Il a conduit à un endettement extérieur important des premiers et l'accumulation d'excédents pour le second, qui fut l'une des causes de la déstabilisation du système financier en 2008.

Cependant, il faut relativiser l'importance de ces déséquilibres en ramenant le déficit commercial au PIB de l'UE : 1,5 %.

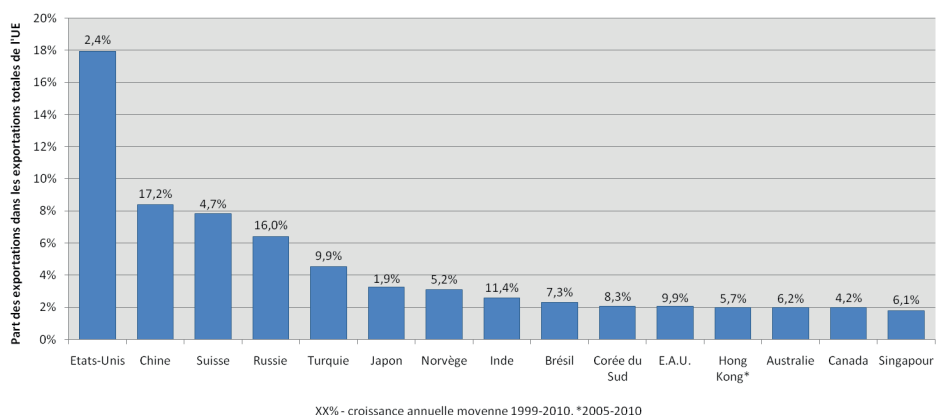
1.2.3. D'où viennent les importations européennes ? Où vont les exportations européennes ? (2010)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Où vont les exportations européennes ? Les principaux clients de l'UE (2010)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Les principaux partenaires commerciaux de l'Union européenne sont les États-Unis (18 % des exportations) et l'Asie de l'Est (Chine, Japon, Corée du Sud représentant 25,7 % des importations). Les autres partenaires importants sont ceux situés à la frontière de l'Union européenne, comme la Suisse, la Norvège, la Russie ou la Turquie. Le commerce mondial s'articule donc autour d'un triangle Europe-Amérique du Nord-Asie de l'Est.

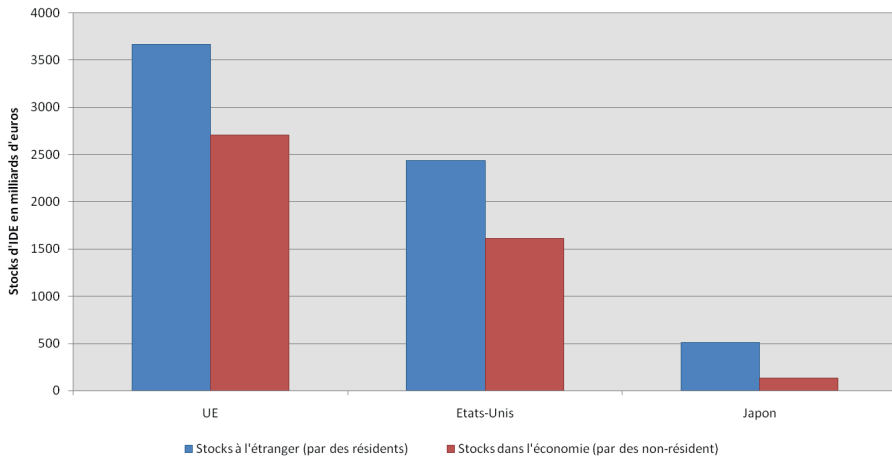
Cependant, les relations commerciales ne sont pas équilibrées : l'Union européenne a un déficit commercial de 169 milliards € avec la Chine, mais un excédent de 73 milliards € avec les États-Unis. Elle connaît des déficits commerciaux avec les pays dont elle importe les matières premières (Russie et Norvège par exemple pour le gaz et le pétrole). Elle est en excédent avec la Suisse, la Turquie ou les États-Unis, et à l'équilibre avec l'Inde et le Brésil.

Ces déséquilibres traduisent les spécialisations productives dues à la mondialisation. Chaque économie s'est peu à peu spécialisée dans les secteurs où elle est, relativement, la plus productive : matières premières (Russie), biens manufacturés à faible coût et assemblage (Chine), biens de

haute technologie (Japon), etc. La stratégie de Lisbonne et celle de l'Europe 2020 engagent l'Union européenne dans une spécialisation sur les biens très innovants (biotechnologies, nanoélectronique, etc.).

Les taux de change devraient refléter ces situations et s'ajuster pour diminuer les déséquilibres. Mais ils sont perturbés par des imperfections du système monétaire international, notamment la sous-évaluation du yuan chinois.

1.2.4. Investissements directs étrangers de l'UE et comparaisons internationales (2009)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

L'interconnexion des économies conduit les entreprises à investir en dehors des frontières nationales, en rachetant par exemple des usines ou en faisant des joint-venture avec d'autres compagnies pour pénétrer de nouveaux marchés : c'est ce qu'on appelle les investissements directs étrangers (IDE).

La place prépondérante de l'Union européenne dans la mondialisation est démontrée par la part qu'elle occupe dans les stocks d'IDE : près de la moitié des IDE provient de l'UE (43,8 %)*. Il n'y a guère que les États-Unis qui occupent une telle place (23,7 %). Contrairement aux idées reçues, la Chine ne possède que peu d'entreprises (ou d'actions) en dehors de son territoire national, 30 fois moins que l'Union européenne.

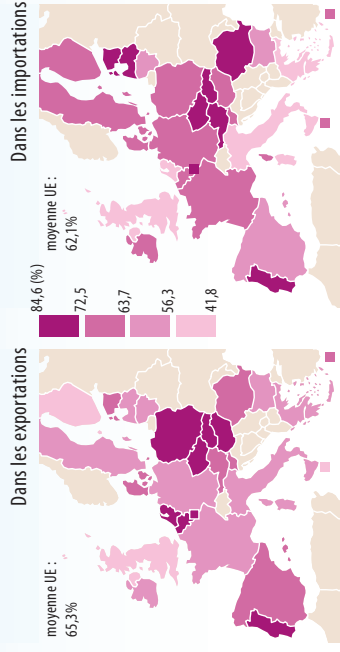
A contrario, l'Union européenne est également une terre d'accueil des IDE : près d'un tiers des IDE y sont investis. Là encore, elle est suivie des États-Unis.

Seuls trois territoires ont un solde positif, c'est-à-dire qu'ils investissent plus en dehors de leurs frontières que les autres pays n'investissent chez eux : l'Union européenne, les États-Unis et le Japon. Ces pays contribuent donc à modeler la géographie de la mondialisation, en développant des partenariats lointains, en pénétrant de nouveaux marchés et en diffusant les nouvelles technologies. Les pays émergents ont un solde négatif, et une grande partie de leur croissance s'explique par les investissements que des étrangers ont réalisé sur leur sol.

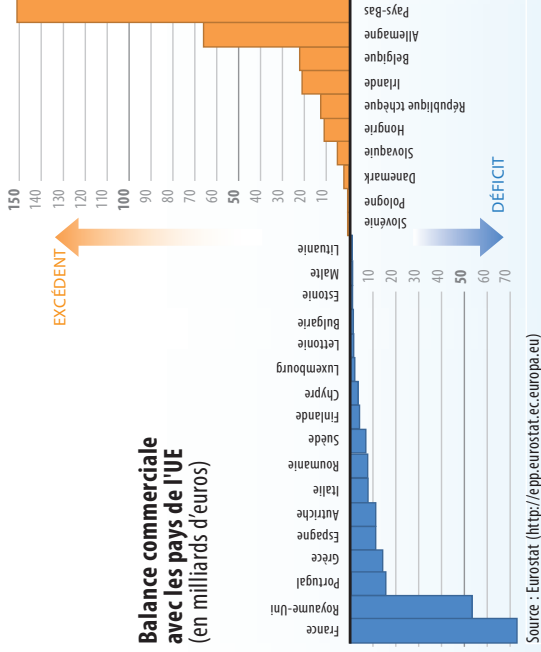
* Ces données correspondent à l'ensemble des investissements directs étrangers, y compris ceux qui sont réalisés entre pays européens. Le graphique ne se réfère qu'aux investissements extra-Union européenne.

Commerce intracommunautaire, 2010

Part du commerce intracommunautaire



Balance commerciale avec les pays de l'UE (en milliards d'euros)

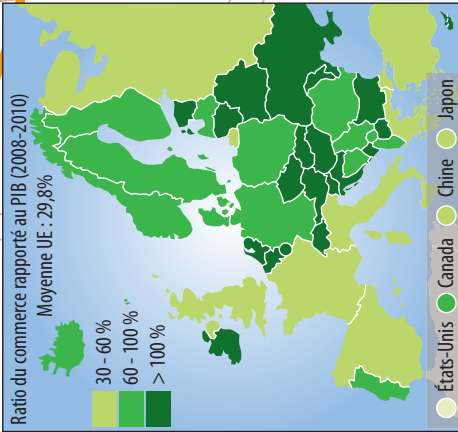


Principaux échanges commerciaux intracommunautaires

Seuls les flux commerciaux les plus importants (supérieurs à 1 milliard d'euros) sont représentés. Chypre ne dépasse ce montant que pour ses importations de Grèce, Malte pour celles d'Italie.



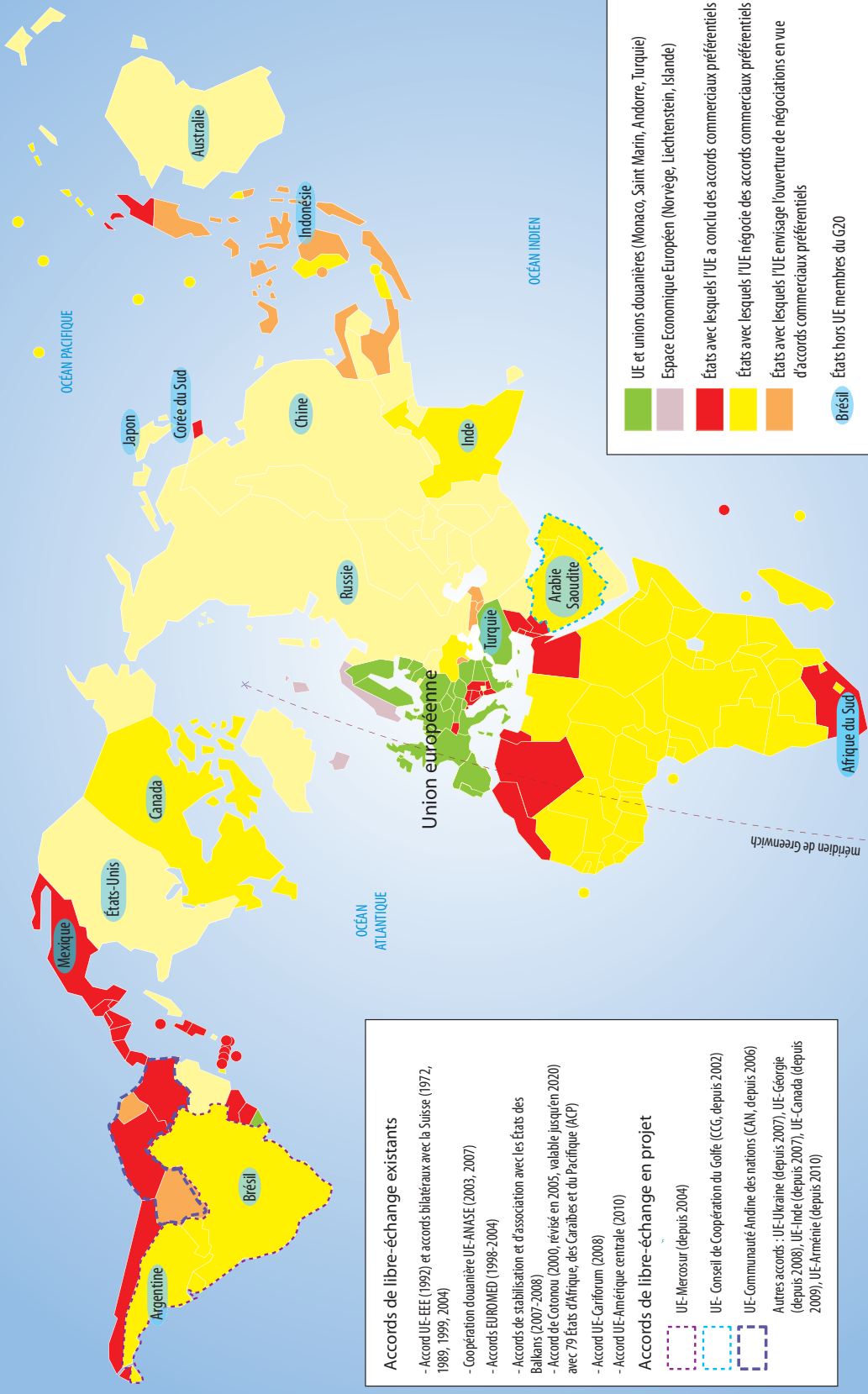
Les échanges de marchandises, 2011



Sources : Organisation mondiale du commerce (OMC), *International Trade Statistics 2011*, www.wto.org.

Les flèches ci-dessous permettent de comparer les flux interrégionaux (flèches sur la carte) avec les flux internes à chaque région qui, pour des raisons de lisibilité, ont été représentés par des disques proportionnels.

L'UE dans le monde : accords commerciaux



1.3. Poids démographique de l'UE et des États membres

1.3.1. Population de l'Union européenne et comparaisons internationales (1950-2011 et prévisions)

	Population en millions d'habitants			Part dans la population mondiale (2010)	Part dans la population de l'UE (2010)	Indice de fécondité (2005-2010)	Stock de migrants internationaux (en % de la population)		Taux net de migration (2010)
	1990	2010	Prévisions pour 2030				1990	2010	
Allemagne	79,1	82,3	79,5		16,4%	1,36	7,5%	13,2%	550.001
Autriche	7,7	8,4	8,6		1,7%	1,38	10,3%	15,6%	160.000
Belgique	9,9	10,7	11,2		2,1%	1,79	8,9%	9,0%	200.000
Bulgarie	8,8	7,5	6,5		1,5%	1,46	0,2%	1,4%	-50.000
Chypre	0,8	1,1	1,3		0,2%	1,51	5,7%	14,0%	44.166
Danemark	5,1	5,6	5,9		1,1%	1,85	4,6%	8,7%	90.316
Espagne	38,9	46,1	50,0		9,2%	1,41	2,1%	13,8%	2.250.005
Estonie	1,6	1,3	1,3		0,3%	1,64	24,3%	13,6%	0
Finlande	5,0	5,4	5,6		1,1%	1,84	1,3%	4,2%	72.634
France	56,7	62,8	68,5		12,5%	1,97	10,1%	10,3%	500.001
Grèce	10,2	11,4	11,6		2,3%	1,46	4,1%	10,0%	154.004
Hongrie	10,4	10,0	9,6		2,0%	1,34	3,3%	3,7%	75.000
Irlande	3,5	4,5	5,4		0,9%	2,10	6,5%	20,1%	100.000
Italie	56,8	60,6	60,9		12,1%	1,38	2,5%	7,4%	1.998.926
Lettonie	2,7	2,3	2,1		0,5%	1,41	24,2%	14,9%	-10.000
Lituanie	3,7	3,3	3,1		0,7%	1,41	9,4%	3,9%	-35.495
Luxembourg	0,4	0,5	0,6		0,1%	1,62	29,8%	34,2%	42.469
Malte	0,4	0,4	0,4		0,1%	1,33	1,6%	3,7%	5.000
Pays-Bas	14,9	16,6	17,3		3,3%	1,75	8,0%	10,6%	50.006
Pologne	38,1	38,3	37,8		7,6%	1,32	3,0%	2,2%	55.644
Portugal	9,9	10,7	10,3		2,1%	1,36	4,4%	8,6%	150.002
Rép. Tchèque	10,3	10,5	10,8		2,1%	1,41	4,1%	4,3%	240.466
Roumanie	23,2	21,5	20,3		4,3%	1,33	0,6%	0,6%	-100.000
Royaume-Uni	57,2	62,0	69,3		12,4%	1,83	6,5%	10,4%	1.020.211
Slovaquie	5,3	5,5	5,5		1,1%	1,27	0,8%	2,4%	36.684
Slovénie	1,9	2,0	2,1		0,4%	1,39	8,9%	8,0%	22.000
Suède	8,6	9,4	10,4		1,9%	1,90	9,1%	13,9%	265.649
UE (27)	471,0	500,4	515,8	7,3%	1,55	5,6%	9,3%	7.887.689	
Etats-Unis	253,3	310,4	361,7	4,5%		2,07	9,3%	13,9%	4.954.924
Canada	27,7	34,0	39,8	0,5%		1,65	16,2%	21,1%	1.098.444
Russie	148,2	143,0	136,4	2,1%		1,44	7,8%	8,7%	1.135.737
Chine	1145,2	1341,3	1393,1	19,5%		1,64	0,0%	0,1%	-1.884.102
Japon	122,3	126,5	120,2	1,8%		1,32	0,9%	1,7%	270.000
Inde	873,8	1224,6	1523,5	17,8%		2,73	0,9%	0,5%	-2.999.998
Brésil	149,7	194,9	220,5	2,8%		1,90	0,5%	0,4%	-499.999
Monde	5306,4	6895,9	8321,4			2,52	3,0%	3,1%	

Source : ONU

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

En 1950, les pays de l'Union européenne représentaient 14,7 % de la population mondiale. En 2010, ils n'en représentent que 7,3 % et, en 2050, que 6,2 %. *A contrario*, l'Inde, qui représentait la même part que l'Union européenne en 1950, atteindra 18,3 % en 2050. À l'image des États-Unis, du Japon ou de la Russie, l'Union européenne recule très fortement au niveau mondial, au profit du Brésil, de l'Inde et, surtout, des pays d'Afrique.

La faible croissance de la population européenne s'explique par un taux de fécondité des femmes assez bas, en-dessous du seuil de 2,1 enfants par femme où l'on considère qu'une population peut se maintenir à un niveau constant. Mais cette tendance est compensée par un solde migratoire positif.

Pour éviter que sa population ne vieillisse, c'est-à-dire que la proportion de personnes âgées augmente alors que celle des jeunes diminue, l'Union européenne est obligée de faire venir de la main-d'œuvre étrangère. Cela se traduit par un solde migratoire positif.

En 2010, l'Union européenne accueillait 48 millions de migrants sur son territoire, à peu près autant que les États-Unis, soit 9,3 % de sa population, contre à peine 5,6 % 20 ans plus tôt. L'immigration est devenue le principal moteur de la croissance démographique : l'Union européenne attire par sa richesse et la protection qu'elle assure, notamment aux réfugiés ; elle a également besoin de nouveaux habitants dans les secteurs qui ont du mal à recruter (construction, industrie).

Seul un petit nombre de pays garde un solde migratoire négatif (Bulgarie, Lituanie, Lettonie, Roumanie). Au contraire, certains pays qui étaient les principaux pays d'émigration dans les années 1950, comme l'Italie ou l'Espagne, sont devenus des pays d'immigration.

Les pays comptant le plus d'immigrés sont le Luxembourg (principalement des Belges, Français ou Allemands, pour des raisons géographiques évidentes), l'Autriche et l'Irlande.

1.3.2. Le vieillissement de la population dans l'UE et comparaisons internationales (2010)

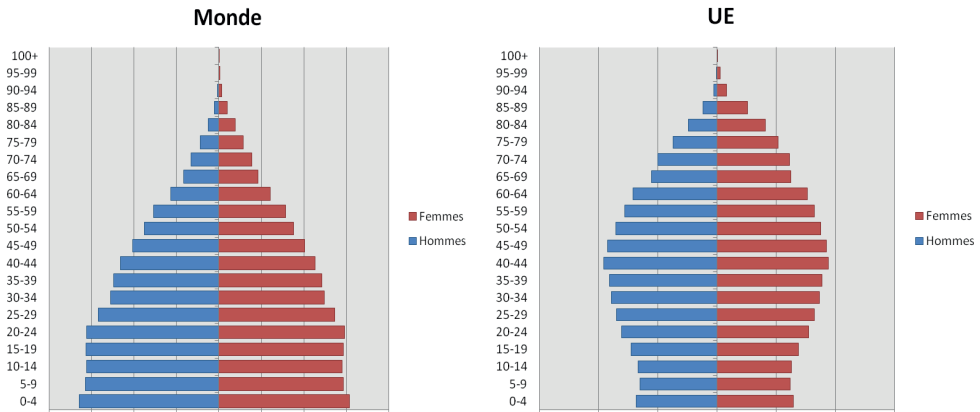
	Age médian (2010)	Taux de dépendance vieillesse* (2010)	Part de la population âgée de			Espérance de vie (2005- 2010)
			0 à 14 ans	15 à 64 ans	65 ans ou plus	
Allemagne	44,3	30,8	13,5%	66,1%	20,4%	79,8
Autriche	41,8	26,0	14,7%	67,7%	17,6%	80,2
Belgique	41,2	26,5	16,9%	65,7%	17,4%	79,8
Bulgarie	41,6	25,5	13,7%	68,8%	17,5%	72,7
Chypre	34,2	16,4	17,8%	70,7%	11,6%	78,9
Danemark	40,6	25,1	18,0%	65,5%	16,5%	78,3
Espagne	40,1	24,9	15,0%	68,1%	17,0%	80,5
Estonie	39,7	25,5	15,3%	67,5%	17,2%	73,9
Finlande	42,0	26,0	16,5%	66,2%	17,2%	79,3
France	39,9	25,9	18,4%	64,8%	16,8%	81,0
Grèce	41,4	27,7	14,6%	66,9%	18,6%	79,5
Hongrie	39,8	24,0	14,7%	68,8%	16,5%	73,6
Irlande	34,7	17,4	21,2%	67,1%	11,7%	79,7
Italie	43,2	31,0	14,1%	65,6%	20,4%	81,4
Lettonie	40,2	26,0	13,8%	68,4%	17,8%	72,3
Lituanie	39,3	23,2	14,9%	69,1%	16,1%	71,3
Luxembourg	38,9	20,4	17,7%	68,4%	13,9%	79,4
Malte	39,5	19,8	15,0%	71,0%	14,1%	78,8
Pays-Bas	40,7	22,9	17,7%	67,0%	15,3%	80,2
Pologne	38,0	19,0	14,8%	71,6%	13,6%	75,5
Portugal	41,0	26,8	15,1%	66,9%	17,9%	78,6
Rép. tchèque	39,4	20,9	14,0%	71,1%	14,8%	77,0
Roumanie	38,5	21,3	15,2%	69,9%	14,9%	73,2
Royaume-Uni	39,8	25,1	17,4%	66,0%	16,6%	79,6
Slovaquie	36,9	16,6	15,1%	72,8%	12,1%	74,7
Slovénie	41,7	23,6	13,9%	69,6%	16,5%	78,6
Suède	40,7	28,0	16,5%	65,2%	18,2%	80,9
UE	40,9	26,0	15,6%	67,0%	17,4%	79,1
Etats-Unis	36,9	19,5	20,1%	66,9%	13,1%	78,0
Canada	39,9	20,3	16,4%	69,5%	14,1%	80,5
Russie	37,9	17,7	15,0%	72,2%	12,8%	67,7
Chine	34,5	11,3	19,5%	72,4%	8,2%	72,7
Japon	44,7	35,5	13,4%	64,0%	22,7%	82,7
Inde	25,1	7,6	30,6%	64,5%	4,9%	64,2
Brésil	29,1	10,4	25,5%	67,5%	7,0%	72,2
Monde	29,2	11,6	26,8%	65,6%	7,6%	67,9

* Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus par 100 personnes âgées entre 15 et 64 ans

Source : ONU

En âge médian, un Européen a 40,9 ans, quand un Indien a 25,1 ans, un Brésilien 29,1 ans et un Américain 36,9 ans. 17,4 % des Européens ont plus de 64 ans et sont considérés comme vivants aux dépens du reste de la population, au travers des systèmes de retraite ou de santé, et il n'y a guère que le Japon qui dépasse ce ratio. Irlande et Slovaquie mis à part, tous les pays européens partagent ce même destin, traduisant un vieillissement général de la population européenne.

L'économie et les sociétés doivent s'adapter à ce phénomène, d'abord en développant les activités d'accompagnement des personnes âgées en difficulté (services à la personne, robotique), ensuite en trouvant les moyens de les financer. Deux modèles s'opposent : le système de retraite par répartition, par lequel les jeunes générations financent les plus anciennes directement ; le système de retraite par capitalisation, où les citoyens épargnent tout au long de leur vie professionnelle au sein de fonds de pension et en tirent les bénéfices au moment de leur retraite. Les systèmes existants sont un mélange de ces deux théoriques. Ils conduisent dans tous les cas à une forme de solidarité intergénérationnelle ou, autrement dit, de création de rentes.

1.3.3. La pyramide d'âge de l'UE comparée à celle du monde (2010)

Source : ONU

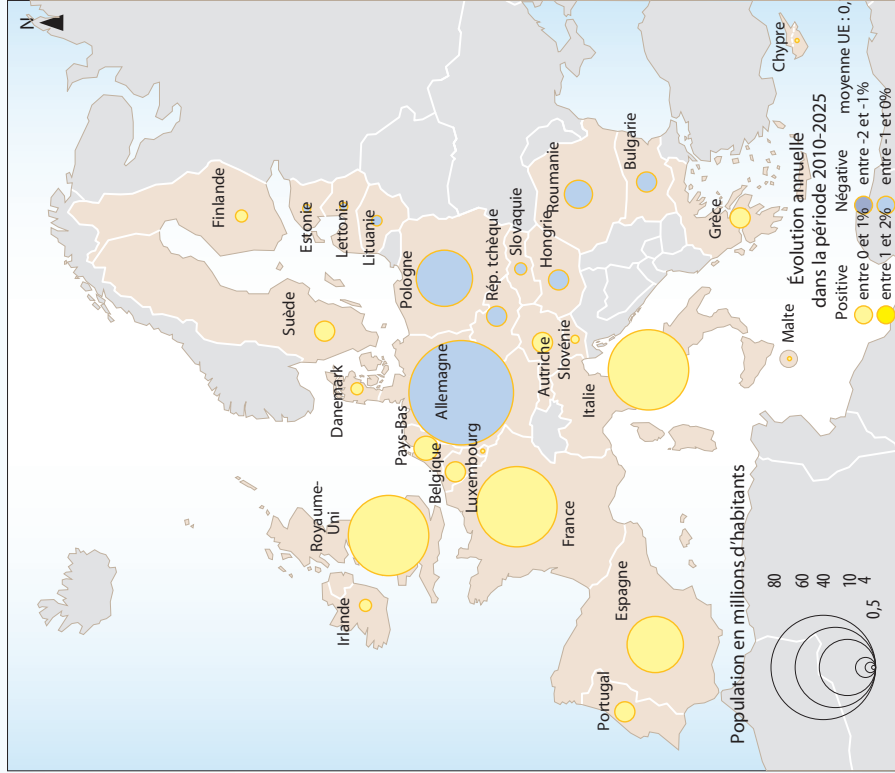
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La comparaison entre les pyramides des âges mondiales et européennes rend ce phénomène encore plus criant. Là où la population mondiale est en moyenne jeune, la population européenne a entre 40 et 55 ans, et très peu de jeunes. Cela correspond à un double mouvement, celui du « papy-boom » qui voit les enfants du « baby-boom » (1946-1964) arriver en fin de carrière ou à la retraite, et une forte diminution du taux de natalité. La décennie 2010 va donc voir à la fois la génération du « baby-boom » occuper les postes à responsabilité dans l'économie, et les quitter peu à peu sans que les plus jeunes générations ne soient assez nombreuses pour les remplacer. D'ores et déjà, cette situation est critique pour certaines entreprises qui n'ont pas su recruter et former à temps des salariés aux compétences suffisantes, souvent très pointues, pour prendre le relais, et risquent ainsi de perdre du savoir-faire et de la productivité.

Ainsi, les jeunes générations devraient bénéficier à la fois d'une plus grande capacité d'action sur l'économie, avec un capital disponible important, et d'une plus grande dépendance aux générations plus âgées qui posséderont ce capital.

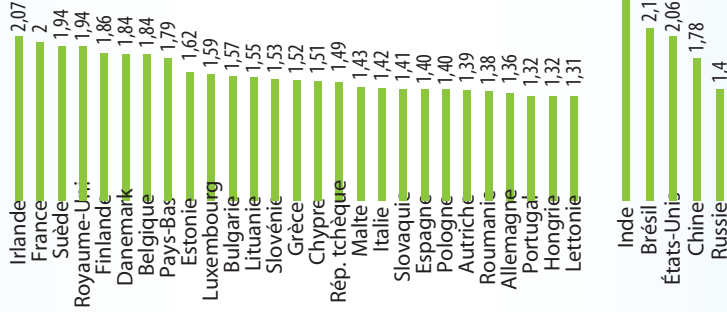
La population des États de l'Union européenne

La population des États de l'Union européenne



Les dynamiques démographiques des États de l'UE

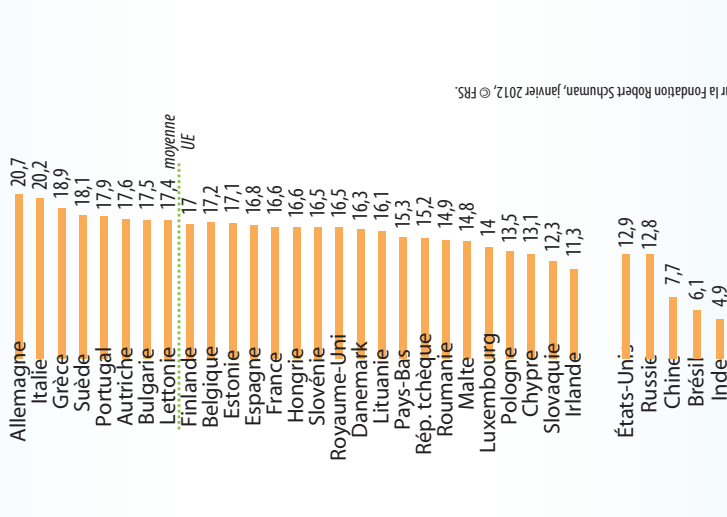
Taux de fertilité en 2009*



Pour assurer le renouvellement des générations, le taux de fertilité doit être supérieur ou égal à 2,1

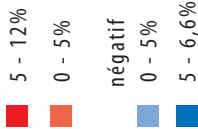
* 2008 pour l'Italie

Part de population âgée de plus de 65 ans en 2010 (%)

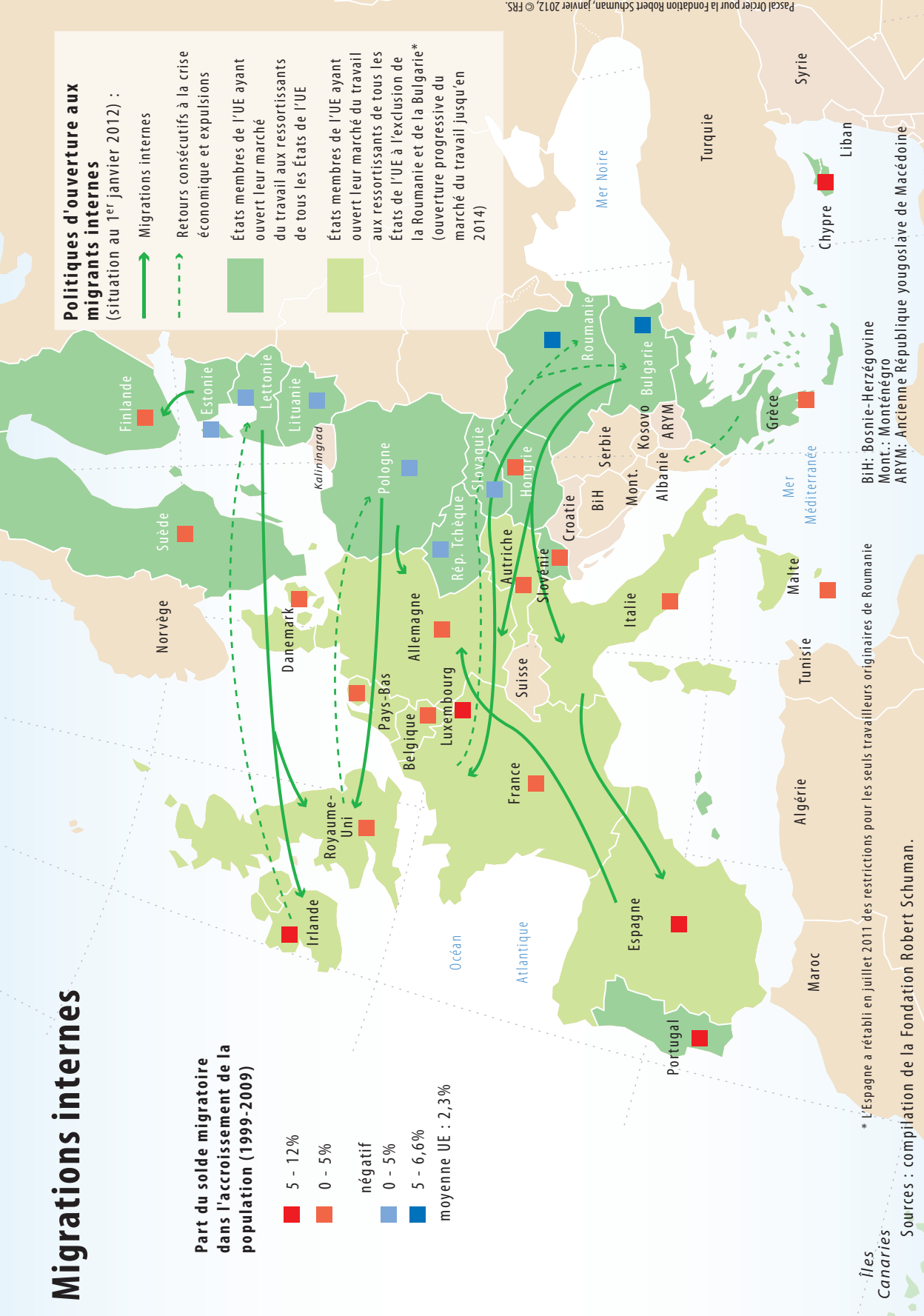


Migrations internes

Part du solde migratoire dans l'accroissement de la population (1999-2009)



Politiques d'ouverture aux migrants internes (situation au 1^{er} janvier 2012) :



* L'Espagne a rétabli en juillet 2011 des restrictions pour les seuls travailleurs originaires de Roumanie
Sources : compilation de la Fondation Robert Schuman.

BIH: Bosnie-Herzégovine
Mont.: Monténégro
ARYM: Ancienne République yougoslave de Macédoine

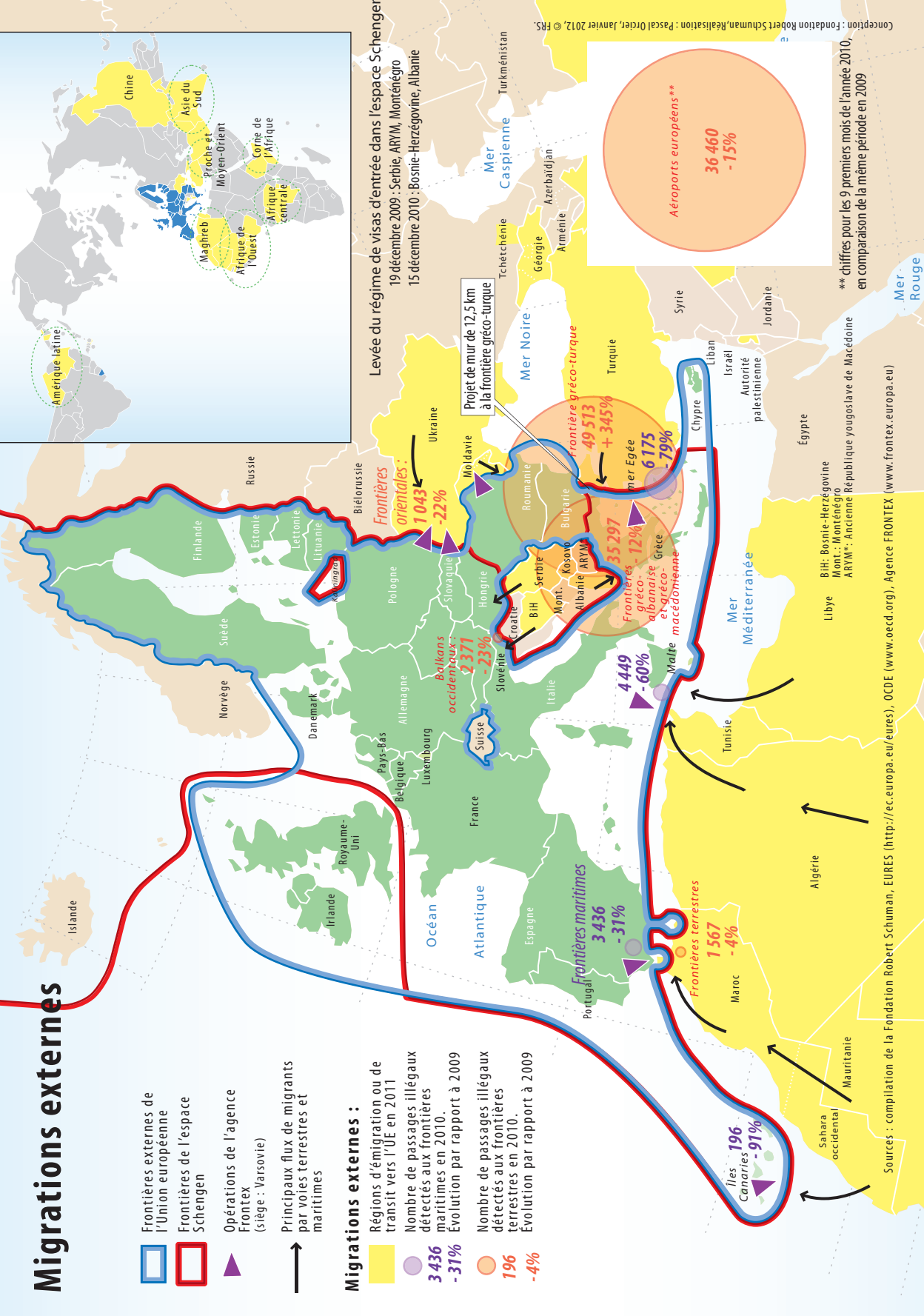
Migrations externes

- Frontières externes de l'Union européenne
- Frontières de l'espace Schengen
- Opérations de l'agence Frontex (siège : Varsovie)

Principaux flux de migrants par voies terrestres et maritimes

Migrations externes :

- Régions d'émigration ou de transit vers l'UE en 2011
- Nombre de passages illégaux détectés aux frontières maritimes en 2010. Evolution par rapport à 2009
- Nombre de passages illégaux détectés aux frontières terrestres en 2010. Evolution par rapport à 2009



L'Union européenne et les demandes d'asile

Nombre de demandes d'asile en 2010

Total UE : 243 016

30 000

10 000

5 000

1 000

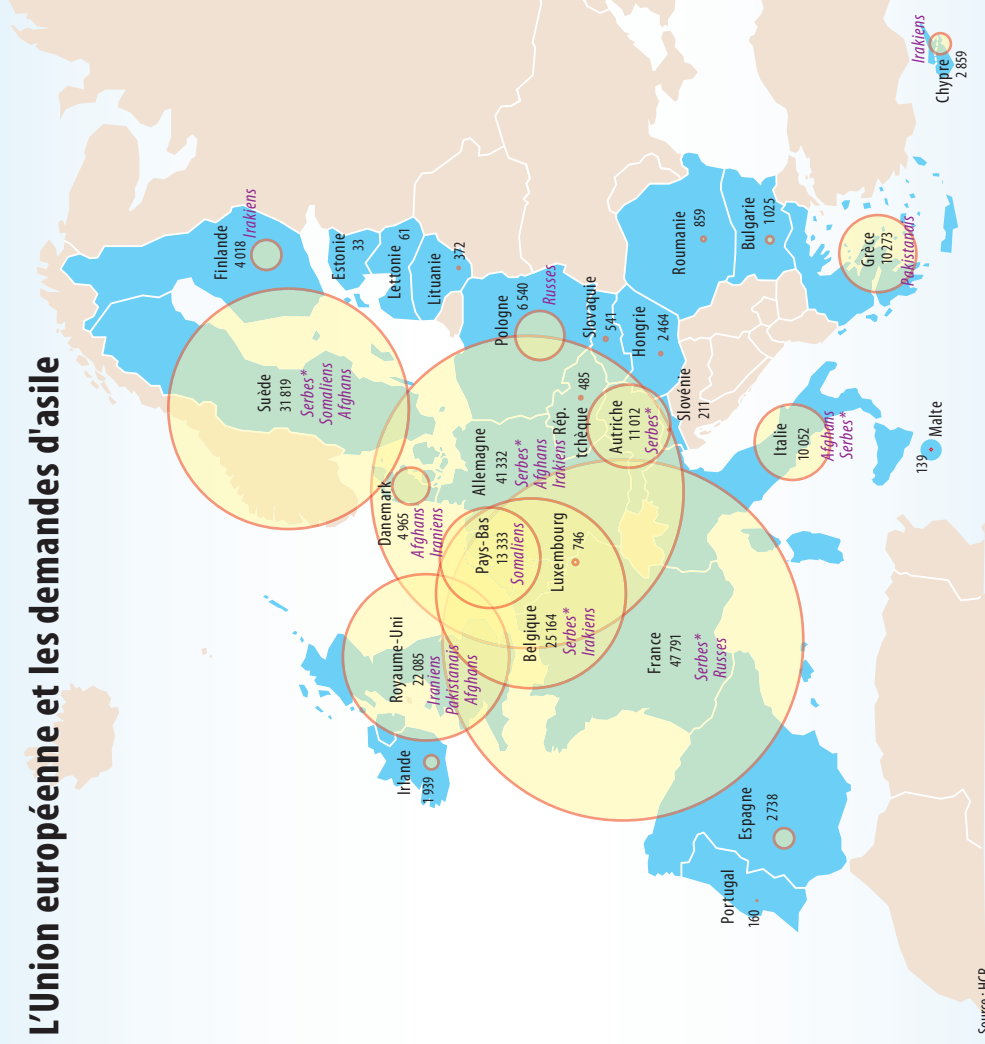
Principales nationalités
représentées dans le pays

Afghans

Principales nationalités
représentées dans le pays

Afghans

*L'appellation "serbes" retenue par le HCR pourrait recouvrir des "Yougoslaves", soit des ressortissants issus de l'ensemble des pays de l'ex-Yougoslavie, ne bénéficiant pas encore des documents d'identité correspondant à leur nouvelle citoyenneté.



Source : HCR

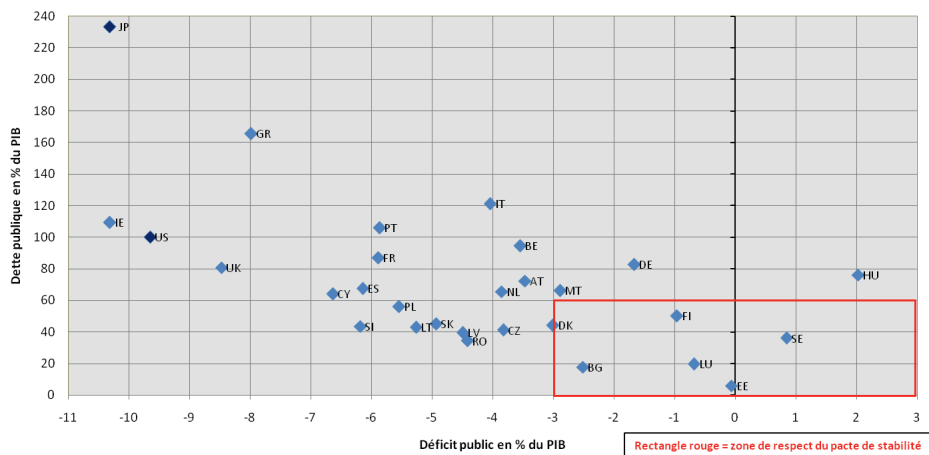
2. L'Union européenne face à la crise, à la croisée des chemins

2.1. De la crise financière à la crise des finances publiques

La crise économique de 2008-2009 est née du marché des *subprimes*, ces prêts accordés aux ménages américains pour des investissements immobiliers. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis entre 2004 et 2007, impulsée par la Banque centrale américaine (*Federal Reserve*) a rendu insolvable une grande partie des ménages et déprécié la valeur de ces *subprimes*. La plupart des banques détenant ces actifs ont enregistré d'importantes pertes, qu'une panique bancaire a amplifiées. La faillite de la banque d'investissement *Lehman Brothers* le 15 septembre 2008 a aggravé la crise.

Les banques ne pouvant plus prêter aux entreprises, celles-ci ont été contraintes de ralentir leur activité d'une façon jamais vue depuis la crise de 1929. La crise bancaire est ainsi devenue une crise économique.

2.1.1. Déficits et dettes publics des États membres, critères de Maastricht, et comparaisons internationales (2011)



Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Si 2008 aura été l'année des *subprimes*, 2011 fut celle des dettes publiques. En 2009, les gouvernements ont fait le choix de réduire la crise économique en s'endettant, par des plans de relance et le jeu des stabilisateurs automatiques (hausse des dépenses sociales, baisse des recettes fiscales). Entre 2007 et 2011, la dette publique nette de la zone euro a augmenté de 32 %². Elle devrait se stabiliser autour de 70,5 % du PIB en 2013, soit bien au-delà des critères de Maastricht (60 %).

Individuellement, la situation est beaucoup plus inquiétante : la dette brute de la Grèce atteint 165 % du PIB, 109 % en Irlande, 86 % en France et 80 % au Royaume-Uni. La charge de la dette, c'est-à-dire les intérêts dues aux créanciers, s'est élevée en conséquence : le gouvernement français prévoit de payer 48,8 milliards € d'intérêt en 2012³, ce qui en fait le 2^e poste de dépense, juste derrière l'Éducation nationale (60 milliards €).

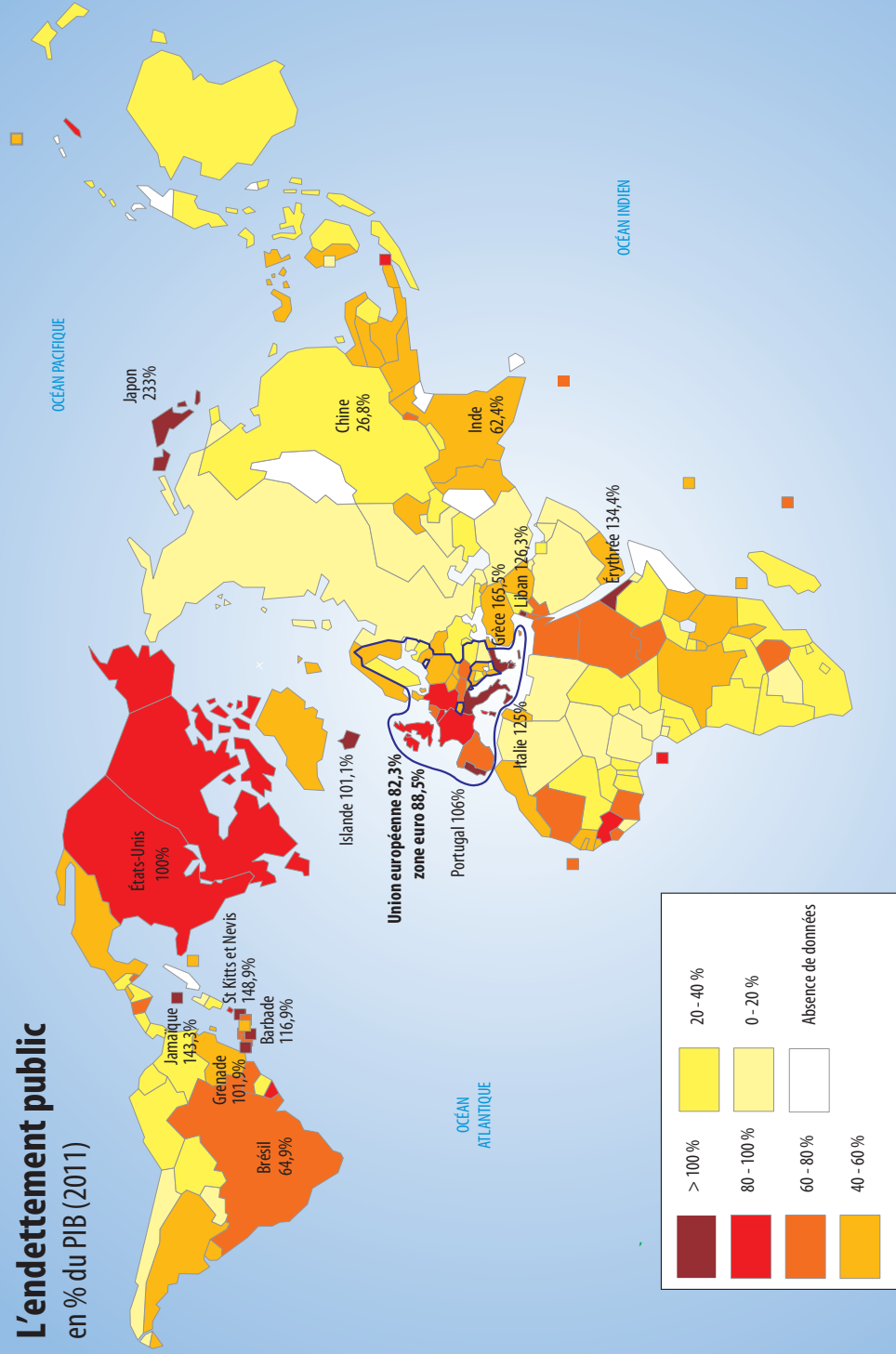
2. Source : FMI

3. Source : Agence France Trésor, à propos du projet de loi de finances 2012

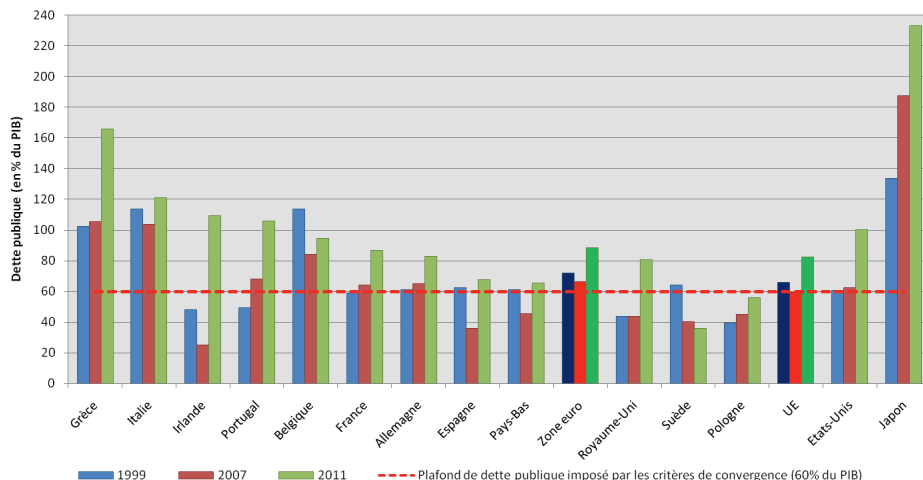
Le risque est que la dynamique de la croissance et des recettes fiscales ne parvienne plus à couvrir la charge de la dette : la dette publique entre alors dans une spirale négative, comme en Grèce. Certains pays, considérés comme sûrs, bénéficient de la confiance des investisseurs et du phénomène de « course à la qualité » : en période d'incertitude, la demande pour les actifs solides est forte et fait baisser les taux d'intérêt. Ainsi, les taux allemands ou français restent-ils bas.

A contrario, les pays plus fragiles sont l'objet d'une défiance exagérée qui fait monter les taux et les entraîne dans le cercle vicieux de l'endettement. L'Italie et l'Espagne auraient pu être victimes d'une telle crise de confiance à l'été 2011 si la BCE n'avait décidé de racheter une partie de leurs dettes pour soulager les tensions.

L'endettement public en % du PIB (2011)



2.1.2. Évolution de la dette publique (1999, 2007 et 2011)



Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La situation diverge donc au sein de la zone euro : les obligations allemandes considérées comme les plus sûres voient leurs taux diminuer vers 2 %, soit un rendement réel négatif, tandis que les obligations grecques avoisinent 16 %. Les taux portugais et irlandais restent élevés mais tendent à diminuer grâce aux efforts budgétaires consentis par chacun de ces pays. Le plus inquiétant reste les pays les plus importants, comme la France et l'Italie, dont le *spread* de taux avec l'Allemagne ne cesse d'augmenter, traduisant la divergence des trajectoires économiques de ces pays et faisant peser le risque d'une aggravation de la crise de la zone euro.

Dans tous les cas, les déficits publics restent importants et les gouvernements sont obligés de mener des politiques de rigueur pour les réduire : hausse des impôts ou réduction des dépenses publiques, selon les sensibilités politiques au pouvoir.

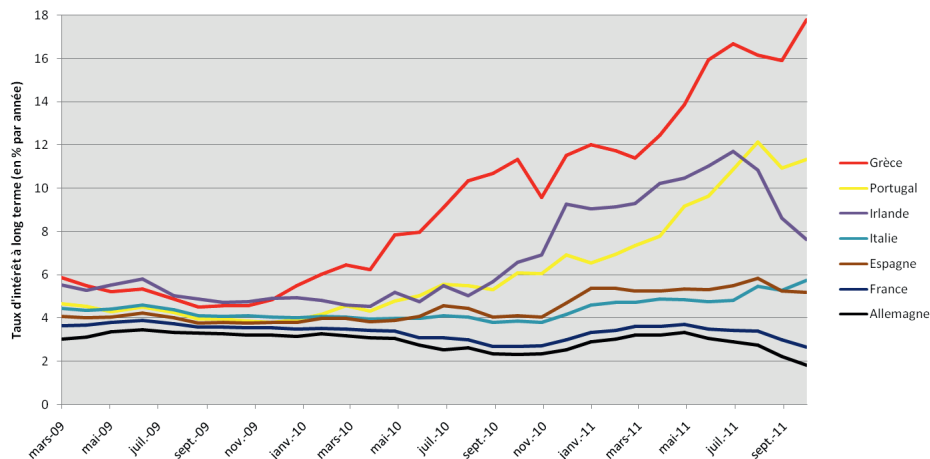
L'absence de dette fédérale ou communautaire place les États européens dans une position de faiblesse par rapport aux marchés. Ces derniers ont en effet la possibilité de spéculer contre l'une ou l'autre des dettes publiques, ce qui amplifie les mouvements de défiance/course à la qualité. La création du Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF) permet de réduire ces mouvements en garantissant les dettes publiques.

Bien que sa mise en place soit plus lente que les réactions des marchés, pour des raisons politiques, le FESF, aidé par la BCE, a permis de stabiliser la situation dans la zone euro en attendant qu'une solution plus globale soit trouvée.

La dette publique grecque a atteint des niveaux insoutenables et une partie ne pourra vraisemblablement pas être remboursée. Les principaux créanciers, que sont les banques allemandes et françaises, doivent donc s'attendre à une forte décote de leurs prêts. Pour encaisser ces pertes sans fragiliser un système bancaire européen encore convalescent de la crise des subprimes, les banques devront se recapitaliser, soit directement sur les marchés, soit en étant soutenu par les États ou le FESF.

Ainsi, d'une crise simplement financière est née une crise des dettes publiques dont les enjeux sont d'abord politiques : comment construire les outils communautaires pour aider un pays dont la chute signifierait celle de tous les autres ? Comment bâtir une solidarité européenne ?

2.1.3. Divergence des taux d'intérêt à dix ans (2009-2011)



Source : OCDE

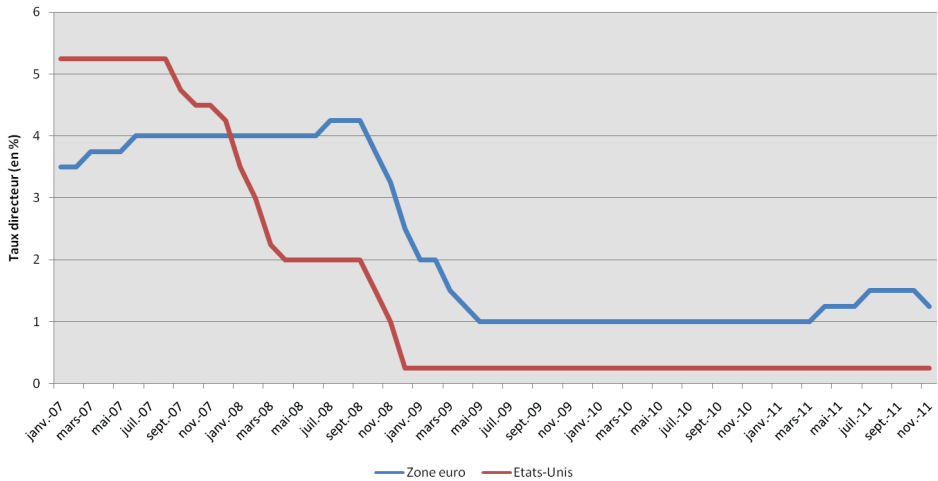
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Les taux d'intérêt auxquels empruntent les gouvernements sont une mesure de la confiance que leur accordent les investisseurs. Les gouvernements émettent des dettes sur les marchés à des maturités différentes pour répondre à leurs besoins de trésorerie et de financement de leurs dépenses. Plus le risque d'un défaut d'un gouvernement sera important, ou perçu comme tel par les investisseurs, plus ceux-ci demanderont des taux importants et achèteront des assurances comme les *Credit Default Swaps* (CDS).

La création de la zone euro avait permis une convergence des taux d'intérêt, ce qui avait été particulièrement confortable pour des pays comme la Grèce ou l'Italie qui avaient des difficultés à emprunter. Les investisseurs percevaient la zone euro comme un ensemble uni et cohérent d'États, partageant par conséquent un risque commun.

La crise des finances publiques a montré qu'il n'en était rien, et que chaque pays avait ses propres difficultés, mais n'était plus capable d'utiliser des outils de politique monétaire de dernier recours (dévaluation, monétisation de la dette) pour en limiter les conséquences. Dès fin 2009, la zone euro n'était plus considérée comme une seule entité monétaire par les marchés, et les taux ont commencé à diverger.

Les pays les plus fragilisés par la crise, comme la Grèce, ont vu leurs taux longs atteindre plus de 17 % – les taux à 2 ans atteignant même 50 % en septembre 2011 ! Un indicateur de plus en plus suivi est le *spread*, c'est-à-dire l'écart entre les taux, notamment français et allemand. Ils atteignent les plus hauts niveaux jamais atteints, et les actions communautaires comme la création du FESF ou l'intervention de la BCE sur les marchés n'ont pas inversé la tendance.

2.1.4. Évolution du taux directeur de la BCE et de la Fed (2007-2011)

Source : BCE, US Federal Reserve

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La BCE a joué un rôle crucial tout au long de la crise, palliant très souvent l'incapacité des gouvernements à réagir aussi vite que les marchés. Dans un premier temps, la BCE a choisi, comme ses homologues américaine et britannique, de soutenir le système bancaire en abaissant ses taux directeurs et en fournissant des liquidités directement aux institutions financières. La panique sur le marché interbancaire en 2008 rendait en effet impossible tout fonctionnement normal du système bancaire et le risque était que tout le système du crédit ne s'arrête, stoppant du même coup l'économie dans son ensemble⁴.

L'intervention rapide des banques centrales a permis de limiter la récession. Naturellement, la base monétaire a augmenté d'une façon spectaculaire. Paradoxalement, ni l'inflation ni la masse monétaire M2⁵ n'ont réellement augmenté en conséquence. Comme au Japon dans les années 1990, les économies occidentales sont entrées dans une « trappe à liquidité⁶ » : les ménages et les entreprises préfèrent détenir du *cash* pour se prémunir de l'avenir, plutôt que d'investir dans des actifs dont le rendement est incertain. Autrement dit, tout l'argent émis par les banques centrales restent dans les poches des citoyens, au lieu de faire tourner l'économie. Cette situation est d'autant plus étonnante que les taux sont historiquement bas : les taux d'intérêt réels des obligations américaines ont même été négatifs fin 2010 !

Les banques centrales ont dû s'engager dans des politiques non-conventionnelles pour répondre à des situations exceptionnelles, comme la possibilité donnée aux banques d'un accès illimité aux liquidités pour un large éventail de collatéraux en 2008-2009⁷, puis le rachat de certaines dettes publiques en 2010-2011. Ces politiques, bien que temporaires, positionnent les banques centrales comme « prêteurs en dernier ressort » et leur confèrent un rôle accru dans la supervision des marchés financiers, ce que traduit la création de nouvelles autorités européennes de régulation des marchés et des banques et d'un comité européen du risque systémique.

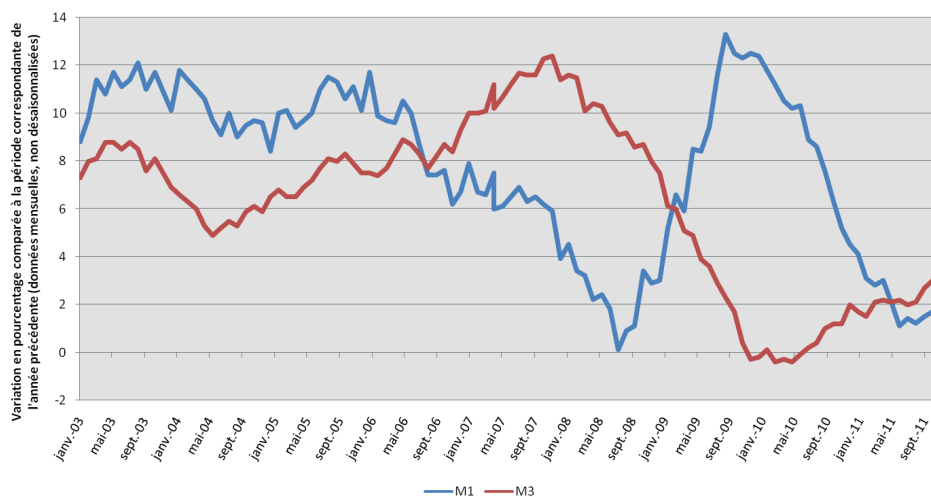
4. J. Stark, *The global financial crisis and the role of central banking*, Speech at Institute of Regulation & Risk, North Asia, Hong Kong, 12 avril 2011.

5. M2 représente l'ensemble de la monnaie en circulation (billets, comptes courants, prêts à court terme).

6. P. Krugman, *Yes, We're in a liquidity trap*, Blog The conscience of a liberal, 16 mars 2011.

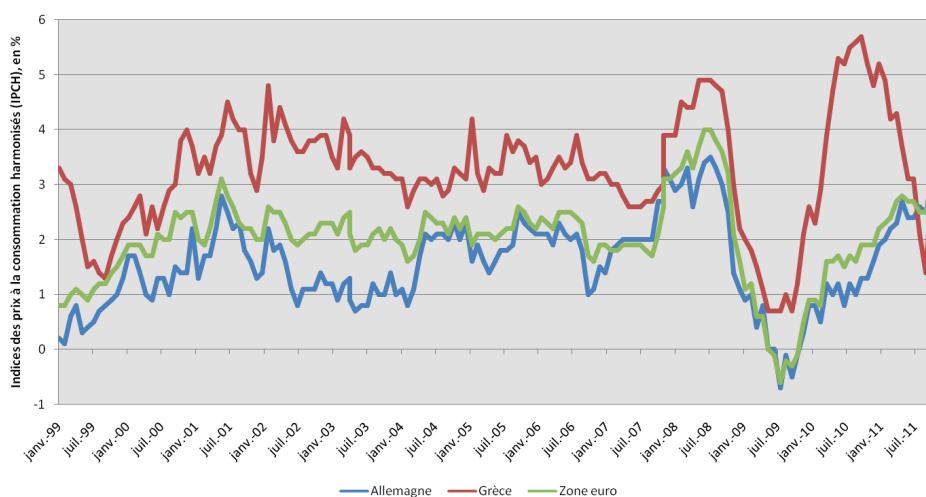
7. Les collatéraux sont les actifs financiers que les banques peuvent présenter en « garantie » en échange de liquidités fournies par la Banque centrale.

2.1.5. Évolution de la masse monétaire dans la zone euro (2003-2011) et taux d'inflation dans la zone euro (1999-2011)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS



Source : BCE

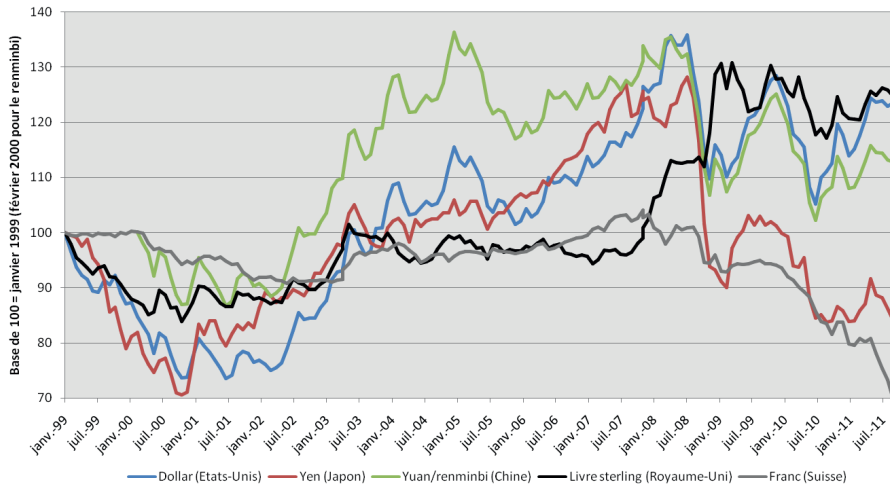
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Les masses monétaires M1, M2 et M3 représentent l'ensemble des moyens de paiement, qu'il s'agisse de pièces, de comptes courants ou de prêts à très court terme. La crise des *subprimes* a conduit les banques à resserrer leurs crédits aux entreprises : cela s'est traduit par un ralentissement très fort de la croissance des masses monétaires. La BCE, comme les autres banques centrales, a réagi en intervenant sur les marchés interbancaires et en prêtant largement aux institutions financières afin de maintenir une liquidité minimale dans la zone euro.

On observe à nouveau un ralentissement très fort de la croissance monétaire depuis janvier 2010, avec fin 2011 des niveaux équivalents à ceux de 2008, au plus fort de la crise bancaire. Deux facteurs aggravent ce phénomène : l'adoption des normes de Bâle 3 qui demandent aux banques des niveaux de fonds propres plus élevés et les incertitudes sur les finances publiques européennes qui, tous les deux, conduisent les banques à resserrer leurs conditions de crédit. Dans le même temps, la BCE rachète des dettes publiques.

L'inflation reste donc limitée, mais les désordres monétaires, conséquences de tous ces phénomènes, devraient commencer à faire sentir leurs effets en 2012 : inflation plus élevée ? Formation de nouvelles bulles financières ? Maintien dans une trappe à liquidité ?

2.1.6. Cours de l'euro face aux principales monnaies (1999-2011)



Source : BCE

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Depuis sa création, l'euro a vu son cours particulièrement chahuté : la parité avec le yen a varié de plus de 50 % sur la période. Plus que le fait d'avoir un euro faible ou fort, cette incertitude est pénalisante pour les industriels qui hésitent à investir faute de pouvoir anticiper leurs revenus futurs⁸.

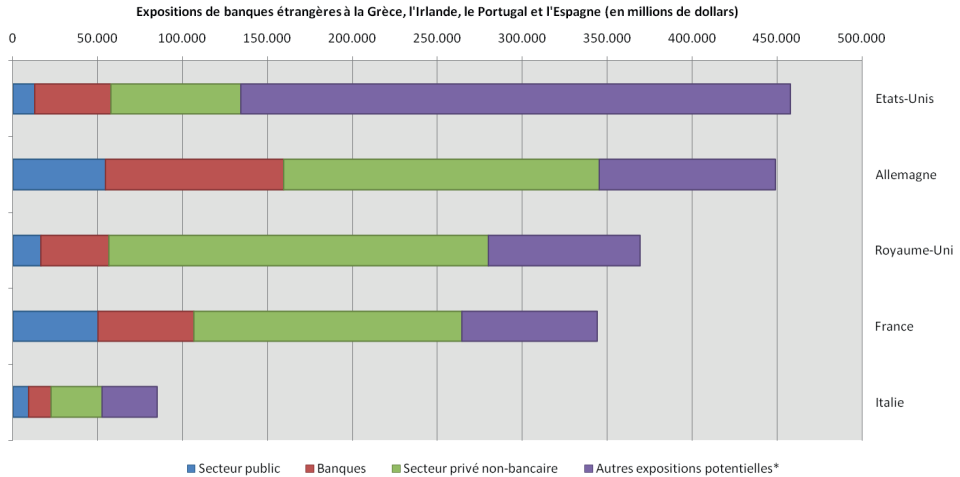
Malgré un début hésitant, l'euro s'est rapidement imposé comme une monnaie de niveau international, considérée comme une valeur sûre⁹. Confiant dans l'euro, les banques centrales ont choisi cette monnaie pour diversifier leurs réserves. La politique rigoureuse menée par la BCE a fortement contribué à crédibiliser la nouvelle monnaie et son cours est rapidement remonté.

Cette hausse s'est accentuée avec l'intensification de la crise aux États-Unis, mais a cédé brutalement lors de la faillite de la banque Lehman Brothers. On constate une hiérarchisation des monnaies : le franc suisse, considéré comme l'une des monnaies les plus sûres du monde, a vu son cours s'envoler. Les investisseurs cherchent des actifs dans lesquels ils puissent avoir confiance : ni les obligations d'État, ni les actifs d'entreprises n'offrent plus cette qualité aujourd'hui, et ils doivent se rabattre sur les matières premières ou les monnaies dites fortes, comme le franc suisse ou le yen.

L'euro apparaît donc comme une monnaie intermédiaire, moins forte que le yen, mais plus que le dollar. Cela pourrait paraître paradoxal, compte tenu de la crise qui ébranle la zone euro. Mais, contrairement aux États-Unis, les déficits publics et commerciaux restent limités et la BCE mène une politique conservatrice. Vue de l'extérieur, la zone euro reste donc équilibrée et solide. Son économie retrouve globalement son dynamisme. Elle est donc dans une situation intermédiaire.

8. M. Didier, A. Bénassy-Quéré, G. Brandsbourg et A. Henriot, *Politique de change de l'euro*, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, 20 décembre 2008.

9. F. Lirzin, « Quelle "diplomatie" pour l'euro ? », *Questions d'Europe* n° 92, policy paper de la Fondation Robert Schuman, 10 mars 2008.

2.1.7. Expositions croisées des systèmes bancaires (2e trimestre 2011)

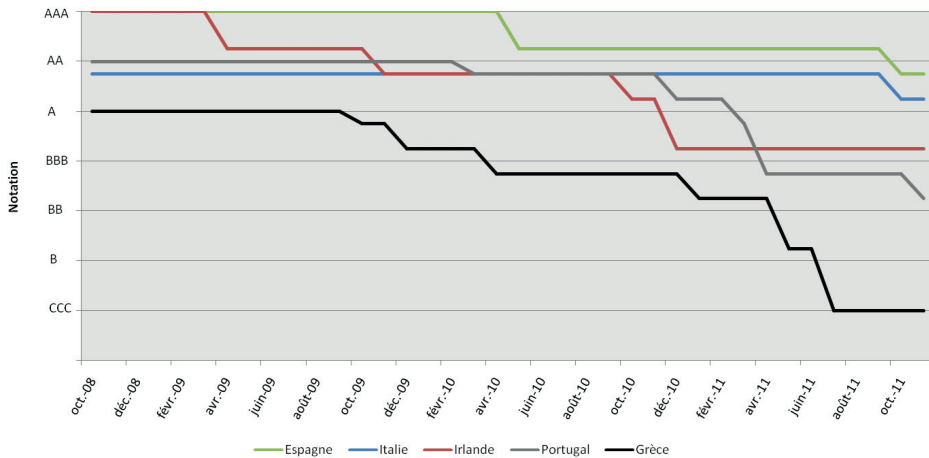
*Autres expositions potentielles incluent, par exemple, des produits dérivés et des garanties.

Source : BRI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La crise des finances publiques de la Grèce, de l'Espagne, de l'Irlande ou du Portugal a aussi des conséquences pour les banques des autres pays qui sont aussi victimes de cette situation. La création d'une zone monétaire et la monnaie commune ont incité les institutions bancaires à investir dans ces pays et, en particulier, à acheter une partie de leur dette. Ainsi, les banques allemandes détiennent 14 milliards € de dette publique grecque ; les banques françaises 32,6 de la dette espagnole. Au total, ce sont 207 milliards € que les banques non domestiques risquent de perdre si les pays périphériques de la zone euro venaient à faire défaut.

2.1.8. La baisse continue des notations pour les États en crise depuis 2008



Source : FitchRatings

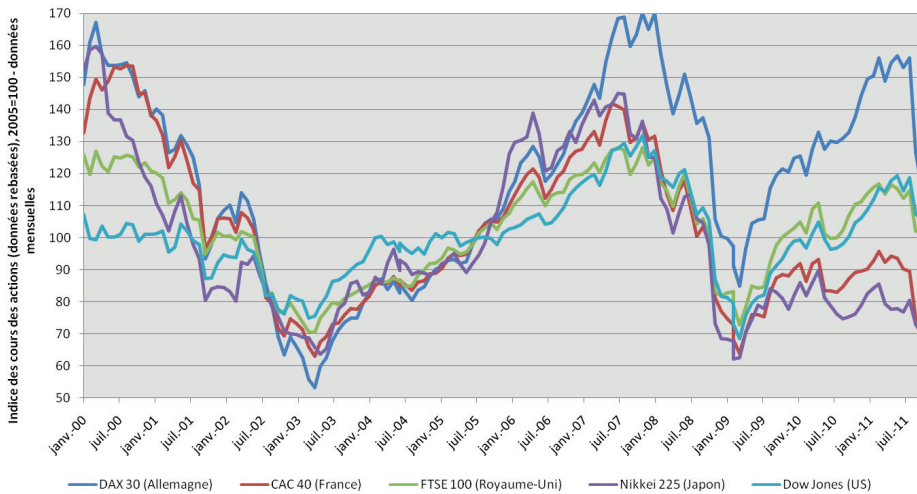
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Bien qu'anciennes, les agences de notation du crédit ont acquis au cours de la précédente décennie une place centrale et particulière dans le monde financier, et une influence importante sur les politiques économiques des États. Le développement des marchés financiers a rendu nécessaire l'évaluation de la qualité des produits financiers par des agences indépendantes et la régulation financière actuelle a été construite sur les notations des agences.

Avec la dégradation des finances publiques, les investisseurs sont de plus en plus vigilants sur la qualité des dettes publiques. Au fur et à mesure de la baisse de la notation des États, la confiance des marchés s'est réduite et les taux d'intérêt ont augmenté. Si, en première approche, les agences de notation ne font que refléter, ou éclairer, l'opinion des marchés, elles jouent en fait un rôle particulier dans le cas des crises auto-réalisatrices : il suffit qu'un pays soit dégradé pour que, mécaniquement, les marchés, agissant par mimétisme et par prudence, se méfient de ce pays plus que de raison.

2.2. Situation financière, économique et sociale de l'UE en crise

2.2.1. Évolution des marchés boursiers (2000–2011)



Source : Eurostat

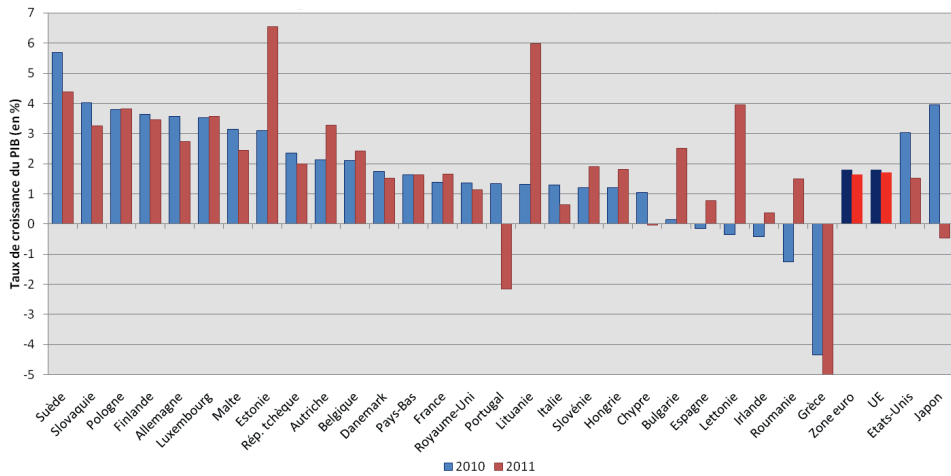
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Les indices boursiers sont le reflet de la confiance des marchés dans l'avenir des entreprises. Alors que la décennie 1990 avait été caractérisée par une hausse continue des valeurs boursières, celle de 2000 l'est par une oscillation continue. À chaque crise, « bulle Internet », « crise des subprimes » puis « crise de la zone euro », les cours s'effondrent.

Cette situation est pénalisante pour les entreprises, qui voient la valeur de leurs fonds propres et leur capacité à emprunter remise en cause, et pour les travailleurs dont une partie de l'épargne est investie *via* les fonds de pension sur les marchés d'actions. Loin de n'être qu'un casino, les marchés boursiers sont le lieu où les acteurs économiques trouvent les ressources pour financer leurs projets et construire l'avenir. Une telle volatilité ne peut être que pénalisante pour l'économie. Cette situation est vraie pour la plupart des marchés financiers¹⁰.

10. M.-H. Grouard, S. Lévy, C. Lubochinsky, *La volatilité boursière : des constats empiriques aux difficultés d'interprétation*, Etude de la Banque de France, juin 2003.

2.2.2. Taux de croissance du PIB réel des États membres et comparaisons internationales (2010 et 2011)



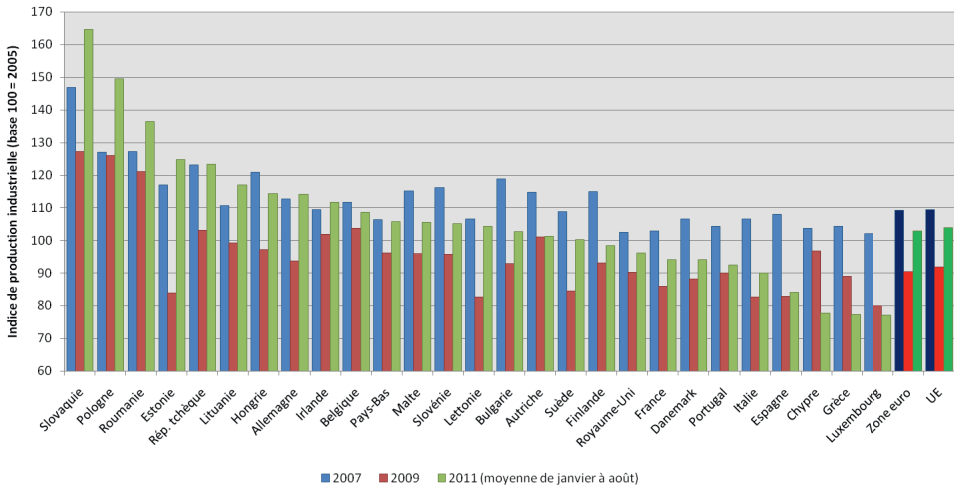
Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La dégradation des secteurs de la construction et de l'industrie s'est répercutée à l'ensemble de l'économie. Le PIB de l'Union européenne a ralenti en 2008, avant de chuter de 4,2 % en 2009 et de se redresser en 2010. Le Japon (- 6,2 %) et les États-Unis (- 3,4 %) ont également été touchés : la moitié du monde est ainsi entrée en récession. L'Union européenne ne devrait retrouver son niveau d'avant-crise qu'en 2012 : trois ans ont été perdus.

À partir de 2010, alors que la croissance est restée soutenue dans les BRICs (+ 9,6 % en Chine, + 8,5 % en Inde, + 5 % au Brésil et + 4,1 % en Russie), elle a été réduite à + 1,6 % dans l'Union européenne. Certains pays comme la Grèce ou le Portugal sont même entrés dans une 2^e récession. La crise n'aura donc pas été qu'un ralentissement passager, elle aura probablement réduit la croissance potentielle de l'Union européenne : les licenciements ont détruit du capital humain, le recul des investissements a réduit le stock de capital des entreprises, la désorganisation du système financier a fragilisé les banques. Les politiques de rigueur menées par les gouvernements européens pour équilibrer leurs comptes publics ont également pénalisé la consommation et la production, c'est-à-dire le PIB. Tout semble indiquer que l'Union européenne comme d'ailleurs le Japon et les États-Unis sont entrés dans une période de « croissance molle » alors que les BRICs achèvent pour certains leur rattrapage technologique, opérant un renversement complet du centre de gravité de l'économie mondiale.

La crise de la zone euro et les difficultés persistantes de l'économie américaine suscitent de très fortes inquiétudes des entreprises et des marchés. L'économie mondiale se situe à un carrefour : soit des solutions sont trouvées rapidement et la croissance repart, portée par un rythme d'innovations important, soit aucune solution n'émerge et la situation empire.

2.2.3. Indice de production industrielle (2007, 2009 et 2011)

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Les secteurs dont les modèles d'affaires reposent sur un fort endettement des ménages (construction, automobile) ont été les plus durement frappés. L'activité industrielle a ralenti dans l'Union européenne : elle a baissé de 20 % entre janvier 2001 et avril 2009. Fin 2011, elle n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise.

Certains pays ont été particulièrement touchés, comme la Lettonie (– 35 %), l'Italie (– 26 %), la Slovénie (– 26 %) ou la Slovaquie (– 26 %). Mais les trajectoires divergent : l'Allemagne dont la production industrielle, après avoir baissé de – 24 %, a dépassé son niveau d'avant-crise de 1,5 %. La situation s'est détériorée en Grèce (– 14,5 % depuis avril 2009), à Chypre (– 14 %), en Espagne (– 0,5 %) et au Portugal (– 0,5 %).

2.2.4. Évolution de l'investissement, de la consommation et de l'épargne (2007 et 2010)

	Epargne		Investissement		Consommation finale des ménages	
	en % du PIB					
	2007	2010	2007	2010	2007	2010
Allemagne	16,84	17,05	18,4	17,5	55,9	57,5
Autriche	16,33	13,45	21,4	20,5	52,9	54,5
Belgique	16,4	16,17	21,7	20,2	51	52,9
Bulgarie	n.d.	n.d.	28,7	23,5	69	61,2
Chypre	6,88	11,55	22,1	18,6	66,6	68,8
Danemark	4,25	7,73*	21,7	16,6	48,4	49
Espagne	10,7	18,05*	30,7	22,9	57,4	57,7
Estonie	-1,76	9,63	35,5	18,8	54,1	52,1
Finlande	7,24	11,28	21,3	18,8	50,4	54,6
France	15,11	15,63	20,9	19,3	56,5	58,2
Grèce	n.d.	n.d.	24	16,6	69,9	74,5
Hongrie	8,43	8,15	21,8	18	55	53,3
Irlande	7,59	13,36	25,5	11,5	47,7	50,8
Italie	14,75	12,06	21,5	19,7	58,6	60,5
Lettonie	-5,75	4,2	34,1	19,5	62,4	63
Lituanie	-4,21	7,94	28,1	16,3	64,3	64,4
Luxembourg	10,87	13,55*	20,7	18,4	32	33,5
Malte	n.d.	n.d.	21,7	16,9	62	61,7
Pays-Bas	13,04	10,91	20	18,2	46,2	45,4
Pologne	8,52	9,91*	21,6	19,9	60,5	61,4
Portugal	6,99	9,82	22,2	19	65,3	66,7
Rép. tchèque	10,25	10,28	27	24,4	47,7	50,3
Roumanie	n.d.	n.d.	30,2	22,7	66,9	62,5
Royaume-Uni	2,64	6*	17,8	14,9	63,8	64,3
Slovaquie	7,23	11,26	26,2	22,2	56,1	58,3
Slovénie	16,17	15,72	27,8	21,6	52,4	56
Suède	11,58	13,39	19,6	17,8	46,7	48,5
UE	11	12,31	21,2	18,4	57,1	58,3
Source : Eurostat						

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le moteur de la croissance est l'investissement ; mais pour investir, il faut en avoir les moyens et disposer de l'épargne correspondante. L'argent que les ménages ne consacrent pas à leur consommation est donc utilisé par les entreprises pour acheter de nouvelles machines ou par les institutions publiques pour construire de nouvelles infrastructures.

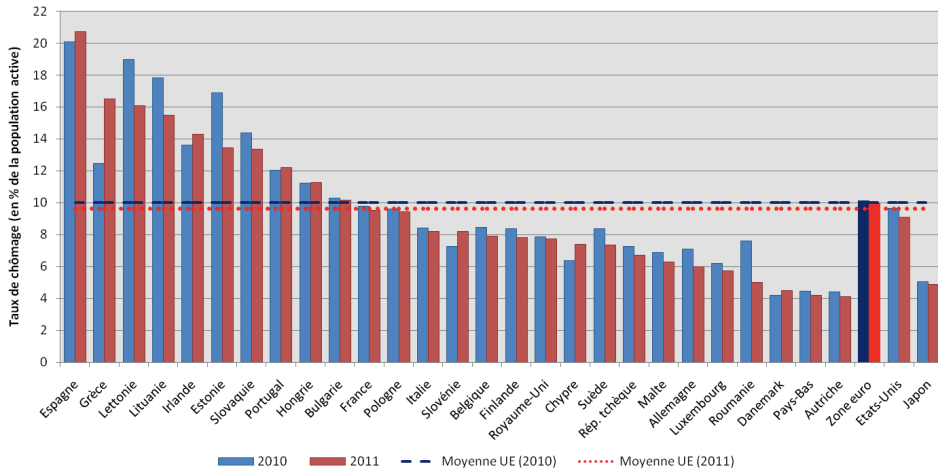
L'Union européenne a un taux d'épargne stable, autour de 12 %, qui augmente légèrement à chaque crise financière – les ménages épargnent davantage pour se couvrir contre les risques futurs. Le comportement des ménages dépend de beaucoup de facteurs, dont les taux d'intérêt qui leur sont proposés (plus ils sont hauts et plus il est intéressant de prêter) ou encore la culture. Ainsi, les pays nordiques épargnent relativement peu (6 % en moyenne au Danemark durant la dernière décennie), tandis que l'Allemagne, la France ou la Belgique épargnent plus (16 % environ). La crise a provoqué des changements impressionnants : le taux d'épargne en Irlande est passé de 4,6 % en 2002 à 13,4 % en 2010, soit un triplement.

Le niveau d'investissement étant à peu près le même dans tous les pays (20 %), cela signifie que les pays européens doivent « importer » de l'épargne. Les États-Unis et le Japon ont des taux d'épargne encore plus faibles qu'en Europe, alors les systèmes financiers doivent faire venir de l'épargne des pays asiatiques, en particulier de la Chine où le taux d'épargne est évalué à plus de 50 %¹¹. Cela implique un déficit courant important, un endettement extérieur croissant et une dépense financière vis-à-vis de l'Asie.

La crise économique a entraîné une diminution de l'investissement, qui est passé de 21,2 % du PIB en 2007 à 18,4 % en 2011. Cette baisse a été particulièrement brutale en Irlande (- 60 % entre 2007 et 2011), en Estonie (- 42 %), en Grèce (- 40 %) ou en Lettonie (- 39 %). Mais, également aux États-Unis (- 20 %). Une carence d'investissement signifie une pénalité pour l'avenir : la croissance potentielle de ces pays va être affectée à la baisse. La France et l'Allemagne n'ont pas été touchées significativement.

11. M. Guonan et W.Yi, *China's high saving rate : myth and reality*, Monetary and Economic Department, BIS Working papers, n° 312, juin 2010.

2.2.5. Taux de chômage dans les États membres et comparaisons internationales (2010 et 2011)



Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le ralentissement économique a conduit les entreprises à réduire leurs effectifs. Elles ont d'abord recouru au chômage partiel, puis se sont séparés des intérimaires et enfin de leurs salariés, ce qui explique le décalage d'environ un an entre le début de la crise économique et la montée du taux de chômage. Celui-ci a augmenté rapidement dans l'ensemble des pays de l'Union européenne entre 2009 et 2008, puis s'est stabilisé autour de 9,5 % de la force de travail.

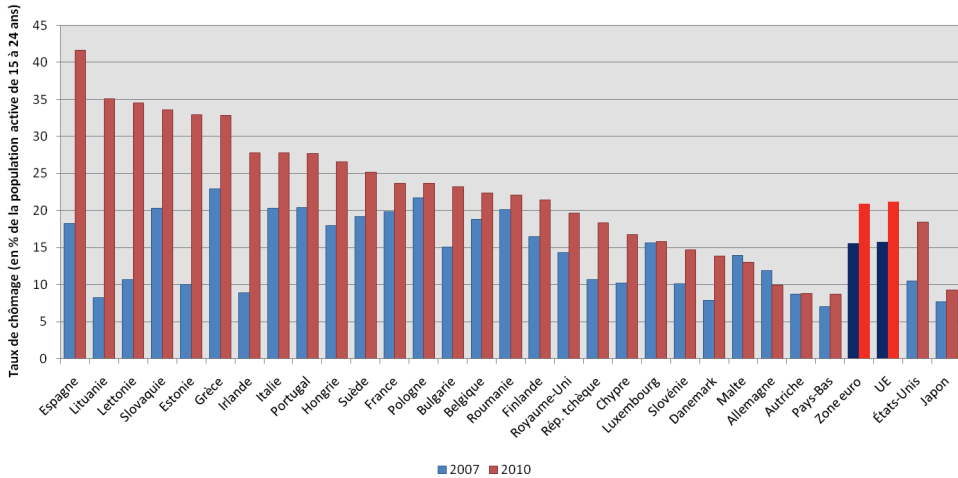
Ce chiffre recouvre des réalités très différentes. Ainsi, le taux de chômage en Allemagne a connu une légère hausse entre 2008 et 2009 (+ 0,1 %), mais il a diminué de 11,2 % en 2005 à 6 % en 2011. La crise n'aura été qu'un bref épisode dans un contexte d'amélioration très nette du marché du travail. La compétitivité de l'économie allemande, tournée vers l'export et capable de rebondir très vite, et les réformes importantes du début des années 2000, expliquent cette tendance. Il en est de même dans la plupart des pays du Nord (Pays-Bas, Danemark), ainsi qu'en Corée du Sud, au Japon ou en Suisse.

La situation continue de se dégrader en Espagne (20,7 % de chômage en 2011), en Grèce (16,5 %), en Irlande (14,3 %), au Portugal (12,2 %), en Hongrie (11,2 %) et en Bulgarie (10,2 %). Les pays baltes ont connu une forte augmentation de chômage, mais leur situation s'améliore.

D'autres pays, comme la France (9,5 %), l'Italie (8,2 %), le Royaume-Uni (7,8 %) ou les États-Unis (9 %) ont vu leur taux de chômage augmenter significativement sans qu'une amélioration ne se fasse encore sentir. Au contraire, des faiblesses économiques fin 2011 laissent présager une augmentation à venir.

Ces divergences au sein de l'espace européen créent évidemment des tensions sociales internes et des tensions entre les États, les mieux portants hésitant à se porter au secours des plus faibles. Les gouvernements sont affaiblis par cette situation et les partis politiques des extrêmes voient leur position s'affirmer.

2.2.6. Taux de chômage des jeunes dans les États membres et comparaisons internationales (2007 et 2011)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

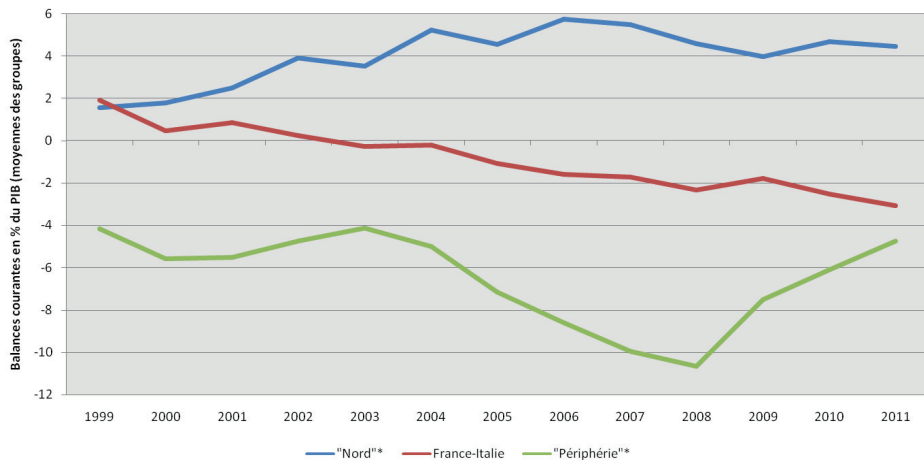
En Europe plus qu'ailleurs, les jeunes (moins de 25 ans) ont du mal à s'insérer dans le marché du travail. Souvent, les employeurs hésitent à recruter en contrat à durée indéterminée et à un salaire conséquent une personne jeune dans lequel ils n'ont pas encore entièrement confiance. Déjà très élevé en Europe pour des raisons structurelles, le chômage des jeunes a atteint des niveaux record avec la crise économique. La jeune génération a été la première sacrifiée : les intérimaires et les salariés les moins anciens sont les plus faciles à licencier. Dans un deuxième temps, les seniors ont également été touchés : moins productifs, plutôt chers, les entreprises ont préféré s'en séparer et, contrairement aux jeunes, la reprise économique ne s'est pas traduite par une reprise des embauches. Les salariés plus âgés ont du mal à retrouver un travail et entrent dans des périodes de chômage de longue durée, avant de pouvoir toucher leur retraite.

Le chômage des jeunes est particulièrement élevé dans les pays méditerranéens, où la crise économique et les politiques d'austérité ont diminué les offres d'emplois et durci les conditions du marché du travail : 41,6 % en Espagne, 32,8 % en Grèce, 27,8 % en Italie et au Portugal. Les pays baltes sont également dans une situation difficile. Il n'y a guère qu'en Autriche, aux Pays-Bas et en Allemagne que les jeunes trouvent facilement du travail.

Cette situation très difficile, aggravée par le sentiment des jeunes d'être « sacrifiés », est à l'origine des mouvements de grève générale ou des « indignés », mais ne se traduit pas pour le moment par une inflexion des politiques nationales ou européennes. Le sentiment de frustration qui peut en découler conduit certains à émigrer pour tenter leur chance dans d'autres pays européens ou ailleurs.

2.3. Vers une meilleure coordination des politiques macroéconomiques

2.3.1. Balances courantes des États membres de la zone euro (1999-2011)



* Le « Nord » inclut l'Allemagne, l'Autriche, la Finlande et les Pays-Bas ; la « périphérie » inclut l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal.

Source : FMI

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

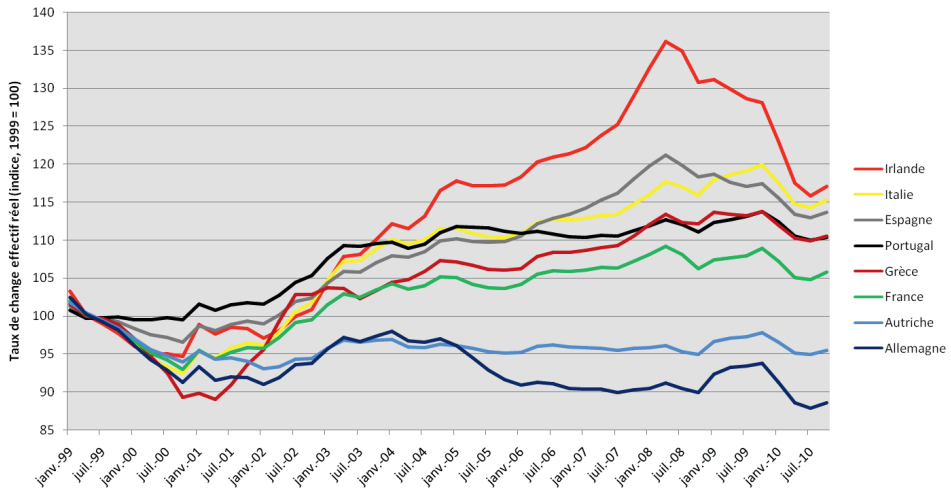
Les balances courantes montrent les flux financiers qui relient les pays entre eux. Elles sont le solde des flux monétaires résultants des échanges de biens et de services, des revenus et des transferts courants. À partir de 2001, on observe une forte divergence des balances courantes : d'un côté, l'Allemagne, et les Pays-Bas, par une politique de réduction de leurs coûts et de soutien aux industries exportatrices, deviennent des pays exportateurs, avec une balance commerciale fortement positive. De l'autre, des pays comme l'Italie, l'Espagne ou le Portugal fondent leur croissance sur des activités non-exportatrices (services, construction) et voient leur balance commerciale s'effondrer.

Un flux financier important se crée au sein même de la zone euro entre les pays du Nord, excédentaires, et ceux du Sud, déficitaires. Cette situation n'est pas tenable car les uns devront bien rembourser aux autres, et les flux seront contraints de s'inverser un jour. Aucun déséquilibre des balances courantes n'est tenable au sein d'une union monétaire où la dévaluation n'est pas possible.

Cette faiblesse structurelle de la zone euro – que les marchés craignent – est à l'origine de la crise de la zone euro. La solution, à long terme, ne pourra passer que par un rééquilibrage : relance des industries exportatrices et réduction des activités domestiques dans les pays déficitaires (cf. la politique d'austérité qu'ils sont contraints de mener) mais aussi, symétriquement, réduction des exportations en Allemagne et aux Pays-Bas. Or, ces deux derniers pays n'acceptent pas de brider leur économie, au risque d'une hausse du chômage, pour contribuer au rééquilibrage, préférant demander un double effort aux autres pays, ce qui ne va pas sans créer des tensions politiques croissantes au sein de l'Union européenne.

La crise, en touchant principalement le secteur de la construction, a, paradoxalement, contribué à résorber les déficits courants dans la plupart des pays du Sud, sauf deux, dont la situation s'est aggravée en 2011 : la France et l'Italie.

2.3.2. Divergence des taux de change effectif réels (1999-2010)



Source : Eurostat

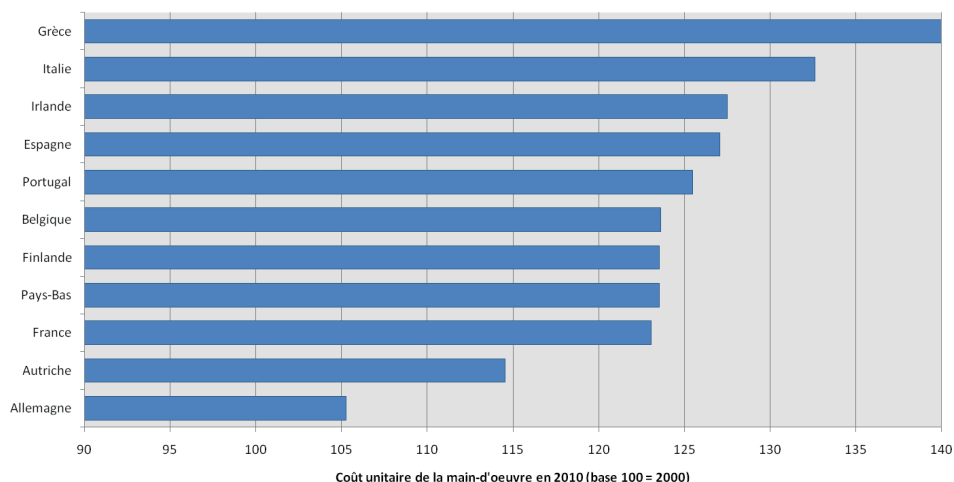
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le taux de change effectif réel, somme pondérée des taux de change avec les différents partenaires commerciaux, mesure la compétitivité des pays. Une hausse du taux réel correspond à une dégradation de la compétitivité-prix.

À la création de l'euro, son cours a diminué de 15 % environ face aux principales monnaies, puis il a connu une forte hausse, son cours atteignant en 2009 23 % de plus que celui de 1999, avant de baisser à nouveau suite aux incertitudes qui pèsent sur la zone euro.

L'Allemagne a mené une politique déflationniste (baisse des salaires) qui lui a permis d'avoir un taux de change effectif réel inférieur de 25 % à celui de la zone euro dans son ensemble : même si l'euro a un cours élevé, l'Allemagne reste compétitive au niveau de ses prix et peut plus facilement exporter vers le reste du monde. Ce n'est pas le cas de la Belgique, du Portugal ou de l'Italie qui sont pénalisés par un taux élevé, ont du mal à exporter et connaissent des déficits commerciaux importants.

2.3.3. Coût unitaire de la main-d'œuvre (2000-2010)



Source : BCE

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

En moins de dix ans, les coûts de la main-d'œuvre en Europe ont suivi des trajectoires différentes selon les pays : alors que l'Italie ou la Grèce ont connu une forte augmentation, plus de 30 %, l'Allemagne a contenu la hausse en dessous de 6 %. S'il est naturel que les pays en rattrapage connaissent une augmentation rapide des coûts de la main-d'œuvre due à la hausse de la productivité, certains comme la Grèce ou l'Espagne n'ont pas su maîtrisé la hausse salariale, ce qui conduit leurs industries à être peu compétitives sur les coûts.

A contrario, dès 2003, le Chancelier allemand Gerhard Schröder lançait l'Agenda 2010, une série de réformes sociales visant à réformer le marché du travail. Ainsi, les industries allemandes ont su conserver sur le territoire allemand certaines activités de production à haute valeur ajoutée, et déployant dans les pays d'Europe centrale et du reste du monde les autres activités.

Dans le même temps, la France concentrait son industrie sur des activités de moyenne gamme et délocalisait les activités les plus sophistiquées, entrant en concurrence directe avec les pays d'Asie, sans avoir l'atout des bas salaires.

Alors que l'Allemagne maintenait la part de l'industrie dans son pays, la France voyait la sienne s'effondrer, la sortie de la crise économique passera nécessairement par un rééquilibrage européen des politiques industrielles et un réalignement des coûts de la main-d'œuvre, correspondant aux types d'industries de chaque pays.

2.3.4. Fiscalité de l'UE (2009)

	Taux d'imposition implicite sur la consommation	Taux d'imposition implicite du travail	Taux d'imposition implicite du capital
Allemagne	19,8	38,8	22,1
Autriche	21,7	40,3	27
Belgique	20,9	41,5	30,9
Bulgarie	21,4	25,5	20,7*
Chypre	17,9	26,1	n.d.
Danemark	31,5	35	43,8
Espagne	12,3	31,8	27,2
Estonie	27,6	35	14
Finlande	25,7	40,4	29,9
France	18,5	41,1	35,6
Grèce	14	29,7	17,5**
Hongrie	28,2	41	18,8
Irlande	21,6	25,5	14,9
Italie	16,3	42,6	39,1
Lettonie	16,9	28,7	10,3
Lituanie	16,5	33,1	10,9
Luxembourg	27,3	31,7	n.d.
Malte	19,5	20,2	n.d.
Pays-Bas	26,2	35,5	15,4
Pologne	19	30,7	20,5
Portugal	16,2	23,1	33,8
Rép. tchèque	21,6	36,4	19,3
Roumanie	16,9	24,3	n.d.
Royaume-Uni	16,8	25,1	38,9
Slovaquie	17,3	31,2	17,1
Slovénie	24,2	34,9	21
Suède	27,6	39,4	33,5
UE	18,9	36	n.d.
Zone euro	18,5	38,2	28,6
* 2007; ** 2005			
Source : Eurostat			

La fiscalité joue un rôle essentiel dans le fonctionnement des démocraties et le dynamisme de l'économie. D'un côté, elle permet de financer les dépenses publiques, notamment de santé ou d'éducation ; de l'autre, il faut veiller à ce qu'elle ne pénalise pas la consommation ou les entreprises. Elle doit donc trouver le juste milieu entre justice sociale et efficacité économique.

Les États européens, comme les autres pays, font peser la fiscalité sur les différentes parties de la société : la consommation est taxée à hauteur de 20 % en moyenne, le travail 36 %, le capital 30 %.

Cependant, certains pays ont adopté des stratégies fiscales particulières : l'Irlande taxait peu le capital (14,9 % en 2009) et le travail (25,5 %) et reportait le poids sur la consommation (25 % en 2007). Cela lui a permis de devenir une terre d'accueil pour les entreprises étrangères souhaitant s'implanter en Europe. Mais, ces différences créent une forme de concurrence fiscale : certains craignent que l'adoption de taux d'imposition très bas pour attirer les entreprises, au détriment des prestations sociales, ne conduisent à terme à une dégradation des prestations publiques.

Une fiscalité non équilibrée peut être désastreuse en cas de crise : la baisse des rentrées fiscales en Irlande a entraîné une explosion de la dette publique. Un mouvement s'est donc esquissé en Europe pour harmoniser les fiscalités nationales, éviter une concurrence pénalisante et réduire les risques d'effondrement des recettes fiscales.

3. La relance du projet économique européen : d'une obligation de résultats à une obligation de moyens

Au début des années 1990, l'Union européenne a connu une situation économique médiocre : le taux de chômage était élevé et la croissance en berne. Le président de la Commission européenne, Jacques Delors, a présenté en juin 1993 un rapport spécial sur la question du chômage. Selon lui, le fort taux de chômage en Europe ne venait ni des défaillances du Système Monétaire Européen (SME) – dont l'euro est issu –, ni des rigidités du marché du travail, mais d'un manque de compétitivité des économies européennes¹². La mondialisation mettant en concurrence l'Europe avec le Japon et les États-Unis pour la production de biens manufacturés, il est nécessaire d'adopter une politique communautaire pour favoriser la compétitivité.

Il a proposé de mettre en œuvre de vastes programmes d'investissements dans les infrastructures et les secteurs de haute technologie. Cet objectif a été formalisé dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne, lancée lors du Conseil européen de mars 2000. L'objectif était de faire de l'Union européenne « l'économie la plus compétitive du monde » et de parvenir au plein emploi avant 2010 : 3 % du PIB consacré aux investissements en R&D et 70 % de taux d'emploi.

La stratégie a été mise en place selon le principe de la Méthode Ouverte de Coordination, par laquelle les États sont responsables de leurs choix de politiques économiques, mais observés par la Commission européenne qui veille à ce que les objectifs soient atteints. Les fonds structurels (FEDER pour la compétitivité, FSE pour le social, FEADER pour l'agriculture) ont été mobilisés pour cette stratégie.

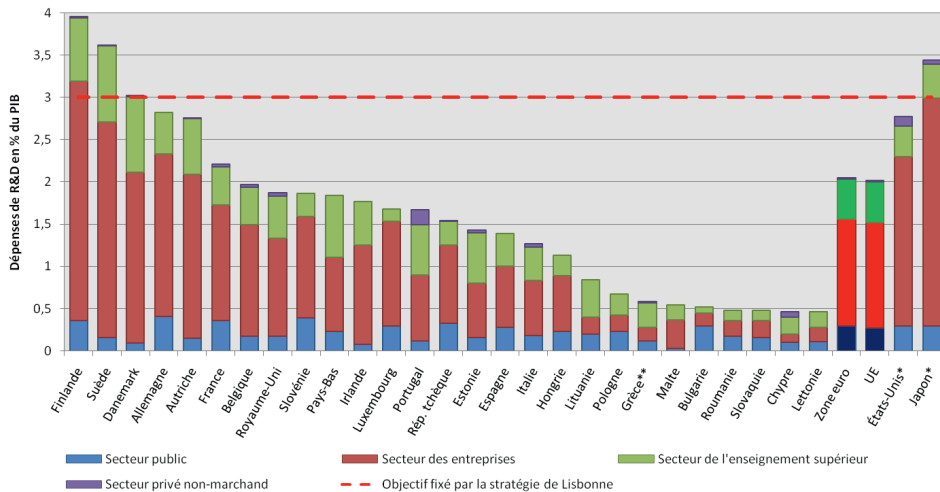
La stratégie « Europe 2020 » succède à la Stratégie de Lisbonne. Adoptée le 17 juin 2010 par les États membres, elle comporte trois grands objectifs à atteindre d'ici 2020 :

- Innovation : 3 % du PIB consacré à la R&D ;
- Environnement : réduction d'au moins 20 % les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 1990 ;
- Inclusion : 75 % de taux d'emploi, amélioration du niveau de qualification de la population, réduction de la pauvreté.

12. P. Krugman, "Competitiveness – A dangerous obsession", *Foreign Affairs*, Volume 73, Number 2, March/April 1994.

3.1. Le défi de l'innovation

3.1.1. Dépenses de R&D dans l'UE, les États-Unis et le Japon (2009)



Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Force est de constater que l'objectif de 3 % du PIB consacré à la R&D n'a pas été atteint dans l'Union européenne sauf par quelques pays, comme le Danemark (3,02 %), la Suède (3,62 %) et la Finlande (3,96 %). Dans son ensemble, l'Union européenne (2,02 %) reste derrière les États-Unis (2,77 %) et le Japon (3,44 %).

Cette situation s'explique par deux facteurs. D'abord, l'Union européenne est constituée de pays aux profils très différents. Le niveau d'investissement s'étale de 0,46 % en Lettonie à 3,96 % en Finlande. Les pays d'Europe centrale et orientale sont dans une situation de rattrapage, avec une industrie importante, mais positionnée sur des secteurs traditionnels et peu innovants. Le niveau moyen d'investissement en R&D dans les pays postcommunistes est de 1 % du PIB. Il est de 3 % dans les pays du Nord (Allemagne, pays scandinaves, Pays-Bas).

Un deuxième facteur est le manque d'investissement des entreprises privées : 1,25 % du PIB dans l'Union européenne contre 2,01 % et 2,7 % respectivement aux États-Unis et au Japon. Les niveaux d'investissement public étant sensiblement les mêmes, c'est la principale différence. 85 % de la R&D étant faite par les industries manufacturières¹³, la différence s'explique en partie par des structures industrielles différentes : le secteur des TIC en particulier occupe une place beaucoup plus importante au Japon et aux États-Unis, or il est l'un des plus intenses en investissements de R&D. Les difficultés des industries européennes à se positionner sur les secteurs à très haute valeur ajoutée et le manque d'investissement en R&D sont liées, sans qu'il soit possible de dire lequel est la cause de l'autre.

Cette situation est préoccupante : à long terme, l'Union européenne risque de décrocher d'un certain nombre de secteur à forte technologie et de devenir une économie moyennement innovante. Elle devra donc se repositionner sur des marchés à moyenne technologie, plus exposés à la concurrence des pays émergents.

13. Rapport intermédiaire des États généraux de l'industrie, Ministère de l'industrie, 2010.

3.1.2. Indicateurs synthétiques de la compétitivité et de l'innovation (2011)

	Indice mondial de la compétitivité (2011)	Classement selon la facilité à faire les affaires (2011)	Indicateur synthétique de l'innovation	Dépôts de brevets par résidents (2007)	Brevets européens de haute technologie (2007)	Part des exportations de haute technologie dans les exportations totales (2009)
	classement sur 142 pays	classement sur 183 pays	Score sur 1	par million d'habitants	par million d'habitants	en %
Allemagne	6	19	0.696	581,7	38,9	14,0
Autriche	19	32	0.591	274,2**	33,6	11,7
Belgique	15	28	0.611	42,7	32,1	8,8
Bulgarie	74	59	0.226	27,6	0,2	4,6
Chypre	47	40	0.495	3,5	3,9	20,1
Danemark	8	5	0.736	304,0	40,1	12,3
Espagne	36	44	0.395	72,8	4,5	4,7
Estonie	33	24	0.466	32,8	10,7	6,9
Finlande	4	11	0.696	341,1	86,4	13,9
France	18	29	0.543	238,6	30,5	19,7
Grèce	90	100	0.364	69,0	1,2	6,6
Hongrie	48	51	0.327	68,5	3,8	22,3
Irlande	29	10	0.573	194,0	17,7	22,1
Italie	43	87	0.421	155,9	7,3	6,8
Lettonie	64	21	0.201	49,8**	1,5	5,3
Lituanie	44	27	0.227	18,4	1,0	5,8
Luxembourg	23	50	0.565	31,3	13,7	41,8
Malte	51	n.d.	0.351	24,4	3,5**	43,8
Pays-Bas	7	31	0.578	126,9	45,1	18,4
Pologne	41	62	0.278	62,8	1,0	5,7
Portugal	45	30	0.436	23,6	3,5	3,7
Rép. tchèque	38	64	0.414	69,3	1,6	15,2
Roumanie	77	72	0.237	38,4	0,8	8,2
Royaume-Uni	10	7	0.618	284,8	19,0	18,2
Slovaquie	69	48	0.269	44,3	0,8	5,9
Slovénie	57	37	0.487	164,0	8,5	5,5
Suède	3	14	0.750	276,2	84,0	14,8
UE	n.d.	n.d.	0.516	n.d.	20,2	16,9
Etats-Unis	5	4	0.672	800,2	27,9	22,6*
Japon	9	20	0.641	2610,1	45,0	17,4
Canada	12	13	n.d.	151,6	27,0	8,0
Chine	26	91	n.d.	116,1	n.d.	29,2
Inde	56	132	n.d.	4,79**	n.d.	6,2
Brésil	53	126	n.d.	20,1**	n.d.	3,0
* 2008; ** 2006						
Sources :	World Economic Forum	Banque mondiale	European Innovation Scoreboard	WIPO, Banque mondiale	Eurostat	

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Pour être productives, les entreprises doivent bénéficier à la fois d'un contexte économique local favorable et être capables d'innover et de proposer de nouveaux produits à des prix plus faibles. Pour améliorer le contexte économique, attirer les entreprises et favoriser le développement des filières, les Pouvoirs publics peuvent construire des infrastructures (logistiques, numériques, foncières), développer l'offre de formation et les centres de recherche ou encore améliorer la fiscalité, le marché du travail et l'accès au financement¹⁴.

Ces différents facteurs définissent un indice de compétitivité : de ce point de vue, les pays d'Europe du Nord sont très bien classés. La Suède et la Finlande sont même devant les États-Unis – les premiers pays étant la Suisse et Singapour. Les pays d'Europe Centrale et orientale et ceux du Sud sont bien moins classés, la Grèce figurant à la 90^e position. L'indice mesurant la facilité à faire des affaires est une autre méthode de calcul donnant des résultats similaires.

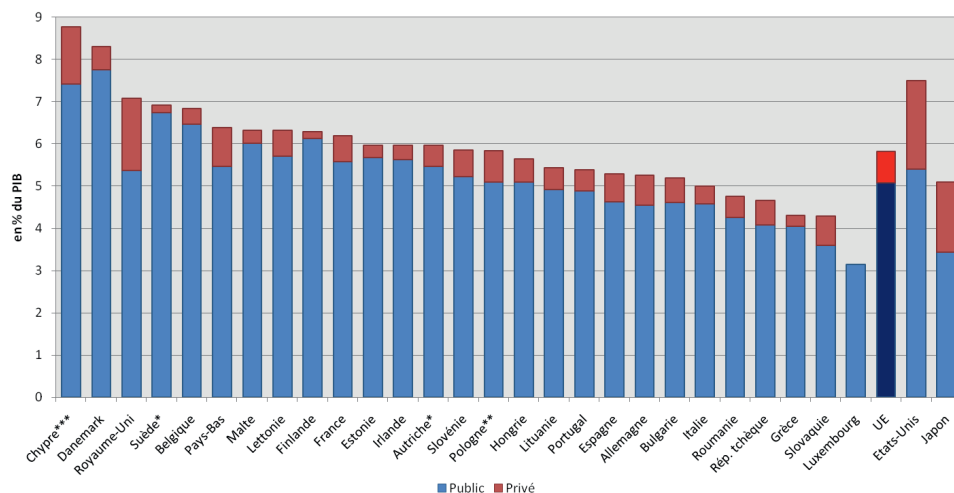
Ce contexte n'est qu'un terreau que les entreprises doivent avoir pour grandir. Il est nécessaire pour elles d'innover, afin de réduire leurs coûts, de renouveler leurs gammes ou de développer de nouveaux produits. Cette dynamique est nécessaire pour permettre aux pays européens de se maintenir à la pointe de la technologie, dans le cadre d'une économie de la connaissance, et éviter de « régresser » vers la production de produits à plus faible technologie, ce qui aurait d'importantes conséquences sociales.

Dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne et de la Stratégie Europe 2020, l'Union européenne s'est dotée d'un tableau de bord, l'European Innovation Scoreboard, reprenant les principaux indicateurs de l'innovation : part du PIB consacrée à la R&D, nombre de brevets, etc. Un indicateur synthétique permet d'apprécier le positionnement des pays au niveau mondial : seuls le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et la Suède sont plus innovants que le Japon et les États-Unis. Les pays en rattrapage sont naturellement les moins innovants.

Qu'il s'agisse de la part de la ressource humaine en sciences et technologies, du nombre de brevets ou de la part des produits de haute technologie dans les exportations, la conclusion est la même : l'Union européenne n'est pas aussi innovante qu'elle le souhaiterait et qu'elle le devrait. On constate une profonde différence entre les pays, surtout ceux d'Europe du Nord, qui ont su réformer leur économie pour la rendre plus innovante, tout en conservant une industrie importante et tournée vers les produits de haute technologie (Allemagne, Irlande, Danemark, Pays-Bas) et ceux qui n'ont pas réussi à se positionner sur des produits innovants et sophistiqués et qui sont confrontés à la concurrence des pays émergents, dont la Chine (France, Italie, Espagne).

14. Voir M. Porter, *The competitive advantage of nations, states and regions*, conference in Malaysia, 7 juillet 2011. Et plus généralement, les travaux de l'*Institute for strategy and competitiveness*, Harvard Business School, disponibles à www.isc.hbs.edu/

3.1.3. Dépenses publiques et privées pour l'éducation (2008)



Les données pour le Luxembourg n'incluent pas les dépenses privées.

* données de 2007, ** données sur les dépenses privées de 2006, *** données de 2005

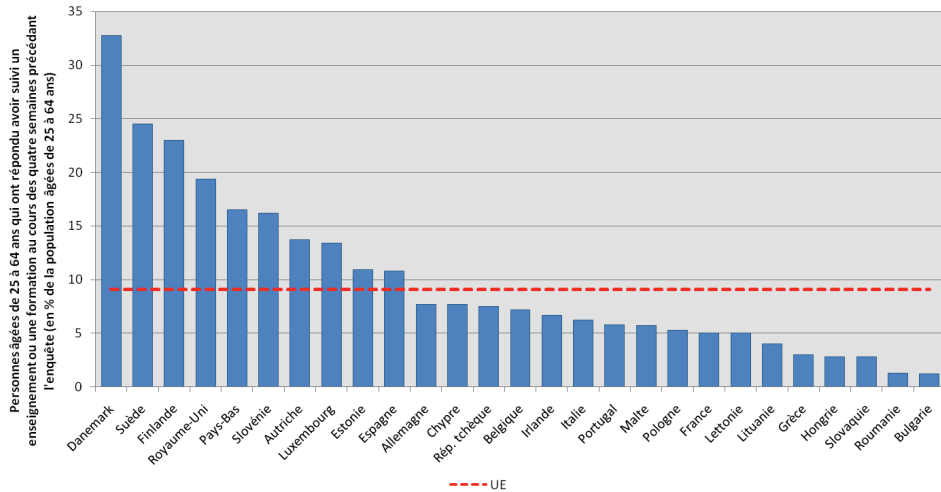
Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le niveau de qualification des travailleurs est, bien entendu, un élément majeur de la compétitivité d'une économie : à la fois parce que les outils sont de plus en plus complexes (robots, ordinateurs) et demandent des compétences plus élevées et parce que les travailleurs doivent s'adapter à un univers de travail évoluant rapidement où les capacités d'adaptation et d'initiative sont primordiales.

Globalement, les efforts en matière d'enseignement se sont intensifiés dans l'Union européenne (+ 3,65 % depuis 2004 pour l'enseignement tertiaire).

Cependant, l'augmentation du niveau de la formation initiale n'est pas forcément un sésame pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises et la création d'emplois.

3.1.4. Formation continue (2010)

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

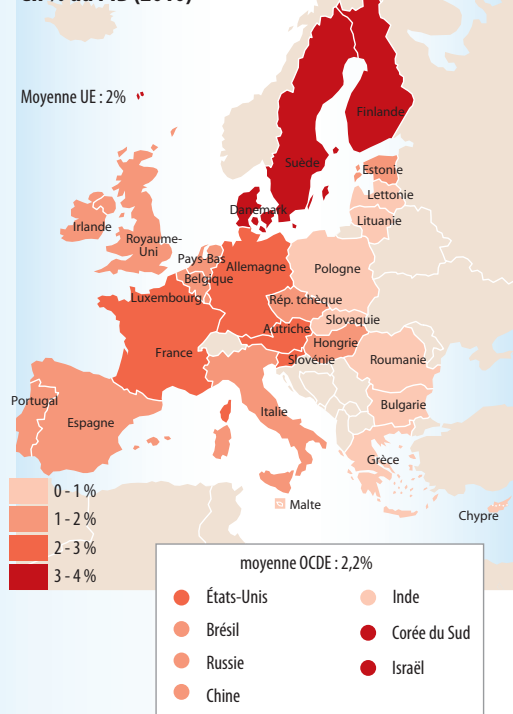
Dans un monde qui évolue rapidement, l'adaptation des compétences est nécessaire. En 20 ans, la quasi-totalité des travailleurs a dû apprendre à travailler avec un ordinateur. L'évolution des techniques n'est pas toujours synonyme d'amélioration de la productivité et la formation continue joue un rôle essentiel pour l'adaptation des personnes à leurs nouvelles conditions de travail. Elle aide également les travailleurs à s'adapter à un marché du travail souvent difficile.

La formation continue reste encore fortement marquée par des spécificités nationales¹⁵. Elle est presque banale dans certains pays (Suède, Danemark) et absente dans d'autres (Roumanie, Bulgarie). Une personne sur dix en moyenne déclare avoir suivi une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête réalisée par Eurostat. D'importants efforts ont été faits dans certains pays pour changer l'image sur la formation continue et la rendre plus accessible et adaptée aux réalités du marché du travail, par exemple en Belgique, au Luxembourg ou en Espagne, mais, il s'agit d'un effort de longue haleine qui prendra encore plusieurs décennies.

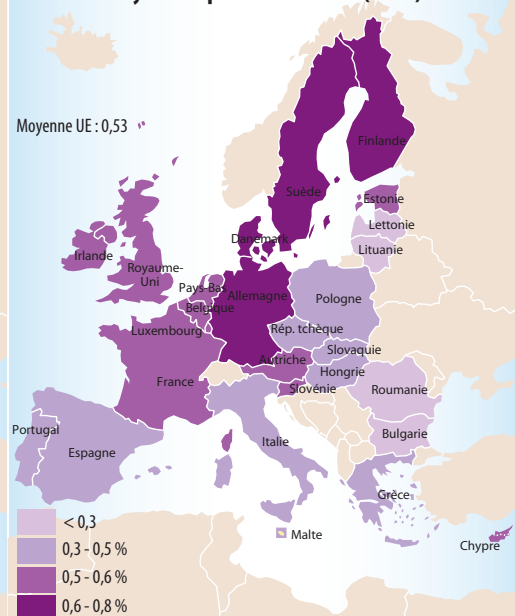
15. Voir <http://www.centre-inffo.fr/En-Europe.html> pour connaître les différents systèmes de formation des États membres.

La recherche et l'innovation dans les États de l'UE

Part des dépenses de recherche et innovation en % du PIB (2010)

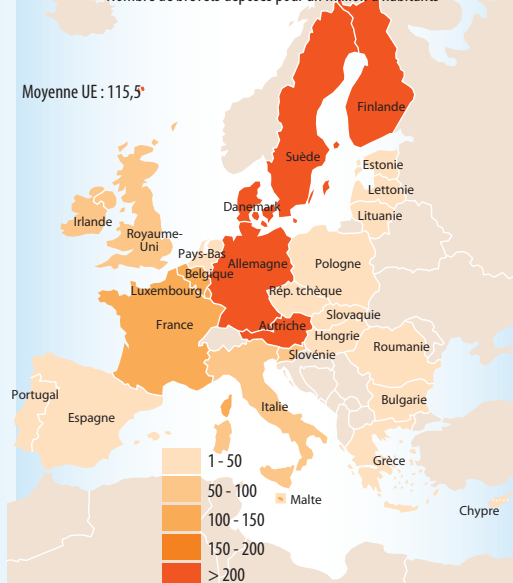


Indicateur synthétique d'innovation (2010)

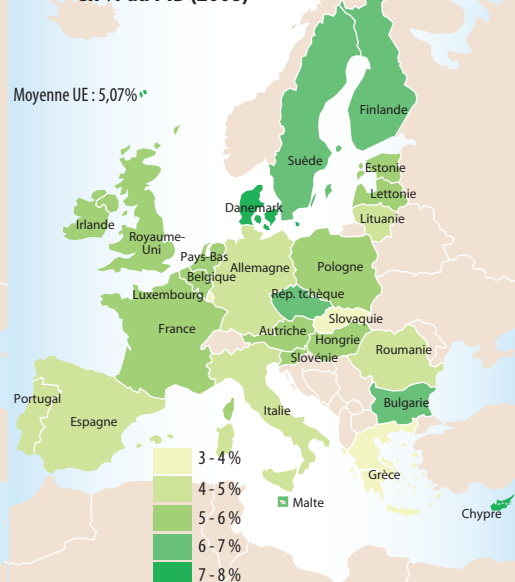


Les brevets (2008)

Nombre de brevets déposés pour un million d'habitants

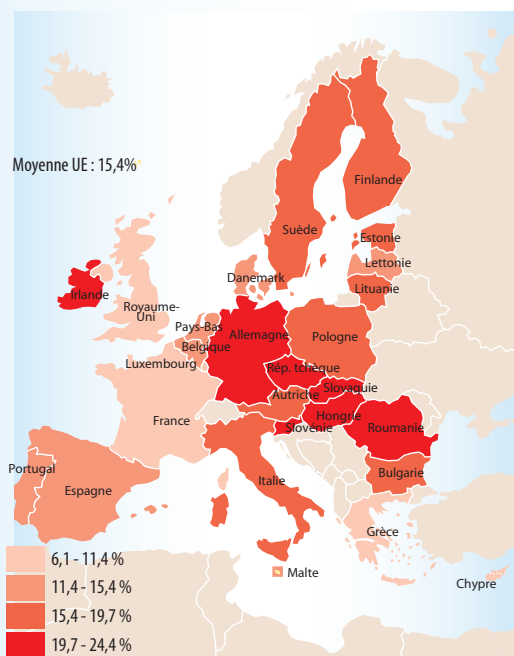


Dépenses publiques dans l'éducation en % du PIB (2008)



L'industrie dans les États de l'Union européenne

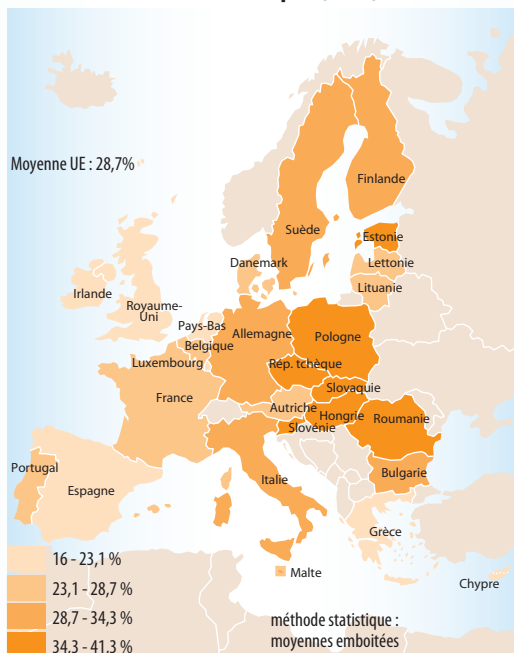
Part de l'industrie dans le PIB (2010)



Part de l'industrie dans le PIB
Évolution 1995 - 2009



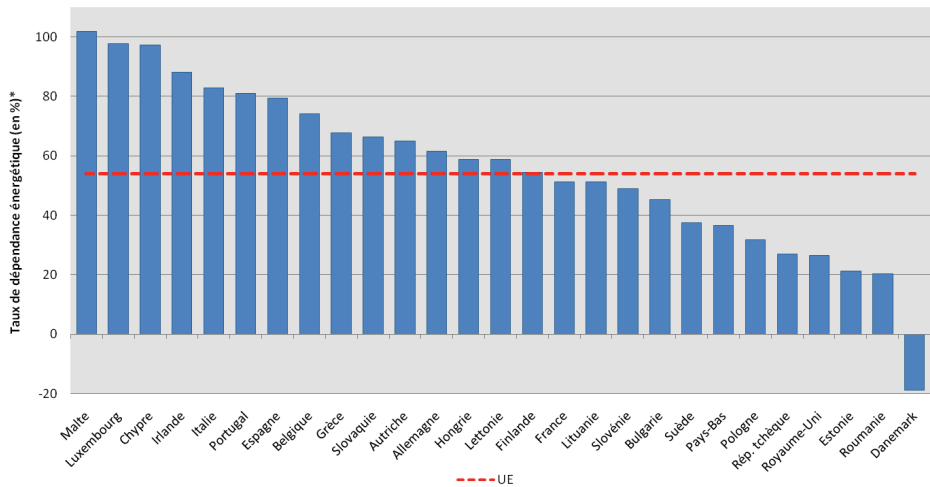
Part de l'industrie dans l'emploi (2010)



Sources : Compilation de Sebastian Paulo, d'après Eurostat.

3.2. Le défi de la rareté des ressources et du changement climatique

3.2.1. Dépendance énergétique des États membres de l'UE (2009)



*Le taux de dépendance énergétique se définit comme les importations nettes divisées par la consommation brute.

Source : Eurostat

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Sans énergie, tout s'arrête : industrie, transports, etc. Les ménages comme les entreprises sont dépendants de l'énergie qu'ils achètent. Jusqu'au début du ^{xx}e siècle, le charbon a été la principale source d'énergie ; le pétrole lui a succédé au milieu du siècle, bientôt suivi par le nucléaire. Or, l'Europe est une terre sans ressources ou presque. Il n'y a guère que le Royaume-Uni ou la Norvège qui possèdent des puits pétroliers. Immanquablement, l'Union européenne doit importer de l'énergie : 53,9 % de ses besoins en 2009, soit plus de la moitié. Ce chiffre est trompeur, car il ne tient pas compte des importations d'uranium ou de matières fissibles nécessaires pour la production d'électricité nucléaire. La dépendance énergétique est donc plus élevée, en particulier pour les pays ayant fait le choix du nucléaire comme la France.

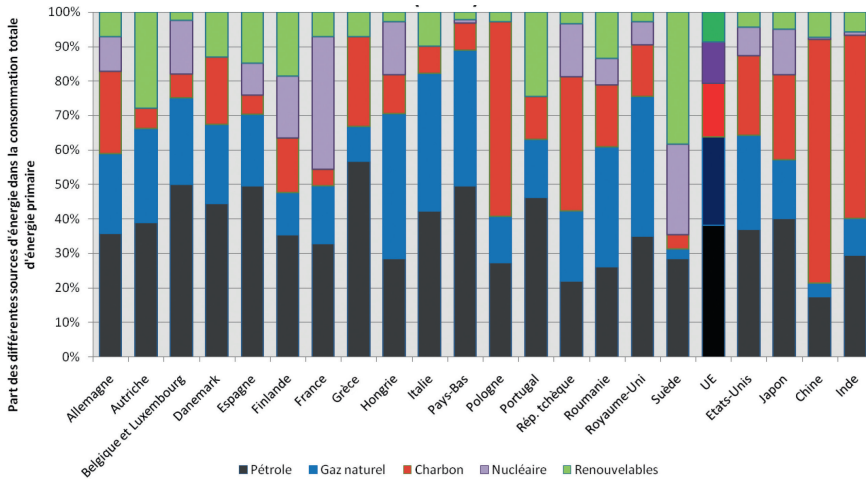
L'approvisionnement énergétique n'est donc pas qu'un enjeu économique, c'est une question géopolitique. Ainsi, 45 % des importations pétrolières viennent du golfe Persique¹⁶. La sécurisation de ces approvisionnements, au travers de relations diplomatiques resserrées avec les pays producteurs et la mise en place de réseaux d'oléoducs (mer Baltique, mer Caspienne, Turquie) et de lignes maritimes sécurisées permettront à l'Union européenne de renforcer son positionnement énergétique. Les fluctuations du prix des matières premières peuvent jouer un rôle déstabilisant pour les économies, et conduire à une hausse de l'inflation, mais, pour le moment, la valeur de l'euro et la déflation due à la crise ont atténué ces effets¹⁷.

Afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre et la production de déchets radioactifs, et de réduire cette dépendance énergétique, les États membres se sont engagés dans une stratégie de développement des énergies renouvelables. Certaines, traditionnelles comme l'hydroélectricité, assurent déjà une partie de la production, mais les lieux nouveaux sont plus rares et l'acceptabilité des populations de tels barrages plus faible. Les nouvelles technologies (éolien, photovoltaïque, solaire) présentent un nouveau potentiel.

16. C.-A. Paillard, « Union européenne et pétrole », *Supplément de La Lettre* n° 186, Fondation Robert Schuman 2 novembre 2004.

17. J.-F. Jamet, « L'impact des prix du pétrole sur la croissance de la zone euro », *Questions d'Europe* n° 85, Fondation Robert Schuman, 7 janvier 2008.

3.2.2. Mix énergétique des États membres de l'UE et comparaisons internationales (2010)



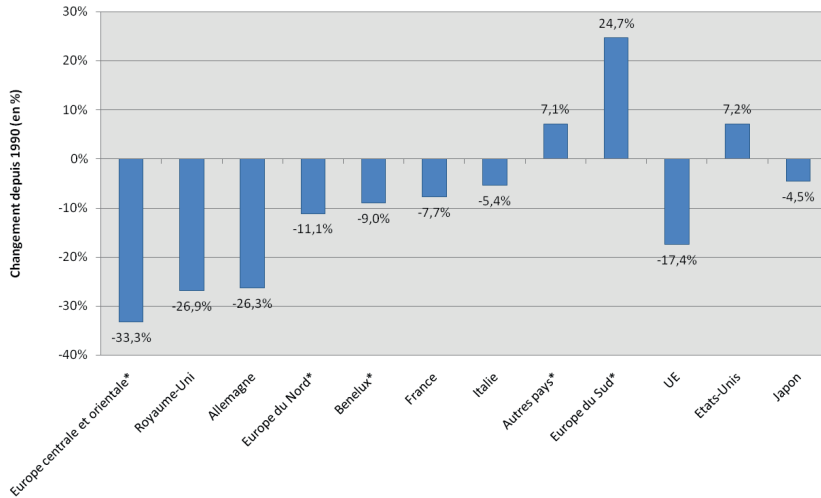
Source : BP Statistical Review of World Energy, juin 2011
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

40 % de pétrole, 25 % de gaz, 15 % de charbons, soit 80 % de l'énergie consommée par l'Union européenne provient d'énergie produisant du CO₂ et des gaz à effet de serre. Le reste se partage entre nucléaire (12 %), hydraulique (5 %) et les autres énergies (4 %). Cela n'est guère différent des États-Unis (90 % d'énergie provenant des matières fossiles).

Cependant, les modèles énergétiques adoptés par les pays sont très différents. Ainsi, la part du nucléaire varie-t-elle de 0 % dans une majorité de pays européens jusqu'à 26 % en Suède et 38 % en France. Les pays les plus montagneux, comme l'Autriche, la Suède ou la Norvège ont massivement misé sur l'énergie hydraulique. D'autres ont utilisé les espaces marins disponibles (éoliennes offshore au Danemark) ou le soleil abondant (photovoltaïque en Espagne et au Portugal) pour développer des énergies renouvelables.

L'Union européenne s'est fixé comme objectif d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie à 20 %. Elle en est à 10,3 %. Cet objectif, aussi louable soit-il d'un point de vue environnemental, ne doit pas masquer deux réalités : il faut de l'énergie pour produire les installations qui produiront à leur tour de l'énergie. Cela ne fait que quelques années à peine que les panneaux photovoltaïques produisent plus d'énergie au cours de leur vie qu'il n'en a fallu pour les produire. De plus, la production des installations d'énergies renouvelables est souvent faite en Chine ou en Allemagne (photovoltaïque) ou au Danemark (éoliennes) : l'indépendance énergétique se traduit par une dépendance industrielle, si aucune filière locale de production ne peut être développée. Les pays européens se sont donc engagés dans des politiques de soutien à l'émergence de filières de production, avec des succès mitigés.

3.2.3. Émissions de gaz à effet de serre (1990-2009)



*Europe centrale et orientale : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Rép. tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie ; Europe du Nord : Danemark, Finlande, Suède ; Europe du Sud : Espagne, Grèce, Malte, Portugal ; Autres Pays : Autriche, Irlande.

Source : UNFCCC

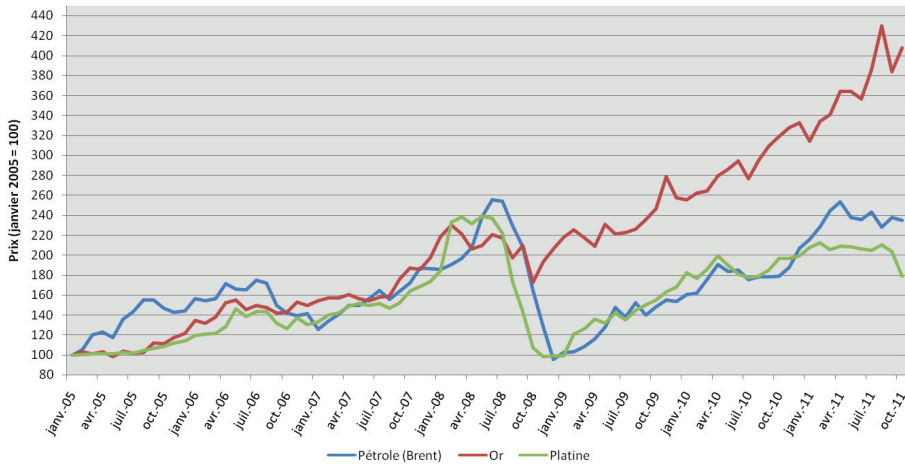
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Outre les contraintes économiques liées à l'épuisement progressif des ressources fossiles, l'utilisation d'énergies renouvelables vise un autre objectif : la réduction des gaz à effet de serre et, ainsi, la limitation du réchauffement climatique. Lors de la Conférence de Copenhague en 2009, les 192 pays ayant ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique ont réaffirmé leur volonté de maintenir le réchauffement climatique sous 2 °C. Bien que tous les pays n'aient pas signé cet accord, qui devait prendre le relais des accords de Kyoto, les États européens se sont engagés à le mettre en œuvre. Depuis 1990, l'émission de CO₂ dans les pays développés a stagné, tandis qu'elle a fortement augmenté dans les pays en voie de développement.

Concrètement, l'Union européenne réduira ses émissions de gaz à effet de serre en développant le système des échanges de quotas d'émission, par lequel les acteurs économiques peuvent acheter, et vendre, le droit de polluer. Ce mécanisme permet d'internaliser le coût de la pollution et, donc, de la limiter. Le marché de permis européen (*European Union Emissions Trading Scheme*) est le premier système international d'échange de droits d'émissions dans le monde. Il couvre plus de 11 000 installations représentant la moitié des émissions de CO₂ en Europe.

Depuis 1990, l'Union européenne a diminué ses émissions de CO₂ de 17,4 %, alors que, dans le même temps, celles des États-Unis augmentaient de 7,2 %. Les pays d'Europe centrale et orientale, en raison de la période de transition qu'ils ont traversé, ont vu leurs émissions diminuer fortement ; les pays en rattrapage comme l'Espagne, la Grèce ou l'Irlande ont connu une forte augmentation ; en Allemagne, les émissions ont été fortement réduites (– 26,3 %), en partie à cause de l'effondrement des industries de l'ex-RDA.

3.2.4. Évolution du prix des matières premières (pétrole, or, platine) (2005-2011)



Source : BCE, World Gold Council, Platinum Today
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le monde a connu trois chocs pétroliers : deux durant les années 1970, suite à une décision unilatérale des pays producteurs (OPEP) d'augmenter leurs prix (1973) et des événements politiques au Moyen-Orient (1979), et un depuis 2005. Entre cette date et 2011, le prix du baril de brut a été multiplié par 2,7, mais il est difficile de déterminer laquelle de la baisse de l'offre (due à un « oil peak ») ou de la hausse de la demande (due à la forte croissance des BRICs) en est la cause. Force est de constater que les effets sur l'économie ont été moindre, à la fois pour la croissance des entreprises et l'inflation, en raison de la part plus faible du coût de l'énergie dans le coût total des biens manufacturés. Les économies sont moins dépendantes des matières fossiles.

Le dynamisme des BRICs, et l'utilisation croissante de matières rares ou précieuses dans la fabrication industrielle (platine, or, terres rares) a conduit à une hausse générale du prix des matières premières. Ainsi, en six ans, le prix de l'or a quadruplé. Cette augmentation importante traduit probablement de fortes tensions sur la demande. Elle entraîne également de nouveaux positionnements géostratégiques de la part des pays producteurs : ainsi, la Chine est devenue le principal pays producteur des terres rares (95 % de la production mondiale) utilisées dans la fabrication de biens aussi divers que les ordinateurs, les piles ou les néons.

Le cours de l'or peut enfin s'expliquer par un dernier phénomène : la course à la sécurité. Dans toutes les crises, l'or, « relique barbare » selon l'expression de l'économiste J.M.Keynes, constitue une valeur refuge, les acheteurs espérant ainsi protéger leurs avoirs contre l'inflation ou la dépression.

3.2.5. Impact sur le coût de la production (prix du gaz et de l'électricité) (2011)

	Prix du gaz (industrie)		Prix du gaz (ménages)		Prix de l'électricité (industrie)		Prix de l'électricité (ménages)	
	euro/gigajoule				euro/kWh			
	2011	Changement depuis 2000*	2011	Changement depuis 2000*	2011	Changement depuis 2000*	2011	Changement depuis 2000*
Allemagne	11,58	142,2%	12,08	74,4%	0,09	33,3%	0,14	18,1%
Autriche	n.d.	n.d.	14,22	82,2%	0,09**	62,2%	0,14	51,9%
Belgique	8,58	94,0%	12,69	70,6%	0,10	33,1%	0,16	34,2%
Bulgarie	7,98	127,9%	9,96	77,0%	0,06	56,0%	0,07	68,2%
Chypre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,16	82,8%	0,17	104,9%
Danemark	9,43	105,3%	16,47	84,1%	0,09	73,6%	0,13	75,9%
Espagne	8,09	99,8%	12,62	37,9%	0,11	70,1%	0,16	78,4%
Estonie	7,31	151,0%	9,07	131,1%	0,06	32,4%	0,07	54,0%
Finlande	9,34	106,1%	n.d.	n.d.	0,07	82,0%	0,11	67,6%
France	9,86	129,7%	13,43	92,1%	0,07	27,3%	0,10	7,1%
Grèce	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,09	64,4%	0,10	77,5%
Hongrie	8,95	227,0%	12,46	319,8%	0,09	82,7%	0,13	114,6%
Irlande	9,90	175,5%	11,69	60,7%	0,11	69,3%	0,16	99,2%
Italie	8,24	99,0%	12,25	39,3%	0,12	68,3%	0,14	-5,7%
Lettonie	8,12	133,7%	9,59	168,0%	0,10	128,3%	0,10	96,5%
Lituanie	9,74	131,6%	9,98	116,0%	0,10	90,0%	0,10	87,7%
Luxembourg	11,58	134,5%	12,72	124,1%	0,10	35,4%	0,15	37,4%
Malte	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	0,18	166,7%	0,16	165,2%
Pays-Bas	7,49	84,4%	11,57	105,8%	0,08	25,7%	0,13	38,6%
Pologne	9,11	62,6%	10,46	97,9%	0,10	95,7%	0,11	61,3%
Portugal	9,38	36,2%	15,75	15,1%	0,09	40,4%	0,10	-15,0%
Rép. tchèque	8,36	177,8%	12,60	253,0%	0,11	134,9%	0,12	159,4%
Roumanie	4,23	84,5%	4,14	2,8%	0,08	98,3%	0,08	29,5%
Royaume-Uni	6,47	83,2%	11,24	69,1%	0,09	41,4%	0,14	29,3%
Slovaquie	9,22	73,1%	10,78	76,3%	0,12	80,5%	0,14	34,0%
Slovénie	11,19	134,1%	14,23	158,0%	0,09	47,2%	0,11	30,0%
Suède	11,75	131,8%	18,35	140,4%	0,09	136,5%	0,14	116,0%
UE	8,84	47,0%	11,95	41,3%	0,09	39,3%	0,13	25,9%
* Changement depuis 2001-2005 pour les pays pour lesquels les données de 2000 ne sont pas disponibles; ** 2008								
Source : Eurostat								

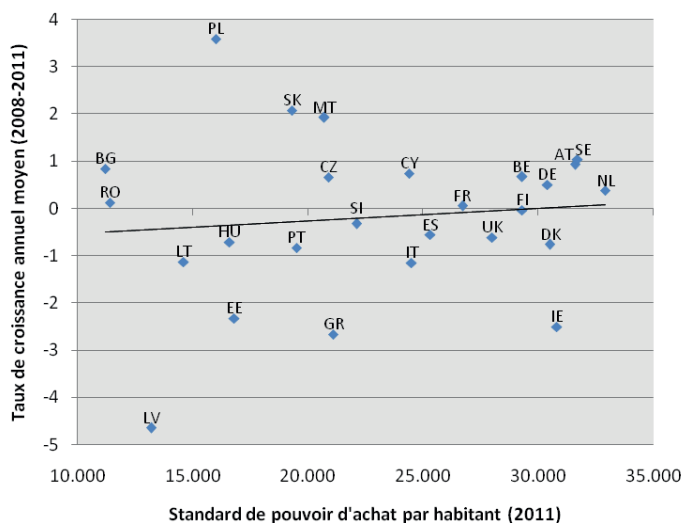
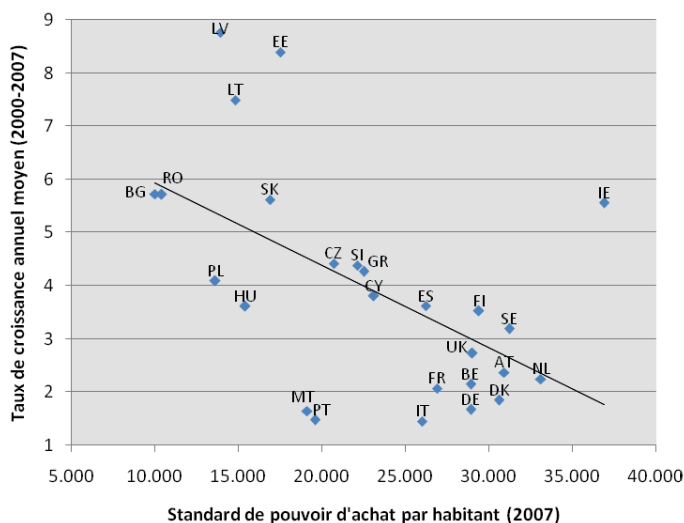
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La hausse du prix des matières premières a naturellement entraîné celle du coût de l'énergie, mais dans une moindre mesure. Le prix de l'électricité pour les entreprises, par exemple, dépend de beaucoup d'autres facteurs, comme la fiscalité ou le mix énergétique et, finalement, l'augmentation des prix entre 2000 et 2011 a varié de + 25 % aux Pays-Bas à + 136 % en Suède. Il en a été de même pour les ménages.

3.3. Les défis sociaux

Tant l'objectif de croissance que celui de respect de l'environnement n'ont qu'une seule finalité : assurer aux citoyens européens des conditions de vie agréables et pérennes. L'objectif d'inclusion vise à faire bénéficier le plus grand nombre des bienfaits de la croissance : réduire la pauvreté et la précarité, augmenter le nombre d'emplois disponibles et améliorer l'éducation et la formation.

3.3.1. PIB par habitant et taux de croissance annuel du PIB avant et après la crise



Source : FMI, Eurostat
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Cette ambition est d'autant plus nécessaire que, si le niveau de vie moyen dans l'Union européenne reste élevé par rapport à d'autres régions du monde, il y a beaucoup de disparités.

Il suffit de comparer le PIB par habitant en 2011, c'est-à-dire ce qu'aurait chaque citoyen si la répartition de la richesse était parfaite : 11 500 € en Roumanie contre 39 900 € aux Pays-Bas, du simple au quadruple. Ces différences proviennent des histoires de chaque pays et de la construction européenne : le PIB par habitant le plus élevé se trouve dans les pays qui ont fondé la CECA en 1952, ou les pays du Nord (Finlande, Suède) et en Autriche.

L'intégration dans l'Union européenne et l'accès au marché commun devaient permettre aux pays un accroissement de leur richesse. La réalité est plus nuancée : certains pays ont pleinement profité de leur position dans la zone euro pour se développer, comme l'Irlande qui, en quelques décennies est passé d'un pays relativement agricole au pays dont le PIB par habitant était le plus élevé de l'Union en 2007. D'autres n'ont pas su adapter leur structure économique et ont pu être pénalisés par l'ouverture de leur marché à la concurrence, comme le Portugal dont le niveau de vie a très peu augmenté. Il n'y a donc pas eu de convergence mécanique et tout dépend de la capacité des pays entrants à se réformer.

Trois groupes de pays apparaissent : les États membres, qui forment le cœur de la zone euro (Allemagne, France, BENELUX, Italie) dont la croissance a été modérée au cours de la précédente décennie ; les nouveaux entrants qui sont en situation de rattrapage avec des taux de croissance importants (République tchèque, Hongrie, Pologne) ; enfin, des pays dans une situation intermédiaire ayant connu une forte croissance fondée sur de mauvais fondamentaux que la crise a ébranlé (Grèce, Espagne, Irlande).

3.3.2. Pauvreté et inégalité dans les États membres et comparaisons internationales (2009/2010)

	Inégalité de la répartition des revenus			Pauvreté	
	Coefficient de Gini (2010)	Rapport de revenu entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres de la population (2010)	Ecart de rémunération entre hommes et femmes (2009)	Taux de risque de pauvreté (seuil: 50% du revenu équivalent médian) (2010)	Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (seuil: 60% du revenu équivalent médian) (2010)
Allemagne	29,3	4,5	23,2	9,2	19,7
Autriche	26,1	3,7	25,4	6,2	16,6
Belgique	26,6	3,9	9**	7,9	20,8
Bulgarie	33,2	5,9	15,3	15,2	41,6
Chypre	28,4*	4,2*	21	8,8*	22,2*
Danemark	27,5	4,7	16,8	7,6	18,3
Espagne	33,9	6,9	16,7	14,4	25,5
Estonie	31,3	5	30,9***	9,4	21,7
Finlande	25,4	3,6	20,4	5,5	16,9
France	29,9	4,5	16	7,4	19,3
Grèce	32,9	5,6	22**	12,4	27,7
Hongrie	24,1	3,4	17,1	6,0	29,9
Irlande	28,8*	4,2*	15,7	7,3*	25,7*
Italie	31,2	5,2	5,5	11,6	24,5
Lettonie	36,1	6,9	14,9	14,8	38,1
Lituanie	36,9	7,3	15,3	14,5	33,4
Luxembourg	27,9	4,1	12,5	8,0	17,1
Malte	28,4	4,3	6,9	7,7	20,6
Pays-Bas	25,5	3,7	19,2	4,9	15,1
Pologne	31,1	5	9,8	10,5	27,8
Portugal	33,7	5,6	10	11,3	25,3
Rép. tchèque	24,9	3,5	25,9	5,2	14,4
Roumanie	33,3	6	8,1	15,0	41,4
Royaume-Uni	32,4*	5,2*	20,4	10,2*	22*
Slovaquie	25,9	3,8	21,9	7,8	20,6
Slovénie	23,8	3,4	3,2	7,3	18,3
Suède	24,1	3,5	16	7,0	15
UE	30,5	5	17,1	10,0	23,4
Zone euro	30,2	4,9	17,1	9,8	21,5
Etats-Unis	37,8	n.d.	20,1	17,3	n.d.
Japon	32,9	n.d.	30,7	15,7	n.d.
Canada	31,9	n.d.	20,4	11,4	n.d.

*2009, **2008, ***2007

Sources : Eurostat, OCDE

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

L'Union européenne est l'un des endroits les plus riches et les plus égalitaires du monde. Le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités de revenus au sein d'une population, 0 correspondant à une répartition juste des salaires et 1 à de très fortes disparités où une minorité accapare la majorité des richesses, est de 0,3 dans l'Union européenne, alors qu'il atteint 0,38 aux États-Unis en 2010.

Cependant, cette bonne répartition des revenus n'empêchent pas certains citoyens de connaître des situations de précarité et de pauvreté graves. 23,4 % de la population européenne est en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, avec des situations critiques dans les pays les plus pauvres (41,6 % en Bulgarie, 41,4 % en Roumanie). 8,1 % de la population est même en situation de privation matérielle sévère, y compris dans les pays les plus riches (5,4 % en Allemagne). La crise économique a, évidemment, aggravé cette situation, particulièrement dans les pays baltes.

Enfin, un autre aspect de l'égalité sociale est l'écart de revenus entre les sexes : en moyenne, un homme gagne 17,1 % de plus qu'une femme. Cette différence s'explique en partie par les différences entre les métiers exercés, par exemple, dans certains pays du Nord, réputés très égalitaristes, les femmes sont souvent à mi-temps et gagnent donc moins. Et aussi en partie pour des raisons culturelles.

3.3.3. Défis sociaux du vieillissement de la population dans l'UE (2009/2010)

	Espérance de vie à l'âge de 65 ans (2010*)	Âge moyen de sortie du marché du travail (2009*)	Taux de risque de pauvreté pour les retraités (2010*)	Dépenses publiques pour les systèmes des retraites (en % du PIB)	
				2010	prévisions 2050
Allemagne	19,5	62,2	13,4	10,2	12,3
Autriche	19,8	60,9	13,6	12,7	14
Belgique	19,5	61,6	16,1	10,3	14,7
Bulgarie	15,4	64,1	30	9,1	10,8
Chypre	19,5	62,8	47,8	6,9	15,5
Danemark	18,4	62,3	16,6	9,4	9,6
Espagne	20,8	62,3	16,3	8,9	15,5
Estonie	17,3	62,6	17,9	6,4	5,3
Finlande	19,7	61,7	17	10,7	13,3
France	21,2	60	7,6	13,5	14,2
Grèce	19,7	61,5	19	11,6	24
Hongrie	16,5	59,3	4	11,3	13,2
Irlande	19,7	64,1	15,5	4,1	8
Italie	20,2	60,1	12,3	14	14,7
Lettonie	16,3	62,7	21,2	5,1	5,8
Lituanie	16,4	59,9	13,3	6,5	10,4
Luxembourg	19,6	59,4	5,4	8,6	22,1
Malte	19,9	60,3	18,7	8,3	12
Pays-Bas	19,5	63,5	5,7	6,5	10,3
Pologne	17,6	59,3	12,8	10,8	9,1
Portugal	18,9	62,6	18,5	11,9	13,3
Rép. tchèque	17,4	60,5	6,6	7,1	10,2
Roumanie	15,8	64,3	12,8	8,4	14,8
Royaume-Uni	19,6	63	24	6,7	8,1
Slovaquie	16,3	58,8	6,7	6,6	9,4
Slovénie	19,2	59,8	18,3	10,1	18,2
Suède	19,8	64,3	15,6	9,6	9
UE	19,1	61,4	13,8	10,2	12,3
Zone euro	19,8	61,2	12,3	n.d.	n.d.
*ou l'année la plus récente disponible					
Sources :		Eurostat		Comité de politique économique	

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Alors que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, passant ainsi de 82,9 à 84,1 ans entre 2002 et 2010 pour les citoyens européens âgés de 65 ans, la population vieillit. C'est un phénomène qui ne connaît pas d'exception en Europe, et pose de nouveaux défis à l'Union européenne. Ainsi, 13,8 % des retraités risquent de se trouver dans une situation de pauvreté en raison d'une pension insuffisante. Cette situation s'est améliorée depuis 2000, mais reste critique dans certains pays comme la Bulgarie, la Grèce ou la Lettonie. Les systèmes de retraite, qu'ils soient par répartition ou par capitalisation, sont plus ou moins généreux ou efficaces et expliquent ces différences. Le bon niveau de vie actuel des retraités, par exemple en France ou en Hongrie, n'augure pas de celui de demain.

Alors que les dépenses publiques liées au paiement des pensions représentent 10,2 % du PIB de l'Union européenne, il s'élèvera à 12,3 % en 2050. Et ce niveau atteindra même 15,5 % en Espagne, 14,7 % en Italie et 14,2 % en France. Les gouvernements seront-ils en mesure d'être toujours aussi généreux, ou bien les systèmes privés seront-ils privilégiés ? L'évolution erratique des marchés financiers pose également la question de l'efficacité de fonds de pension. Dans de nombreux pays, les montants épargnés ne sont pas suffisants pour payer les retraites futures.

3.3.4. Marché du travail de l'UE (2010)

	Taux d'emploi (15 à 64 ans)				Taux d'emploi (15 à 24 ans)	Taux d'emploi (55 à 64 ans)
	Total	Changement depuis 2000	Hommes	Femmes		
Allemagne	71,1	8,4%	76	66,1	46,2	57,7
Autriche	71,7	4,7%	77,1	66,4	53,6	42,4
Belgique	62	2,5%	67,4	56,5	25,2	37,3
Bulgarie	59,7	18,5%	63	56,4	22,2	43,5
Chypre	69,7	6,1%	76,6	63	33,8	56,8
Danemark	73,4	-3,8%	75,8	71,1	58,1	57,6
Espagne	58,6	4,1%	64,7	52,3	24,9	43,6
Estonie	61	1,0%	61,5	60,6	25,7	53,8
Finlande	68,1	1,3%	69,4	66,9	38,8	56,2
France	63,8	2,7%	68,1	59,7	30,3	39,7
Grèce	59,6	5,5%	70,9	48,1	20,4	42,3
Hongrie	55,4	-1,6%	60,4	50,6	18,3	34,4
Irlande	60	-8,0%	63,9	56	30,5	50
Italie	56,9	6,0%	67,7	46,1	20,5	36,6
Lettonie	59,3	3,1%	59,2	59,4	26,4	48,2
Lituanie	57,8	-2,2%	56,8	58,7	19,2	48,6
Luxembourg	65,2	4,0%	73,1	57,2	21,2	39,6
Malte	56,1	3,5%	72,4	39,3	44,8	30,2
Pays-Bas	74,7	2,5%	80	69,3	63	53,7
Pologne	59,3	7,8%	65,6	53	26,3	34
Portugal	65,6	-4,1%	70,1	61,1	28,5	49,2
Rép. tchèque	65	0,0%	73,5	56,3	25,2	46,5
Roumanie	58,8	-6,7%	65,7	52	24,3	41,1
Royaume-Uni	69,5	-2,4%	74,5	64,6	47,6	57,1
Slovaquie	58,8	3,5%	65,2	52,3	20,6	40,5
Slovénie	66,2	5,4%	69,6	62,6	34,1	35
Suède	72,7	-0,4%	75,1	70,3	38,7	70,5
UE	64,1	1,1%	70,1	58,2	34	46,3
Zone euro	64,2	4,1%	70,4	57,9	33,8	45,7
États-Unis	66,7	-10,0%	71,1	62,4	n.d.	60,3
Japon	70,1	1,7%	80	60,1	n.d.	65,2
Source : Eurostat						

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La crise a affecté le marché du travail, mais, même avant celle-ci, il n'était pas très vigoureux. Depuis 2000, le taux moyen d'emploi est de 64,5 % dans l'Union européenne, contre 69,4 % au Japon et 71 % aux États-Unis. Cela signifie que 35,5 % des personnes en âge de travailler ne travaillent pas : soit qu'elles n'ont pas de travail, soit qu'elles n'en veulent pas. Le taux de chômage est structurellement très élevé dans l'Union européenne en raison d'un marché du travail très rigide (difficulté à recruter et licencier). L'existence de salaires minimum, si elle permet d'éviter aux travailleurs d'être pauvres, crée également du chômage en évinçant du marché tous ceux dont la productivité ne justifie pas ce niveau de salaire minimum.

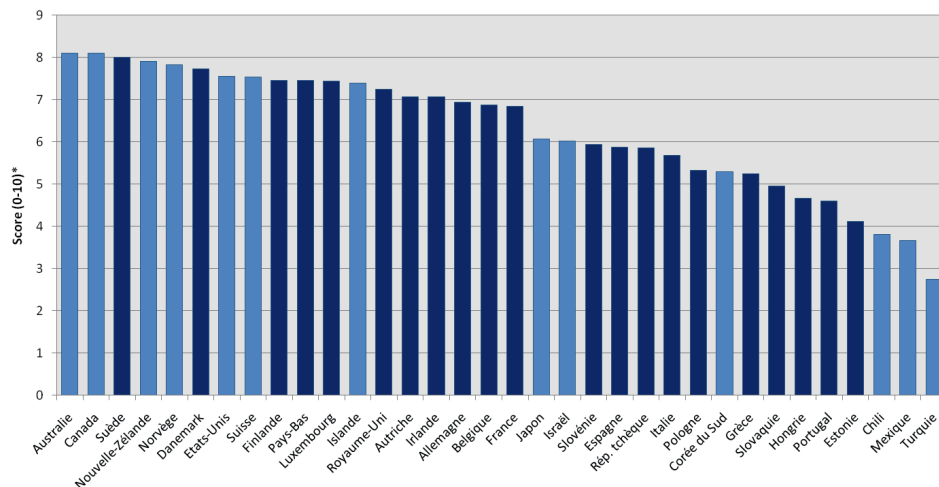
Certains pays ont adopté des stratégies pour augmenter l'employabilité des travailleurs, par exemple en développant le travail à mi-temps comme aux Pays-Bas où presque la moitié des travailleurs sont à temps partiel.

On constate que le faible taux d'emploi s'explique par une éviction de certaines catégories de population, en particulier les jeunes et les seniors. 34 % des jeunes seulement ont un emploi (contre 40 % en 2000), alors qu'ils sont 63 % aux Pays-Bas, 62,5 % en Suisse, 46,2 % en Allemagne.

La Grèce (20,4 %), l'Italie (20,5 %), les pays baltes (environ 20-25 %), les pays d'Europe orientale et l'Espagne (25 %) sont les pays qui ont le plus « sacrifié » leur jeunesse.

De même, le taux d'emploi des seniors (plus de 55 ans) n'était que de 46,3 % dans l'Union européenne contre 60,3 % aux États-Unis et 65,2 % au Japon. Les travailleurs sortent du marché du travail vers 61,4 ans en moyenne. L'Union européenne peine à intégrer ses seniors, alors même que le vieillissement de la population ne cesse de peser sur les finances publiques et sur la main-d'œuvre disponible. La situation s'est tout de même beaucoup améliorée puisque le taux d'emploi des seniors est passé de 37,8 % en 2000 à 46,3 % en 2010.

3.3.5. Indice du bien-être de l'OCDE (2011)



*L'indice est composé d'indicateurs classés selon 11 thèmes ayant un impact sur le bien-être des individus (par exemple, l'éducation, le logement et l'environnement). Dans le graphique, tous les thèmes ont le même poids dans le score total, 10 étant le meilleur score.

Source : OCDE

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

« L'argent ne fait pas le bonheur, mais il y contribue » dit le dicton. Les Suédois sont les plus heureux de l'Europe, mais pas forcément les plus riches. L'indice du bien-être est un indicateur synthétique prenant en compte l'ensemble des paramètres essentiels à une vie agréable : santé, éducation, sécurité, espérance de vie et revenu. Lancé à l'occasion du 50^e anniversaire de l'OCDE, cet indicateur qui s'inscrit dans les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi rend mieux compte du bien-être des citoyens que le traditionnel PIB. Le PIB par tête en Guinée équatoriale est par exemple le même qu'en Grèce, pourtant le taux de mortalité des enfants y est 30 fois plus élevé. L'indice du bien-être ne mesure donc pas les dépenses faites, mais la façon dont elles sont faites¹⁸.

Les « pays du Nord » sont perçus comme ceux où la qualité du système d'éducation, de santé et de logement contribue le mieux au bien-être des citoyens. L'appréciation portée sur les conditions d'emploi et de rémunération varie d'un pays à l'autre, les Finlandais se montrant sévères sur leur rémunération et les Irlandais sur la qualité de leur travail.

Les pays du Sud et de l'Est ont un bien-être moindre, en particulier en Grèce, au Portugal, en Hongrie ou en Estonie. Cela est sans doute en partie dû à la crise économique qu'ils connaissent ou ont connue (revenus et qualité du travail perçus négativement), mais également à la qualité globale des services publics.

Le seul facteur de satisfaction que l'on retrouve systématiquement est l'environnement.

18. Boarini Romina, Asa Johansson et Marco Mira d'Ercole, « Les indicateurs alternatifs du bien-être », *Cahiers statistiques* n° 11, OCDE, septembre 2006. Voir aussi : www.oecdbetterlifeindex.org/

3.4. Moyens financiers de l'Union européenne

En construisant l'Union européenne, les États membres n'ont pas simplement choisi de coordonner leurs politiques, ils ont créé des outils pour mener des politiques à l'échelle européenne. Le budget consacré à ces outils est en 2012 de 147,5 milliards €. C'est un montant important mais qui, en réalité, ne représente qu'à peine 1 % du PIB de l'Union, là où le budget fédéral américain s'élève à 31,9 % du PIB¹⁹.

Ainsi, contrairement aux États-Unis, l'Union européenne n'est pas une fédération. Sauf exception, elle n'a pas la capacité de lever l'impôt. Seule la Commission européenne peut émettre quelques obligations, garanties par son budget propre – ce fut le cas lors des aides données aux pays en difficulté à partir de 2010 – mais cela reste limité et relativement exceptionnel.

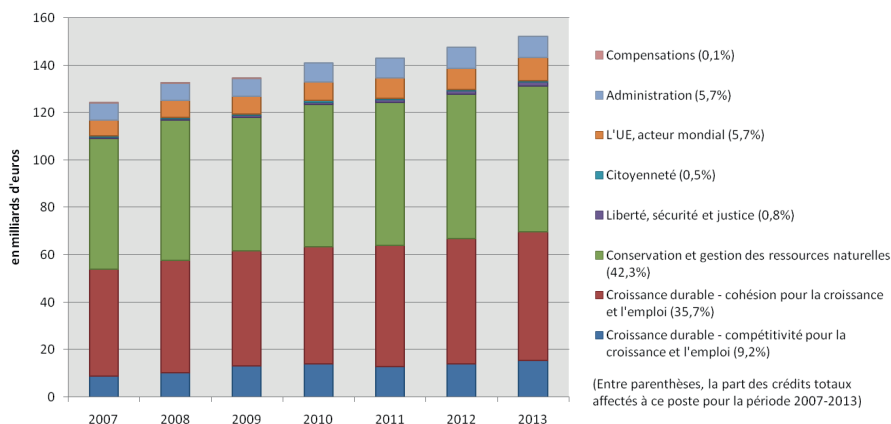
L'Union européenne est d'autant moins une fédération que même son budget communautaire est géré en grande partie, selon le principe de subsidiarité, au niveau national, voire régional. Ainsi, le FEDER et le FSE sont-ils gérés directement par les gouvernements nationaux ou les collectivités locales, dans un cadre dont les grandes lignes sont conçues au niveau européen.

Ce faible budget s'explique par le choix des États membres de conserver la gestion des politiques publiques qui relèvent de leur souveraineté. Il n'y a guère que la politique agricole commune (PAC) et quelques grands programmes de recherche européens dont la gestion a été déléguée au niveau européen. Il serait difficilement imaginable, par exemple, que la France délègue à la Commission européenne la gestion des budgets de la politique sociale.

Pourtant, le fédéralisme budgétaire est la réponse à la crise de la zone euro. Mais, ni les traités ni le budget communautaire ne rendent possibles des transferts d'État à État. Cette absence de transfert rend la zone euro très vulnérable à des chocs asymétriques, c'est-à-dire ne touchant qu'un seul pays. Le FESF apporte une réponse aux crises de liquidité, mais pas aux crises de solvabilité, où des transferts seraient nécessaires. Cette question est au cœur des débats sur les aides qui pourraient être apportées à la Grèce.

19. Y. Bertoncini et A. Barbier-Gauchard, *Tableau de bord des dépenses publiques de l'Union européenne et de ses États membres*, Rapport du Centre d'Analyse Stratégique, 8 juin 2009.

3.4.1. Cadre financier de l'UE 2007-2013



Source : Commission européenne
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Le cadre financier 2007-2013 fixe les grandes lignes du budget européen. Il définit des montants maximaux, appelés « plafonds », pour chaque grande catégorie de dépenses, les « rubriques ». Au total, sur la période, le budget communautaire représente 975,8 milliards €.

Celui-ci se répartit entre trois grands objectifs, correspondant à peu près aux objectifs de la stratégie Europe 2020 :

- emploi (Fonds Social Européen, FSE) ;
- compétitivité (Fonds Européen de Développement Économique et Régional, FEDER) ;
- environnement (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural- FEADER, et Politique Agricole Commune-PAC).

Ces objectifs sont déclinés différemment pour les pays en rattrapage et pour les autres.

À ces dépenses s'ajoutent des budgets pour la promotion de la citoyenneté, la liberté, la sécurité et la justice, la politique extérieure et, bien-sûr, le fonctionnement des institutions européennes²⁰.

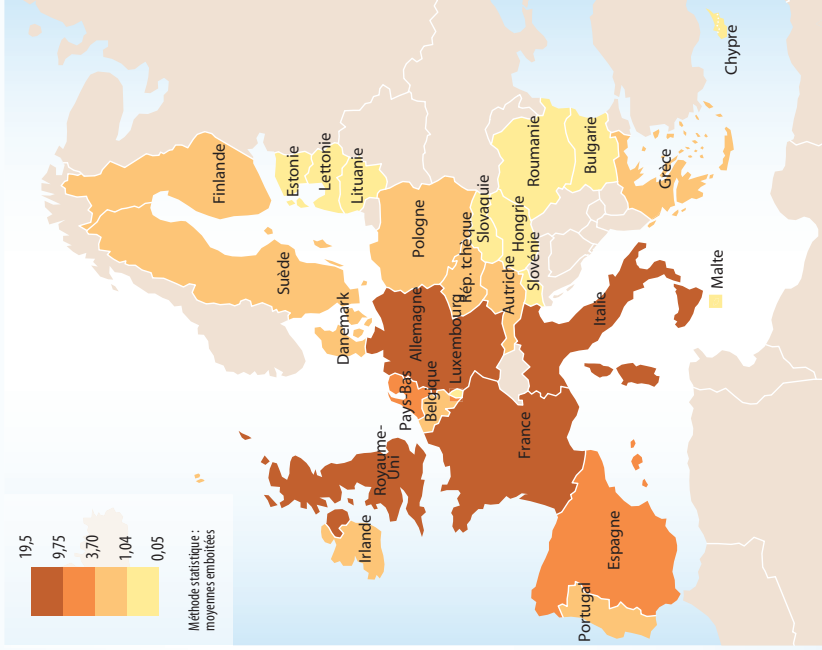
Les recettes proviennent des contributions des États membres. Celles-ci varient en fonction de leur taille et de leur richesse. La contribution des États représente 75 % du budget total ; le reste provient des droits de douane et d'une taxe harmonisée sur la valeur ajoutée.

Le budget transitant par les institutions européennes crée un jeu de redistribution entre les pays. Les contributeurs nets au budget de l'Union, ceux qui versent plus au budget européen qu'ils n'en reçoivent par le biais des politiques communautaires, sont la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Suède et le Royaume-Uni.

20. Voir site de la Direction du Budget : <http://ec.europa.eu/budget/>

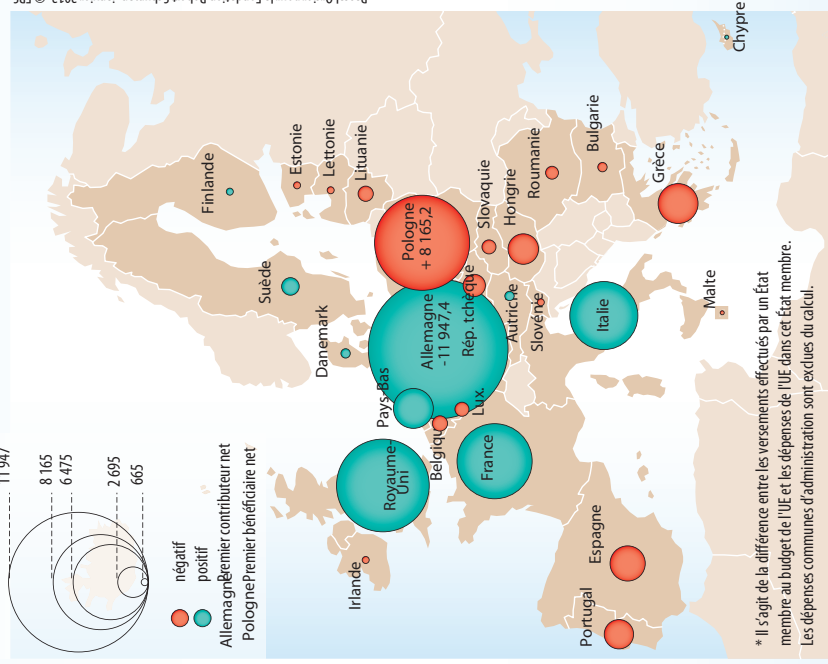
Budget de l'Union européenne, 2011

Participation des États membres
au budget communautaire, 2011 (en %)



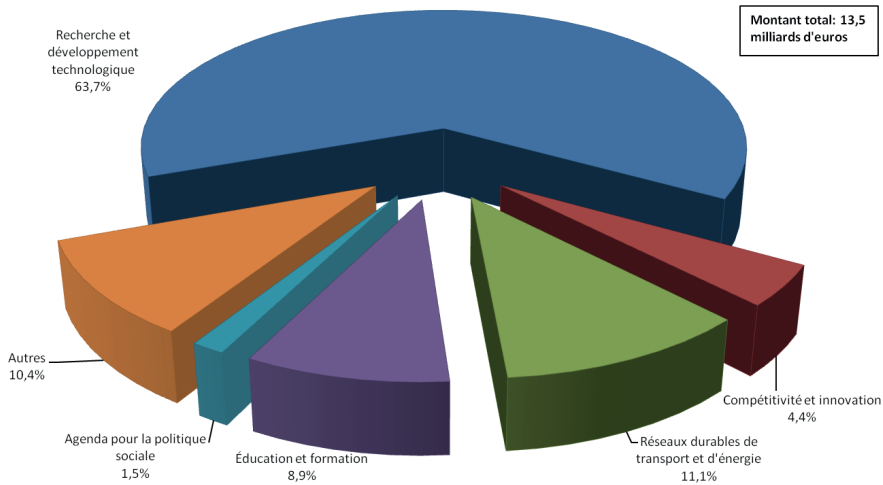
Sources : Portail de l'Union européenne (<http://europa.eu/>)

Soldes budgétaires nets opérationnels*, 2010 (en millions d'euros)



Pascal Order pour la Fondation Robert Schuman, janvier 2012, © RRS.

3.4.2. Budget dédié aux politiques de compétitivité (2011)



Source : Commission européenne
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La stratégie Europe 2020, reprenant les objectifs de Lisbonne et Göteborg, a fixé à 3 % du PIB le niveau souhaitable d'investissement en R&D. L'Union européenne s'appuie sur trois volets :

- la création du marché intérieur permettant la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services ;
- le financement de projets innovants *via* le FEDER ;
- le financement de projets de recherche au travers des programmes cadre de R&D technologique (7^e PCRD).

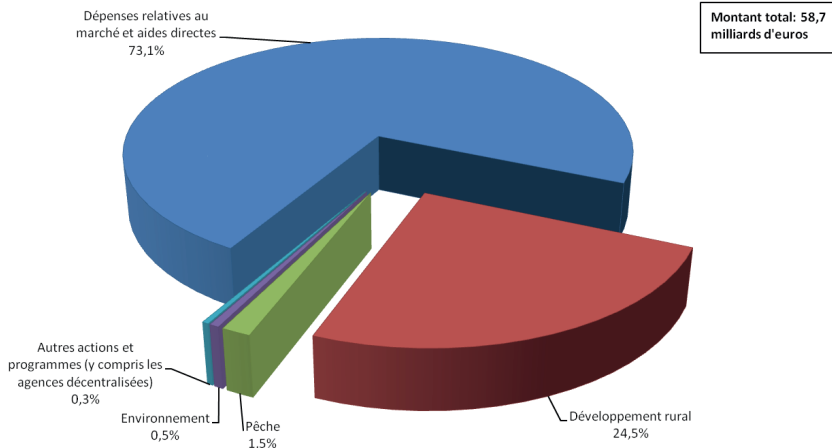
Là où le PCRD reste un outil géré au niveau communautaire, au travers du financement de projets réunissant des entreprises et des laboratoires présents dans différents États membres, le FEDER est mobilisé sur des projets plus locaux. Il est d'ailleurs géré directement par les gouvernements nationaux ou les collectivités locales.

Le FEDER est toujours le dernier financeur, c'est-à-dire qu'il n'intervient qu'en contrepartie de financements publics ou privés. Il est donc un outil de levier, permettant de stimuler l'innovation.

Les politiques de compétitivité portent en priorité sur la R&D, mais également sur les réseaux durables de transport et d'énergie, sur la formation et sur la coopération entre territoires. Il peut être mobilisé au titre de la convergence (nouveaux entrants) ou de la compétitivité (autres pays).

De plus en plus, le FEDER se décline sous la forme d'instruments financiers (fonds de capital-risque, fonds de développement, fonds de garantie, etc.) qui présentent plusieurs particularités : une gestion faite par des fonds spécialisés et non par l'administration ou les collectivités, possibilité de réutiliser plusieurs fois les fonds investis car il s'agit de prêts et non de subventions et, enfin, meilleure lisibilité du dispositif par les acteurs économiques. Il est probable que la prochaine génération de fonds européen, 2014-2020, soit plus orientée vers ce type de dispositifs.

3.4.3. Budget dédié à la politique agricole commune, à l'environnement et au développement rural (2011)



Source : Commission européenne
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

La politique communautaire dédiée à l'agriculture est la politique communautaire la plus ancienne et la plus importante : 42,3 % du budget communautaire lui est consacré. La majeure partie concerne la Politique Agricole Commune (73,1 % du budget agricole).

Créée en 1957 par le traité de Rome, la PAC a été mise en place dès 1962 avec pour mission de nourrir l'Europe après plusieurs années de privations dues à la guerre et à la crise économique. La PAC a permis de créer une relative autonomie alimentaire en Europe, en isolant le secteur agricole du marché mondial. Les prix agricoles sont fixés au niveau communautaire, à des niveaux supérieurs à ceux des marchés mondiaux pour garantir le niveau de vie des agriculteurs et permettre des investissements productifs. Les importations et exportations sont également contrôlées pour éviter les distorsions de concurrence.

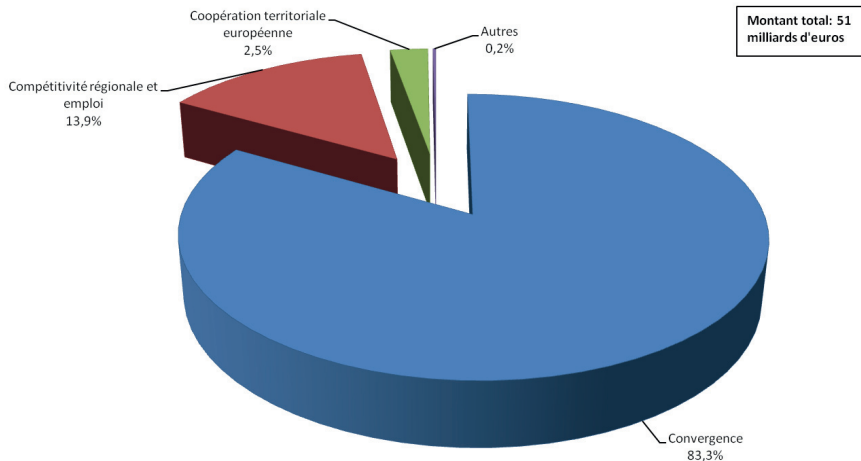
Mais, à partir des années 1980, les crises de surproduction faisant baisser les prix et la libéralisation du commerce mondial entraînant une augmentation des échanges rendent cette forme de la PAC intenable.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la création de deux fonds, le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA), et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) a permis de bien distinguer les objectifs de la PAC : le FEAGA, géré par la Commission européenne, intervient dans le soutien des marchés agricoles par le biais d'aides directes aux agriculteurs conditionnées au respect de certaines normes environnementales et de santé publique ; le FEADER, géré par les États membres, vise à améliorer la compétitivité de l'agriculture et de la sylviculture, tout en protégeant l'environnement et l'espace rural : stabilisation des marchés ; amélioration de la compétitivité.

Ces évolutions tentent de répondre aux critiques des pays non-européens, qui voient dans la PAC une forme de dumping évinçant du marché mondial les agriculteurs ne bénéficiant pas de subventions étatiques, en particulier ceux des pays les plus pauvres. L'Union européenne a proposé de supprimer les aides à l'exportation d'ici 2013, dans le cadre du cycle de Doha.

Ces dispositifs sont complétés par un Fonds européen pour la pêche (FEP) dont le rôle est similaire, mais pour les pêcheurs.

3.4.4. Budget dédié aux politiques de cohésion (2011)



Source : Commission européenne
Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

L'Union européenne est caractérisée par des trajectoires économiques très différentes. La crise économique a montré que la convergence n'était pas automatique et que de trop grandes divergences au sein d'un même espace économique pouvaient fragiliser les relations commerciales et politiques.

Les fonds structurels visent à promouvoir un développement harmonieux de l'ensemble des régions européennes, permettant aux nouveaux entrants de rattraper leur retard et aux autres d'améliorer leur compétitivité au niveau international.

Ces politiques s'appuient sur trois fonds :

- le Fonds européen de développement régional (FEDER) : infrastructures, innovation et investissements ;

- le Fonds social européen (FSE) : formation professionnelle et aide à l'emploi ;

- le Fonds de cohésion : infrastructures environnementales et de transports, développement des énergies renouvelables. Il est réservé aux pays dont le niveau de vie est inférieur à 90 % de la moyenne européenne (Portugal, Grèce, Espagne, pays d'Europe centrale et orientale).

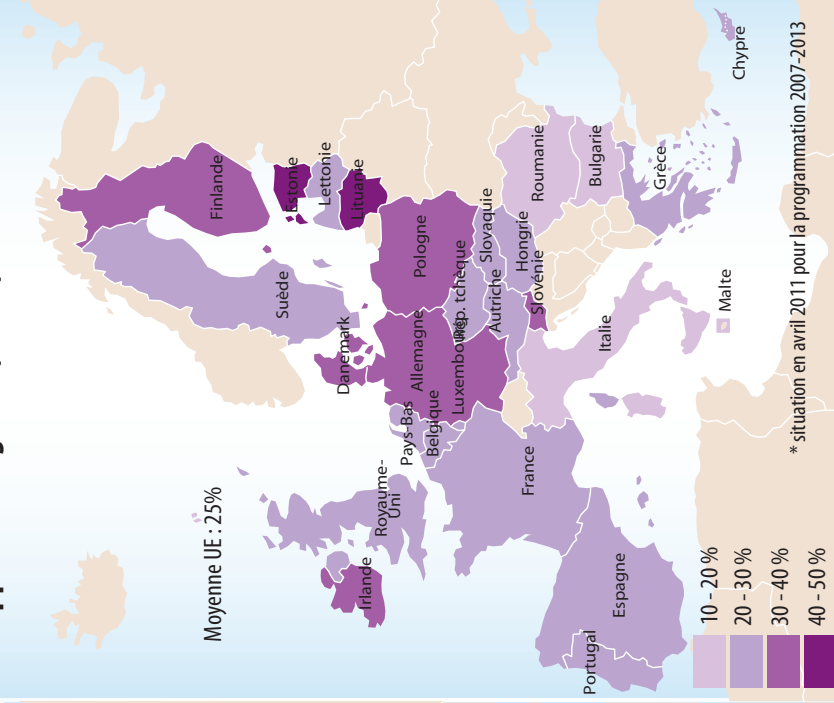
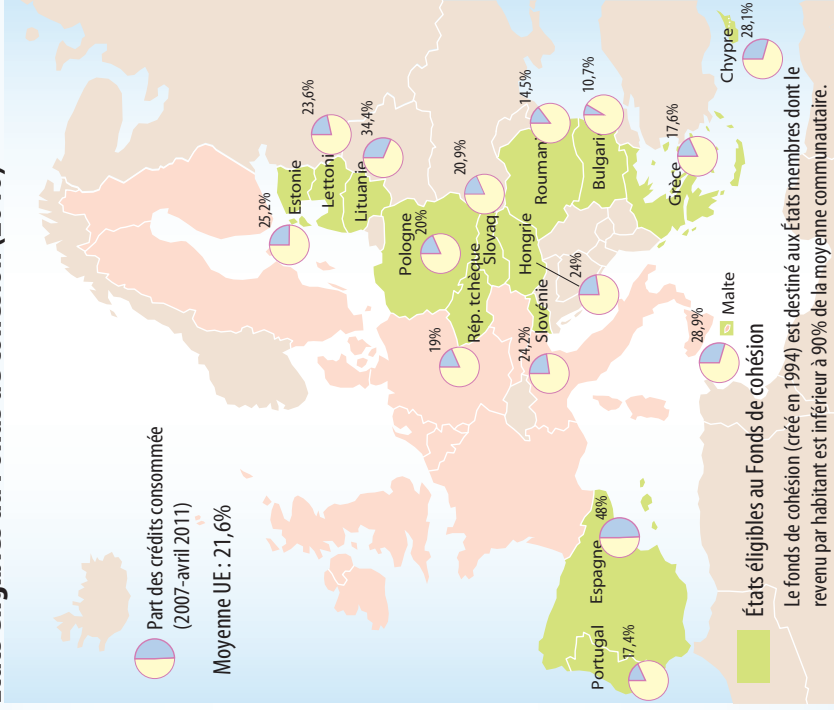
Il convient également de mentionner les fonds promouvant la coopération entre territoires, dans le cadre des Programmes d'initiatives communautaires (PIC) comme INTERREG qui développe des partenariats entre régions frontalières.

Suite à un travail de concertation, la Commission européenne a rendu public son 5^e rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale²¹. Le dispositif des fonds de cohésion est globalement bien perçu et efficace et devrait être reconduit en 2013. La cohérence des stratégies d'intervention de ces fonds devrait être renforcée, à la fois entre territoires et entre fonds, tandis que la logique de résultats et de performance sera encouragée. En particulier, des conditions préalables à l'obtention des fonds pourraient être négociées avec les États membres : si l'un d'entre eux ne respectait pas les critères du pacte de stabilité et de croissance, il pourrait ne pas recevoir entièrement les crédits. Cela ne laisse pas d'inquiéter les régions qui pourraient se voir pénalisées par une mauvaise politique à l'échelon national. Enfin, les outils financiers, tels que ceux déjà mis en place dans le cadre des initiatives JEREMIE ou JESSICA, devraient être multipliés : la logique d'investissement prend le pas sur celle de subvention.

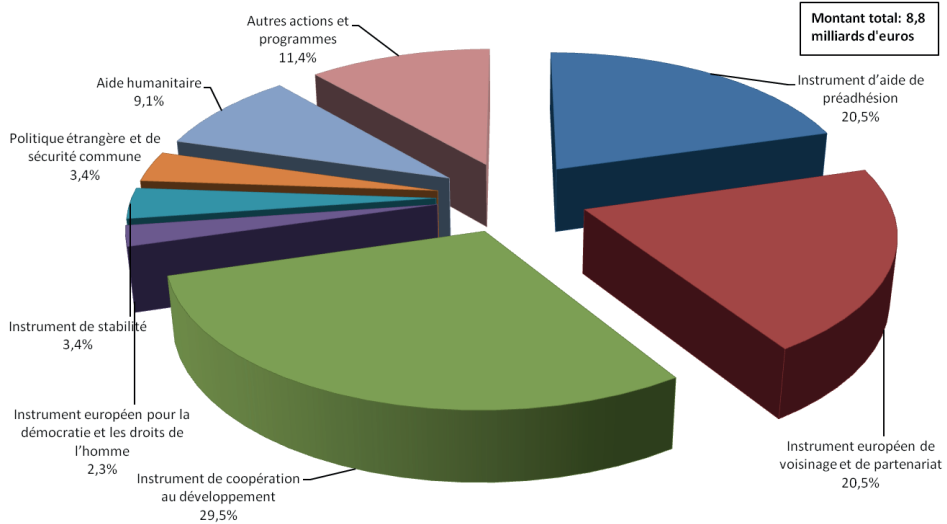
21. Commission européenne (2011), *Quelle politique de cohésion après 2013 ? Éléments sur l'état des discussions*, Note stratégique, Édition mai 2011.

Utilisation des fonds structurels par les Etats membres de l'UE

Consommation* des crédits du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



3.4.5. L'UE en tant qu'acteur mondial (2011)



Source : Commission européenne

Données réunies et mises en forme pour la Fondation Robert Schuman, © FRS

Même si le budget consacré aux politiques internationales reste modeste, 9 % du budget total, il permet à l'Union européenne de développer sa sphère d'influence²². Sa taille et ses compétences lui donnent des responsabilités importantes au niveau mondial. S'il ne s'agit pas nécessairement pour elle de se comporter comme une « puissance mondiale », elle n'en doit pas moins défendre ses intérêts économiques et commerciaux, tout en coopérant avec d'autres pays pour promouvoir la paix et aider à la croissance.

Le budget est ainsi consacré à gérer ses relations de voisinage, soit pour aider les pays en pré-adhésion, soit pour favoriser les rapprochements, par exemple entre les deux rives de la mer Méditerranée. Le « Printemps Arabe » montre à quel point l'Union européenne a besoin d'entretenir des relations constructives, ouvertes et de long terme avec ses voisins.

L'aide humanitaire constitue également une action importante. Ainsi, la Commission européenne s'est engagée en Haïti dans des projets de réhabilitation de deux axes routiers importants.

Enfin, la Politique étrangère et de sécurité économique, la PESC, est la politique extérieure de l'Union européenne. Catherine Ashton est la première Haute Représentante responsable de la PESC dans le système mis en place par le Traité de Lisbonne. Elle représente l'Union européenne dont elle coordonne les différentes politiques étrangères, y compris les missions de gestion de crises.

22. Commission européenne (2004), *Un acteur mondial, les relations extérieures de l'Union européenne*, juillet 2004.